

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING



الشركة الدولية للإيجار المالي

Compagnie Internationale de Leasing

Société Anonyme au capital de 25.000.000 dinars
Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis
RC N° B1129231997

La CIL est notée BBB-(tun) à long terme avec perspective négative, et F3 (tun) à court terme
par l'agence de notation FITCH RATINGS le 14 mars 2014

DOCUMENT DE REFERENCE « CIL 2014 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le.....07 NOV. 2014.....sous le
n°14-010/.....donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché
Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations
périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il
est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier.

Ce document de référence établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet
enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la
situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

M. Mourad Kallel

Directeur Administratif et Comptable à la CIL
Téléphone : 71 33 66 55 - Fax : 71 33 70 09

Intermédiaire en bourse chargé du document de référence

COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis
Téléphone : 71 25 20 44 - Fax : 71 25 20 24

Novembre 2014

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de la CIL et de la CGI sis au 16
avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	6
CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	8
1 - 1 – Responsable du document de référence :	8
1 - 2 – Attestation du responsable du document de référence :	8
1 - 3 – Responsables du contrôle des comptes	8
1 - 4 – Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence :	14
1 - 5 – Responsable de l'information :	14
CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	15
2 - 1 – Renseignements à caractère général concernant la CIL :	15
2 - 1 - 1 – Dénomination et siège social :	15
2 - 1 - 2 – Forme juridique et législation particulière applicable :	15
2 - 1 - 3 – Date de constitution et durée :	15
2 - 1 - 4 – Objet social :	15
2 - 1 - 5 – Registre du Commerce :	15
2 - 1 - 6 – Exercice Social :	15
2 - 1 - 7 – Nationalité :	15
2 - 1 - 8 – Régime fiscal :	15
2 - 1 - 9 – Matricule fiscal :	16
2 - 1 - 10 – Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société :	16
2 - 1 - 11 – Responsable chargé de l'information et des relations avec les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM :	16
2 - 1 - 12 – Clauses statutaires particulières :	16
2 - 2 – Renseignements à caractère général concernant le capital de la société :	18
2 - 3 – Evolution du capital social :	18
2 - 4 – Répartition du capital social et des droits de vote au 31 août 2014 :	19
2 - 5 – Description sommaire du groupe CIL au 31 décembre 2013:	21
2 - 5 - 1 – Présentation générale du groupe CIL :	21
2 - 5 - 2 – Relation avec les sociétés du groupe au 31 décembre 2013:	22

2 - 6 – Relations avec les autres parties liées au 31 décembre 2013 autres que les sociétés du groupe :	24
2 - 6 - 1 – Relations avec les autres parties liées au 31 décembre 2013:	24
2 - 6 - 2 – Informations sur les engagements :	24
2 - 6 - 3 – Transfert de ressources et d’obligations :	25
2 - 7 – Dividendes :	25
2 - 8 – Marché des titres de l’émetteur :	25
2 - 9 – Notation de la société :	26
CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’ACTIVITE DE LA CIL :	35
3 - 1 – Présentation de la Compagnie Internationale de Leasing :	35
3 - 2 – Description de l’activité au 31 décembre 2013 :	35
3 - 2 - 1 – Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 31 decembre 2013 :	35
3 - 2 - 2 – Les performances de la CIL au 31 decembre 2013 :	35
3 - 3 – Description de l’activité au 30 juin 2014 :	40
3 - 3 - 1 – Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 30 juin 2014 :	40
3 - 3 - 2 – Les performances de la CIL au 30 juin 2014 :	40
3 - 4 – Description de l’activité au 30 septembre 2014 :	44
3 - 4 - 1 – Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 30 septembre 2014 :	44
3 - 4 - 2 – Les performances de la CIL au 30 septembre 2014 :	44
3 - 4 - 3 – Indicateurs d’activité au 30 septembre 2014	48
3 - 5 – Organisation de la Compagnie Internationale de Leasing :	49
3 - 5 - 1 – Organigramme	50
3 - 5 - 2 – Système d’information :	54
3 - 6 – Facteurs de risque et nature spéculative de l’activité :	55
3 - 7 – Dépendance de l’émetteur	56
3 - 8 – Analyse SWOT :	58
3 - 9 – Litige ou arbitrage en cours ou passé :	58
3 - 10 – Politique sociale et effectif:	58
3 - 11 – Politique d’investissement de la CIL :	59
CHAPITRE 4 – PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT:	60
4 - 1 – Patrimoine de la société au 31 décembre 2013	60

4 - 1 - 1 – Créances sur la clientèle, opérations de leasing :	60
4 - 1 - 2 – Portefeuille - titres commercial :	61
4 - 1 - 3 – Portefeuille d'investissement :	61
4 - 1 - 4 – Les immobilisations corporelles :	64
4 - 2 – Renseignements sur les états financiers individuels au 31 décembre 2013:	65
4 - 2 - 1 – Bilan :	66
4 - 2 - 2 – Etat des engagements hors bilan :	67
4 - 2 - 3 – Etat de résultat :	68
4 - 2 - 4 – Etat de flux de trésorerie	69
4 - 2 - 5 – Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2013:	70
4 - 2 - 6 – Notes complémentaires, notes explicatives et notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 :	110
4 - 2 - 7 – Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 decembre 2013 :	117
4 - 3 – ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA CIL AU 31/12/2013 :	125
4 - 3 - 1 – Les engagements financiers au 31 décembre 2013 :	125
4 - 3 - 2 – Encours des crédits contractés par la C.I.L au 31 décembre 2013	126
4 - 3 - 3 – Structure des souscripteurs à l'emprunt «CIL 2014/1 »	129
4 - 3 - 4 – Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2013 :	130
4 - 3 - 5 – Tableau des mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2013 :	131
4 - 3 - 6 – Affectation des résultats des trois derniers exercices :	132
4 - 3 - 7 – Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation :	132
4 - 3 - 8 – Evolution du résultat net :	132
4 - 3 - 9 – Evolution des dividendes	132
4 - 3 - 10 – Evolution de la marge brute d'autofinancement	133
4 - 3 - 11 – Indicateurs de gestion et ratios :	134
4 - 4 – Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013:	135
4 - 4 - 1 – Bilan consolidé au 31 decembre 2013:	135
4 - 4 - 2 – Etat des engagements hors bilan au 31 decembre 2013 :	136
4 - 4 - 3 – Etat de résultat consolidé au 31 decembre 2013 :	137
4 - 4 - 4 – Etat de flux de trésorerie consolidé au 31 decembre 2013 :	138
4 - 4 - 5 – Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 :	139
4 - 4 - 6 – Notes complémentaires, notes explicatives et notes rectificatives relatives aux états financiers consolidés au 31 décembre 2013 :	166
4 - 4 - 7 – Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :	169

4 - 5 – Patrimoine de la société au 30 juin 2014 :	172
4 - 5 - 1 – Créances sur la clientèle, opérations de leasing :	172
4 - 5 - 2 – Portefeuille - titres commercial :	173
4 - 5 - 3 – Portefeuille d'investissement :	174
4 - 5 - 4 – les immobilisations corporelles	177
4 - 5 - 5 – les acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières réalisées postérieurement au 30/06/2014 :	177
4 - 6 – Renseignements sur les états financiers individuels au 30 juin 2014	178
4 - 6 - 1 – Bilan:	178
4 - 6 - 2 – Etats des engagements hors bilan	179
4 - 6 - 3 – Etat de résultat :	180
4 - 6 - 4 – Etat de flux de trésorerie:	181
4 - 6 - 5 – Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014	182
4 - 6 - 6 – Notes complémentaires, notes explicatives et notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 30 juin 2014	219
4 - 6 - 7 – Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 30 juin 2014..	224
4 - 7 – Analyse de la situation financière de la CIL au 30 juin 2014:	227
4 - 7 - 1 – Les engagements financiers au 30 juin 2014 :	227
4 - 7 - 2 – Encours des crédits au 30 juin 2014	228
4 - 7 - 3 – Les soldes intermédiaires de gestion au 30 juin 2014	231
4 - 7 - 4 – Tableau des mouvements des capitaux propres au 30 juin 2014	232
4 - 8 – Comportement boursier du titre CIL	233
CHAPITRE 5 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES :	234
5 - 1 – Conseil d'administration :	234
5 - 1 - 1 – Membres des organes d'administration :	234
5 - 1 - 2 – Fonctions des membres et des organes d'administration et de direction dans la société :	234
5 - 1 - 3 – Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années :	235
5 - 1 - 4 – Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :	235
5 - 1 - 5 – Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d'administration dans la société qu'ils représentent :	235
5 - 2 – Intérêts des dirigeants dans la société au titre de l'exercice 2013 :	236

5 - 2 - 1 – Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au 31 décembre 2013 :	236
5 - 2 - 2 – Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31 décembre 2013:	236
5 - 3 – Contrôle :	237
5 - 4 – Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat a un poste de membre du conseil et un actionnaire détenant plus de 5% du capital :	237
CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....	238
6 - 1 – Evolution récente et orientations :	238
6 - 1 - 1 – Evolution récente :	238
6 - 1 - 2 – Orientations stratégiques :	238
6 - 2 – Perspectives d'avenir :	239
6 - 2 - 1 – Analyse des écarts enregistrés :	239
6 - 2 - 2 – Analyse des modifications :	240
6 - 2 - 3 – Analyse des performances réalisées sur les neufs premiers mois de 2014 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2014 :	241
6 - 2 - 4 – Hypothèses de prévisions retenues:	241
6 - 2 - 5 – Les états financiers prévisionnels :	245
6 - 2 - 6 – Ratios prévisionnels :	248
6 - 3 – Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles relatives à la période allant de 2014 à 2018:	249

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La Compagnie Internationale de Leasing a été créée en 1992 avec un capital initial de 5 millions de dinars et a procédé à sa première augmentation de capital en 1995 pour le porter à 7,5 millions de dinars. Elle fut introduite au second marché de la bourse de Tunis en septembre 1997.

La société a pour activité principale de réaliser des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.

Le capital actuel de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à 25 millions de dinars divisé en 5.000.000 actions de cinq dinars (5) de nominal chacune.

La Compagnie Internationale de Leasing est à la tête du groupe "CIL" composé au 31/12/2013 de deux autres sociétés :

- La Compagnie Générale d'Investissement "CGI" (98,53%) : ayant pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières.
- La Société d'Investissement à Capital Risque "CIL SICAR" (99,99%) ayant pour objet principal, la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises.

Depuis l'exercice 2001, la "CIL" a commencé à établir des états financiers consolidés.

❖ Activité de la CIL au 31 décembre 2013:

Au 31 décembre 2013 et par rapport à la même période en 2012, la CIL a enregistré une régression en termes de part de marché de 11,5 points de base pour les approbations et une progression de la part de marché des mises en force de 2,4 points de base.

La part de marché des encours financier a diminué à 12,54 % (vs 13,27% en 2012), soit un repli de 7,3 points de bases.

Au cours de l'année 2013, la CIL a enregistré une amélioration de ses mises en force par rapport à 2012 en passant de 166,6MD au 31 décembre 2012 à 172,8MD au 31 décembre 2013, soit une hausse de +3,7%.

Les approbations ont, enregistré une baisse par rapport à 2012 passant de 214,9 MD à 196,1MD, soit -8,7%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 26,755MD au 31 décembre 2012 à 26,984MD à fin 2013, soit une hausse de +0,86%.

Le ratio des CDL est ainsi passé de 7,32% au 31 décembre 2012 à 7,48% au 31 décembre 2013.

Le ratio de couverture (Provisions + produits réservés / CDL) s'est établi à 71,80% en 2013 contre 69,36% à la fin de 2012.

	CIL (MDT)			Part de marché de la C I L %		
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Approbations	196,1	214,9	189,2	11,15%	12,30%	13,06%
Mises en Force	172,8	166,6	159,3	12,19%	11,95%	13,57%
Encours financiers	326,1	320,5	313,9	12,54%	13,27%	14,52%

❖ Activité de la CIL au 30 juin 2014:

Au terme du premier semestre 2014 et par rapport à la même période une année auparavant, la CIL a enregistré une hausse en termes de part de marché de 75 points de base pour les approbations et une baisse de 176 points de base pour les mises en force.

Quant à la part de marché en termes d'encours financiers, celle-ci a diminué de 89 points de base.

A la fin du 1^{er} semestre 2014, les mises en force se sont élevées à 103,2 MD contre 101,9 MD au 30/06/2014, soit une hausse de +1,31%.

Les approbations ont évolué à un rythme plus élevé, passant de 117,2 MD au 30/06/2013 à 141,2 MD au 30/06/2014, soit une hausse de +20,48%.

Le ratio des créances classées a atteint 8,54% au 30/06/2014 contre 8,22% au 30/06/2013 et le ratio de couverture s'est établi au 30 juin 2014 à 61,24% (contre 63,76% au 30 juin 2013).

	CIL (MDT)			Part de marché de la C I L %		
	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Approbations	141,2	117,2	196,1	13,30%	12,55%	11,15%
Mises en Force	103,2	101,9	172,8	12,26%	14,02%	12,19%
Encours financiers	342,9	337,7	326,1	12,43%	13,31%	12,54%

❖ Activité de la CIL au 30 septembre 2014:

Au terme des neufs premiers mois de 2014 et par rapport à la même période une année auparavant, la CIL a enregistré une hausse en termes de part de marché de 13 points de base pour les approbations et une baisse de 8 points de base pour les mises en force et de 6 points de base pour l'encours financiers.

A fin septembre 2014, les mises en force se sont élevées à 150,6 MD contre 137,6 MD au 30/09/2014, soit une hausse de +9,45%.

Les approbations ont évolué à un rythme plus élevé, passant de 154,5 MD au 30/09/2013 à 194,7 MD au 30/09/2014, soit une hausse de +26,04%.

Le ratio des créances classées a atteint 9,88% au 30/09/2014 contre 10,93% au 30/09/2013 et le ratio de couverture s'est établi au 30 septembre 2014 à 61,57% (contre 57,30% au 30 septembre 2013).

	CIL (MDt)			Part de marché de la C I L		
	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013
Approbations	194,7	154,5	196,1	13,08%	11,78%	11,15%
Mises en Force	150,6	137,6	172,8	12,39%	13,18%	12,19%
Encours financiers	345,9	332,2	326,1	12,36%	13,00%	12,54%

CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

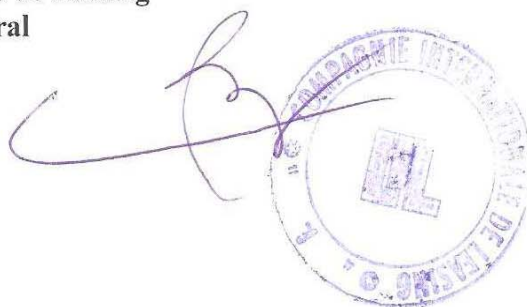
1 - 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

Monsieur Mohamed BRIGUI
Président Directeur Général de la Compagnie Internationale de Leasing

1 - 2 – ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Mr Mohamed BRIGUI
La Compagnie Internationale de Leasing
Le Président Directeur Général



1 - 3 – RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

❖ Etats financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2013:

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.

Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et

La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid Ben Salah.

Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.

❖ Etats financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2012:

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.

Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et

La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid Ben Salah.

Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.

❖ **Etats financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2011:**

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.

Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et

La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.

Adresse : Immeuble International City Center - Tour des bureaux -Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

❖ **Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013:**

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.

Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et

La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid Ben Salah.

Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.

❖ **Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2012:**

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.

Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et

La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid Ben Salah.

Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.

❖ **Etats financiers individuels arrêtés au 30 juin 2014:**

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.

Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et

La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid Ben Salah.

Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.

❖ **Etats financiers individuels arrêtés au 30 juin 2013:**

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.

Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et

La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid Ben Salah.

Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2013

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing & Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji Hergli et la société **Delta Consult** représentée par Mr Walid Ben Salah et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :

« A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie. »

« Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes d'actions émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, les comptes d'obligations étant en cours de régularisation conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières. »

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2012

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing & Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji Hergli et la société **Delta Consult** représentée par Mr Walid Ben Salah et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :

« A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie. »

« Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2011

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing & Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji Hergli et la société **FINOR** représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis les observations post - opinion suivantes :

- « nous attirons l'attention sur la note 3-3-11 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de D : 2.200.000, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs. »

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de D : 1.086.230 DT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'un égal montant.

- « En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

Opinion sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2013

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing & Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji Hergli et la société **Delta Consult** représentée par Mr Walid Ben Salah qui ont émis l'observation suivante :

« A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie. »

Opinion sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2012

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2012 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing & Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji Hergli et la société **Delta Consult** représentée par Mr Walid Ben Salah qui ont émis l'observation suivante :

« A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie. »

Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014

Les états financiers arrêtés au 30 juin 2014 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société **Financial Auditing & Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji Hergli et la société **Delta Consult** représentée par Mr Walid Ben Salah, selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 relatives aux missions d'examen limité et ont émis l'avis suivant :

« Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit. »

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de Compagnie Internationale de Leasing (CIL) arrêtés au 30 juin 2014, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013

Les états financiers arrêtés au 30 juin 2013 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société **Financial Auditing & Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji Hergli et la société **Delta Consult** représentée par Mr Walid Ben Salah, selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 relatives aux missions d'examen limité et ont émis l'avis suivant :

« Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit. »

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de Compagnie Internationale de Leasing (CIL) arrêtés au 30 juin 2013, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

Attestation des commissaires aux comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les commissaires aux comptes

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**
Monsieur Mohamed Neji HERGLI

“ FAC ”
FINANCIAL AUDITING AND CONSULTING
Société d'Expertise Comptable
22, bis Av. Mongi Slim - El Menzah V
1004 TUNIS
Tél: 71.230.666 - Fax: 71.234.215

La société **Delta Consult**
Monsieur Walid BEN SALAH

DELTA CONSULT
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau des Experts
Immeuble SAADI - Tour ED, Bât. 1 - Etage
1082 El Menzah 4 - 20520
Tél: 71 752 032 - Fax: 71 753 033

1 - 4 – ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence. »

Mr Mehdi BACH-HAMBA
La Compagnie Générale d'Investissement
Le Directeur Général



1 - 5 – RESPONSABLE DE L'INFORMATION :

Mr Mourad KALLEL
La Compagnie Internationale de Leasing
Directeur Administratif et Comptable
Tel : 71 33 66 55 Fax : 71 33 70 09



2 - 1 – RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA CIL :

2 - 1 - 1 – DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL :

Dénomination Sociale : Compagnie Internationale de Leasing.

Siège Social : 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

Tel : 71 33.66.55

Fax : 71 33.70.09

E-mail : cil.tunis@cil.fin.tn

2 - 1 - 2 – FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE :

La CIL est une société anonyme régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, telle que modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

2 - 1 - 3 – DATE DE CONSTITUTION ET DUREE :

La CIL a été constituée le 21 Octobre 1992 pour une durée de 99 ans.

2 - 1 - 4 – OBJET SOCIAL :

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans des sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière, et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2 - 1 - 5 – REGISTRE DU COMMERCE :

N° B 112 923 1997.

2 - 1 - 6 – EXERCICE SOCIAL :

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

2 - 1 - 7 – NATIONALITE :

Tunisienne.

2 - 1 - 8 – REGIME FISCAL :

Droit commun et particulièrement les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94-89.

L'augmentation de capital par voie de souscription publique opérée en décembre 2001 a permis à la société de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20% pour une période de cinq ans et ce

dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec l'exercice 2005.

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Aussi la société est régie par la loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000 portant loi de finance pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi 2007-70 du 27 décembre 2007 portant loi de finance pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2 - 1 - 9 – MATRICULE FISCAL :

381878 S A M 000 du 21/10/1992.

2 - 1 - 10 – LIEU OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS RELATIFS A LA SOCIETE :

Siège social de la société 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

2 - 1 - 11 – RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES OBLIGATAIRES, LE CMF, LA BVMT ET LA STICODEVAM :

M. Mourad Kallel – Directeur Administratif et Comptable à la CIL.

2 - 1 - 12 – CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES :

❖ Répartition statutaire des bénéfices (article 42 des statuts de la CIL) :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à cinq pour cent (5%) du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième (10ème) du capital social ;
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Toutes sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.

❖ Assemblées Générales (art 29, 30 et 33 des statuts de la CIL) :

• Admission aux Assemblées Générales (art 29):

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter par un mandataire. Ce mandataire devra être muni d'un pouvoir à cet effet.

La forme de pouvoirs sera déterminée par le Conseil d'Administration. Toutefois, les personnes morales actionnaires sont valablement représentées à toute Assemblée Générale soit par un de leurs gérants soit par un membre de leur Conseil d'Administration soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du Conseil d'Administration ou le mandataire soit lui même actionnaire.

- **Conditions pour être admis à siéger aux Assemblées Générales (art 30):**

Les propriétaires d'actions nominatives doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé par la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion. Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais en dehors de ces limites.

- **Droit de vote (art 33) :**

Chaque membre de l'Assemblée Générale, Ordinaire ou Extraordinaire, a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation. Les votes ont lieu soit à main levée, soit par appel nominatif, soit au scrutin secret, qui est de droit, lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital social des actionnaires présents ou représentés.

❖ **Assemblées Générales Ordinaires (art 35 des statuts de la CIL) :**

- **Convocation :**

Les actionnaires sont réunis chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales Ordinaires peuvent être convoquées extraordinairement soit par le Conseil d'Administration soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales. Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur une première convocation ne peuvent se tenir, qu'elle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.

Les convocations à ces diverses Assemblées sont faites au moyen d'un avis publié dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe et au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les titulaires d'actions nominatives qui en ont fait la demande peuvent être convoqués, à leur frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée, au dernier domicile qu'ils auront fait connaître.

Les avis et les lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

- **Pouvoirs (art 37 des statuts de la CIL) :**

L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales, le rapport du ou des Commissaires sur le mandat qu'elle leur a conféré, ainsi que leurs rapport spéciaux, s'il ya lieu, d'une manière générale elle contrôle les actes du Conseil d'Administration et détermine souverainement la conduite des affaires de la société pour toutes les questions qui ne sont pas de la compétence réservée à l'Assemblée Extraordinaire.

Après lecture des rapports du ou des Commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire discute, approuve, redresse ou rejette les états financiers et approuve, s'il ya lieu, les modifications apportées soit à leur présentation, soit aux méthodes d'évaluation.

Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution ou l'augmentation de tous fonds de réserve ou de prévoyance, décide tous reports à nouveau des bénéfices, fixe les dividendes à répartir.

❖ **Assemblées Générales Extraordinaires (art 38, et 39 des statuts de la CIL)**

- **Convocation – Composition et délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire :**

Les Assemblées Générales Extraordinaires peuvent être convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales.

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, pour délibérer valablement, doit réunir la moitié du capital social.

Si l'Assemblée Générale Extraordinaire n'a pas atteint le quorum exigé par la loi, il sera procédé à la convocation d'une deuxième qui peut délibérer en réunissant le tiers (1/3) du capital puis éventuellement d'une troisième dans les formes et délais prévus par l'article 291 du Code des Sociétés Commerciales.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Le texte des résolutions proposées doit être tenu à la disposition des actionnaires, au siège de la société quinze jours au moins avant la date de la réunion de la première Assemblée.

• **Pouvoirs :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, apporter aux statuts toute modification autorisée par les lois et règlements sur les sociétés. L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut ni changer la nationalité de la société ni augmenter les engagements des actionnaires sauf consentement unanime de tous les actionnaires.

Toutefois, les statuts peuvent être modifiés par le "Président Directeur Général ou le Directeur Général Adjoint, lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis dans leur version modifiée à l'approbation de la première assemblée générale suivante.

2 - 2 – RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE :

Capital Social : 25.000.000 dinars

Nombre d'actions : 5.000.000 actions

Libération : Intégrale

Jouissance : 1^{er} janvier 2014

Nominal : 5 dinars

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

2 - 3 – EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL :

Organe de décision	Nature de l'opération	Montant de l'opération	Capital en circulation	Valeur nominale	Nombre d'actions
AG Constitutive du 22/10/92	Capital initial	5.000.000 DT	5.000.000 DT	10	500.000
AGE du 11/04/95	Augmentation en numéraires	2.500.000 DT	7.500.000 DT	10	750.000
AGE du 02/08/01	Augmentation en numéraires	2.500.000 DT	10.000.000 DT	10	1.000.000
AGE du 26/04/2007	Réduction de la Valeur Nominale de 10 à 5 DT*			5	
AGE du 26/04/2007	Augmentation par incorporation de réserves*	2.500.000 DT	12.500.000 DT	5	2.500.000
AGE du 26/04/2007	Augmentation par incorporation de réserves**	2.500.000 DT	15.000.000 DT	5	3.000.000
AGE du 25/05/2010	Augmentation par incorporation de réserves***	5.000.000 DT	20.000.000 DT	5	4.000.000
AGE du 24/05/2011	Augmentation par incorporation de réserves****	5.000.000 DT	25.000.000 DT	5	5.000.000

*Au cours de l'année 2007, la CIL a réalisé la première tranche de l'augmentation de capital par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 26 avril 2007 qui a aussi décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 à 5 dinars.

** Le conseil d'administration de la CIL, réuni le 18 décembre 2008, a décidé la réalisation de la deuxième tranche de l'augmentation de capital par incorporation de réserves pour porter ce dernier de 12,5 à 15 millions de dinars.

*** L'Assemblée Générale Extra ordinaire de la CIL, réunie le 25 mai 2010, a décidé d'augmenter le capital social de la CIL de 15 à 20 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour trois (3) anciennes et portant jouissance à partir du 1^{er} janvier 2010 (l'attribution des actions gratuites est fixée à partir du 11 juin 2010).

**** L'Assemblée Générale Extra ordinaire de la CIL, réunie le 24 mai 2011, a décidé d'augmenter le capital social de la CIL de 20 à 25 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour quatre (4) anciennes et portant jouissance à partir du 1^{er} janvier 2011 (l'attribution des actions gratuites est fixée à partir du 03 juin 2011).

2 - 4 – REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 AOUT 2014 :

Actionnariat	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
Actionnaires Tunisiens	1097	4 970 200	24 851 000	99,40%
Personnes morales	96	3 350 800	16 754 000	67,02%
Ayant 3% et plus	8	3 022 860	15 114 300	60,46%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	2	99 000	495 000	1,98%
Ayant au max 0,5%	86	228 940	1 144 700	4,58%
Personnes physiques	1001	1 619 400	8 097 000	32,39%
Ayant 3% et plus	2	694 503	3 472 515	13,89%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	5	271 027	1 355 135	5,42%
Ayant au max 0,5%	994	653 870	3 269 350	13,08%
Actionnaires Etrangers	5	26 663	133 315	0,53%
Personnes morales	2	25 568	127 840	0,51%
Ayant 3% et plus	0	0	-	0,00%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Ayant au max 0,5%	2	25 568	127 840	0,51%
Personnes physiques	3	1 095	5 475	0,02%
Ayant 3% et plus	0	0	-	0,00%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	0	0	-	0,00%
Ayant au max 0,5%	3	1 095	5 475	0,02%
Droits non encore convertis		3 137		
TOTAL	1 102	5 000 000	25 000 000	100,00%

Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31 août 2014

Actionnariat	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
SGF-SICAF	1 001 266	5 006 330	20,03%
STE TOURISTIQUE OCEANA	498 999	2 494 995	9,98%
BOUAZIZ HABIB	522 562	2 612 810	10,45%
TTS Financière	406 950	2 034 750	8,14%
TUNISIAN TRAVEL SERVICE	563 050	2 815 250	11,26%
GAT	212 440	1 062 200	4,25%
Mohamed BRIGUI	171 941	859 705	3,44%
CIL compte de régularisation	182 464	912 320	3,65%
Total	3 559 672	17 798 360	71,19%

Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31 août 2014

Membres	Nombre d'actions et droit de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
Président du Conseil :			
M ^r Mohamed BRIGUI	171 941	859 705	3,44%
Administrateurs :			
M ^r Khaled BEN HASSINE	6 250	31 250	0,13%
Société Générale Financière - SICAF	1 001 266	5 006 330	20,03%
Tunisian Travel Services	563 050	2 815 250	11,26%
GAT	212 440	1 062 200	4,25%
Mr Habib Bouaziz	522 562	2 612 810	10,45%
M ^r Afif BEN YAHIA	0	0	0
M ^r Walid ZAHEG	0	0	0
M ^r Skander KAMOUN	10 710	53 550	0,21%
Total	2 300 169	11 500 845	46,00%

2 - 5 – DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE CIL AU 31 DECEMBRE 2013:

2 - 5 - 1 – PRESENTATION GENERALE DU GROUPE CIL :

Le groupe « Compagnie Internationale de Leasing » (CIL) est composé de trois sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance à savoir le leasing, l'intermédiation en bourse et le capital investment.

- La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » a été créée en octobre 1992 ayant pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à la clôture de l'exercice 2013, à la somme de 25 000 000 DT divisé en 5 000 000 actions de 5 DT chacune.

Les titres de la société sont admis à la cote de la bourse depuis l'année 1995.

- La Compagnie Générale d'Investissement « CGI » est une société anonyme constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

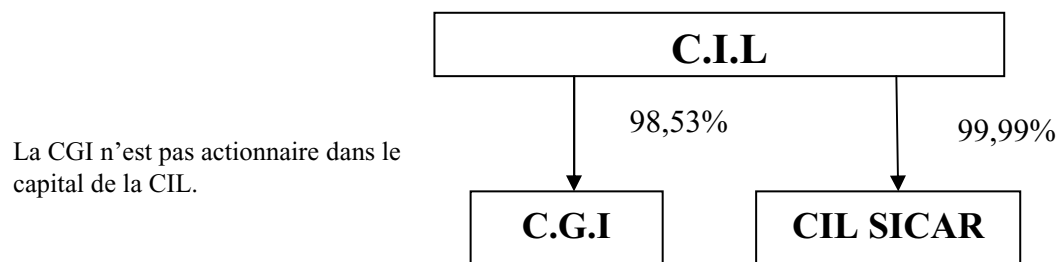
- La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
- La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
- Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
- La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- L'ingénierie financière et le conseil.

Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » s'élève à la clôture de l'exercice 2013 à 1 250 000 DT divisé en 250 000 actions de 5 DT chacune, totalement libérées.

- La société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

Le capital social de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » s'élève à la clôture de l'exercice 2013 à 10 000 000 DT, divisé en 1 000 000 actions de 10 DT chacune, totalement libérées.

Schéma du groupe au 31/12/2013:



Chiffres clés du groupe C.I.L au 31/12/2013 :

						En Dt	
	Capitaux propres avant affectation	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net	Total passif	Charges financières nettes	Dividendes distribués au titre de 2013
C.I.L	54 390 996	17 592 061	10 328 790	8 566 851	309 120 304	16 854 897	0,750
C.G.I	1 074 584	432 411	-211 139	57 878	901 586	0	-
CIL SICAR	10 101 603	259 636	119 543	84 171	61 360	304	-

Les engagements financiers du groupe au 31/12/2013 :

	CGI	CIL SICAR	CIL	En Dt Groupe CIL consolidé
- Emprunts bancaires	0	0	115 606 561	115 606 561
- Emprunts obligataires	0	0	125 500 000	124 394 500
- Billet de trésorerie et assimilés*	0	0	48 200 000	44 200 000
Total Emprunts	0	0	289 306 562	284 201 061
- Intérêts courus nets des charges constatées d'avance			6 299 332	6 276 431
Total dettes rattachées			6 299 332	6 276 431
Total Emprunts et Dettes rattachées	0	0	295 605 893	290 477 492

* Billets de trésorerie et certificats de leasing à moins d'un an.

Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe :

Il n'existe pas de financement inter-sociétés au sein du groupe CIL.

Il est à signaler, par ailleurs, que la CGI a souscrit à certains emprunts obligataires lancés par la CIL et qu'au 31/12/2013 les échéances en principal restant à rembourser par la Compagnie Internationale de Leasing au profit de la CGI totalisent 90 000 DT.

IL est à signaler également, que la CIL SICAR a souscrit à l'emprunt CIL 2011/1 pour un montant de 750 000 DT, à l'emprunt CIL 2012/1 pour un montant de 610 000 DT et à l'emprunt CIL 2013/1 pour un montant de 77 500DT.

2 - 5 - 2 – RELATION AVEC LES SOCIETES DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2013:

Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Prêts octroyés :

Néant.

Crédits reçus des sociétés du groupe :

La CIL a réalisé, en 2013, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de 1 500 000 DT, émis le 12 Février 2013 et échu le 13 Mai 2013, au taux facial de 6,10%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 22 531 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 2 000 000 DT, émis le 30 Juillet 2013 et échu le 28 Octobre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 31 980 DT.

- ✓ Un Billet de Trésorerie de 1 500 000 DT, émis le 13 Mai 2013 et échu le 21 Août 2013, au taux facial de 6,3%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 25 799 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 11 Septembre 2013 et échu le 10 Décembre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 15 990 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 11 Septembre 2013 et échu le 11 Octobre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 5 387 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 11 Octobre 2013 et échu le 20 Novembre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 7 170 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 2 000 000 DT, émis le 28 Octobre 2013 et échu le 27 Novembre 2013, au taux facial de 6,55%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 10 857 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 20 Novembre 2013 et à échoir le 19 Janvier 2014, au taux facial de 6,66%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 7 502 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 2 000 000 DT, émis le 27 Novembre 2013 et à échoir le 26 Janvier 2014, au taux facial de 6,66%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 12 442 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 10 Décembre 2013 et à échoir le 10 Mars 2014, au taux facial de 6,6%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 3 788 DT.

Les créances et les dettes commerciales inter-groupe :

Le solde du compte CGI tel qu'il figure au niveau de la comptabilité de la CIL est nul.

Le solde du compte CIL SICAR tel qu'il figure au niveau de la comptabilité de la CIL est nul.

Les apports en capital :

Au 31-12-2013, la CIL détient 99,99% du capital de CIL SICAR.

Au 31-12-2013, la CIL détient 98,53% du capital de la CGI.

Garanties et sûretés réelles données ou reçues ; et cautions données ou reçues des sociétés du groupe :

- | | |
|----------------------------------|-------------------|
| ○ Garanties et sûretés réelles : | ○ Cautions : |
| ▪ Données : néant | ▪ Données : néant |
| ▪ Reçues : néant | ▪ Reçues : néant |

Relations commerciales entre la CIL et les sociétés du groupe

- Chiffre d'affaires réalisé par la CIL avec la CGI : néant
- Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou autres éléments d'actifs inter-group : néant
- Les prestations de service reçues ou données : La CGI représente la filiale de la CIL. Cette dernière est cliente de la CGI, à qui elle confie les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires qu'elle émet, certaines opérations de mise en place de billets de trésorerie ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.
La somme des prestations de service réalisées par la CGI pour le compte de la CIL totalise, à 272 578 DT pour l'année 2013.
- Les contrats de gestion : néant.
- Les contrats de location : la CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer en 2013 est de 40 625 DT HT.

2 - 6 – RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31 DECEMBRE 2013 AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE* :

2 - 6 - 1 – RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31 DECEMBRE 2013:

❖ Société AGRO SERVICES :

Le Conseil d'Administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2013 à 286 243 DT et a été totalement provisionné.
Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits de 2013, des intérêts pour un montant de 13 499 DT.

❖ Société touristique OCEANA :

Au cours de l'exercice 2013, la CIL a mis en force un contrat de leasing au profit la société touristique OCEANA, dans laquelle elle détient 2,46% du capital, pour une durée de 4 ans et à un taux de d'intérêt de 10%, portant sur le financement de divers équipements hôteliers d'une valeur totale de 86 527 DT.

Au 31/12/2013, l'encours global des crédits de la société OCEANA est de 1 983 586 DT.

Au cours de l'année 2013, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 34 902 DT HT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

2 - 6 - 2 – INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS :

NOM OU RAISON SOCIALE	Engagements	
	Montant en DT	Conditions
Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement.		
OCEANA	1 983 586	3-5 ans 8% à 10%
Les entreprises dans les quelles un des propriétaires ou associé ou mandataire délégué est directeur ou membre de son conseil d'administration ou de son conseil de surveillance ou de la société.		
OCEANA	1 983 586	3-5 ans 8% à 10%

❖ Rémunération des dirigeants :

- Le Président Directeur Général de la CIL a bénéficié au titre de l'année 2013 de :
 - ✓ Une rémunération brute de 266 049 DT ;
 - ✓ La prise en charge des charges salariales pour 19 549 DT ;
 - ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.
- Le Directeur Général Adjoint :

Sur l'autorisation du Conseil d'Administration réuni le 5 avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue, après son départ à la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en

* Telles que définies par l'article 23 de la loi n° 2001-61 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

A ce titre, les charges supportées par la CIL en 2013, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 201 327 DT dont 18 357 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à 22 370 DT, dont 2 040 DT de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

2 - 6 - 3 – TRANSFERT DE RESSOURCES ET D'OBLIGATIONS :

Néant

2 - 7 – DIVIDENDES :

	2011	2012	2013
	en dinars		
Résultat net	8 203 155	9 108 340	8 566 851
Montant global des dividendes	3 750 000	3 750 000	3 750 000
Dividende par action	0,750	0,750	0,750
Date de mise en paiement	31/05/2012	30/05/2013	29/05/2014

2 - 8 – MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR :

Les actions de la CIL sont négociées au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe à fin octobre 2014, 9 emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur 17 lignes de cotation, il s'agit de :

- CIL 2008 emprunt subordonné (10 ans avec 5 années de franchise, 7,25% et/ou TMM + 1,50%) ;
- CIL 2009/3 (5 ans, 5,25% et/ou TMM+0,75%) ;
- CIL 2010/1 (5 ans, 5,25% et/ou TMM+0,75%) ;
- CIL 2010/2 (5 ans, 5,375% et/ou TMM+0,75%) ;
- CIL 2011/1 (5 ans, 5,50% et/ou TMM+0,75%) ;
- CIL 2012/1 (5 ans, 6,0% et/ou TMM+1,25%) ;
- CIL 2012/2 (5 ans, 6,5% et/ou TMM+1,75%) ;
- CIL 2013/1 selon 2 catégories : catégorie A d'une durée de 5 ans et un taux d'intérêt de 7% ou TMM+1,50% brut par an et une catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt de 7,25% brut par an ;
- CIL 2014/1 (5 ans, 7,2% et/ou TMM+1,90%).

2 - 9 – NOTATION DE LA SOCIETE :

Le **1^{er} juillet 2011**, Fitch Ratings a revu les notes nationales attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing à **'BBB (tun)'** pour la note à long terme, placée sous surveillance négative, et **'F3 (tun)'** pour la note à court terme, placée sous surveillance négative.

Le **21 décembre 2011**, Fitch Ratings a abaissé la note nationale à long terme de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) de **'BBB (tun)'** à **'BBB-(tun)'** et a confirmé sa note à court terme **'F3 (tun)'**. Simultanément, l'agence a levé la surveillance négative sous laquelle ces notes avaient été placées. La perspective de la note nationale à long terme est stable.

Le **2 août 2012**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) **'BBB-(tun)'** et sa note à court terme **'F3 (tun)'**. La perspective de la note nationale à long terme est stable.

Le **13 février 2013**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) **'BBB-(tun)'** et sa note à court terme **'F3 (tun)'**. La perspective de la note nationale à long terme est stable.

Le **14 mars 2014**, Fitch Ratings a noté la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) **'BBB-(tun)'** à long terme et **'F3 (tun)'** à court terme. La perspective de la note nationale à long terme est négative.

La note nationale "F3" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

La note nationale "BBB-" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. (Voir échelle de notation page 34).

Compagnie Internationale de Leasing

Fiche de notation

Notes

Notes Nationales

Long Terme	BBB-(tun)
Court Terme	F3(tun)

Risque Souverain

NDE ^a LT en monnaie étrangère	BB-
NDE ^a LT en monnaie locale	BB
Note de plafond souverain	BB

Perspective

NDE ^a LT en monnaie étrangère du Négative souverain	
NDE ^a LT en monnaie locale du Négative souverain	
Note Nationale à Long Terme	Négative

^a NDE – Note de Défaut Emetteur

Données Financières

Compagnie Internationale de Leasing

	30 juin 13	31 déc 12
Total Bilan (Mio USD)	227,8	228,5
Total Bilan (Mio TND)	377,0	354,4
Fonds propres (Mio TND)	50,2	51,0
Résultat d'exploitation (Mio TND)	4,5	11,2
Résultat Net (Mio TND)	3,7	9,1
Résultat d'exploitation/ Actifs Moyens (%)	2,48	3,23
Résultat d'exploitation/ Fonds Propres Moyens (%)	17,93	23,48
Ratio Tier 1 (%)	12,75	13,32
Fds Propres Durs Fitch/ Actifs Pondérés	13,42	14,53

Rapports Associés

Peer Review: Tunisian Leasing Companies
(mars 2014)

Analystes

Sonia Trabelsi
+33 1 44 29 91 42
sonia.trabelsi@fitchratings.com

Solena Gloaguen
+44 20 3530 1126
solena.gloaguen@fitchratings.com

Fondements des notes attribuées

Des notes basées sur les qualités intrinsèques : Les notes nationales de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) reflètent une qualité d'actifs moyenne, une liquidité tendue, et un ratio de capital Tier 1 d'un niveau modeste comparé à ses pairs. Elles tiennent néanmoins compte d'une rentabilité acceptable, bien que sous pression.

Une rentabilité affaiblie mais acceptable : La rentabilité d'exploitation de la CIL s'est affaiblie au S1 2013, suite à l'alourdissement des dotations aux provisions, mais aussi à la baisse de la marge nette d'intérêts. Les charges d'exploitation sont étroitement contrôlées, avec un coefficient d'exploitation maintenu à 33% au S1 2013. Fitch estime que la rentabilité de la CIL au S2 2013 et en 2014 dépendra de l'efficacité dont la société fera preuve dans la maîtrise de son coût du risque et dans le relèvement des marges sur prêts clients amorcé fin 2013.

Une qualité d'actifs dégradée : L'augmentation des créances douteuses au S1 2013 s'explique principalement par la dégradation du risque de crédit de gros emprunteurs du secteur du tourisme et du BTP. Le ratio de créances douteuses de la CIL, en légère augmentation à fin juin 2013, restait conforme à celui de ses pairs, mais les créances douteuses nettes de provisions représentaient une part supérieure des fonds propres (19%).

Depuis 2013, CIL s'est attachée à réduire la concentration de son portefeuille de crédits. Les vingt plus gros engagements représentaient 9% des encours de crédits à fin juin 2013 (contre 12% à fin 2012).

Une liquidité encore tendue : N'étant pas adossée à un groupe bancaire, la CIL est très dépendante des marchés financiers, en particulier obligataires, pour son financement. A fin 2013, le montant des lignes de crédit confirmées et non utilisées ne couvrait qu'environ un tiers des besoins de financement annuels. Toutefois, la CIL veille à ce que la maturité moyenne de ses crédits reste inférieure à celles de ses ressources, de sorte que les flux générés par le remboursement des crédits lui permettent de gérer correctement ses échéances financières.

Un niveau de capitalisation modeste : Le niveau de fonds propres de la CIL reste modeste dans l'absolu et en termes relatifs compte tenu de son profil de risque et se situe en retrait par rapport à certains de ses pairs.

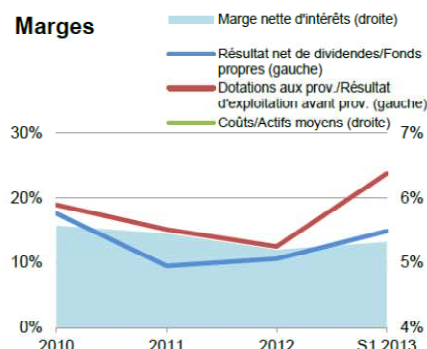
Un soutien incertain : Le capital de la CIL est contrôlé à hauteur de 33% par son président directeur général au travers d'une société d'investissement, d'une société touristique et en nom propre. En l'absence d'un actionnaire institutionnel majoritaire, Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien extérieur serait possible mais non certain.

Perspectives et éléments déterminants des notes

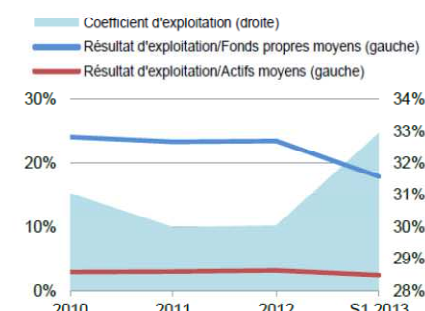
Une dégradation accrue des indicateurs financiers : Les notes pourraient être dégradées en cas d'une détérioration plus importante de la qualité d'actifs, du ratio Tier 1, et de la rentabilité de la société.

Source: Société ; Fitch (données à fin juin 2013 sauf mention contraire).

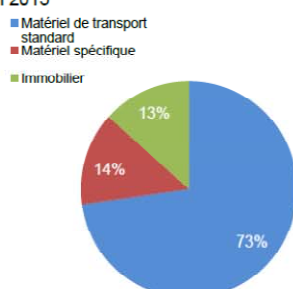
Marges



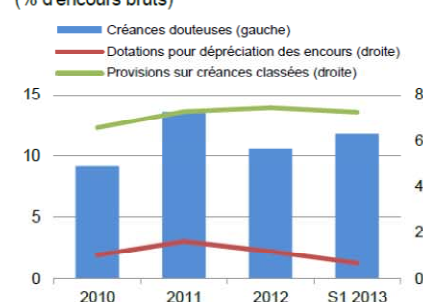
Ratios de rentabilité



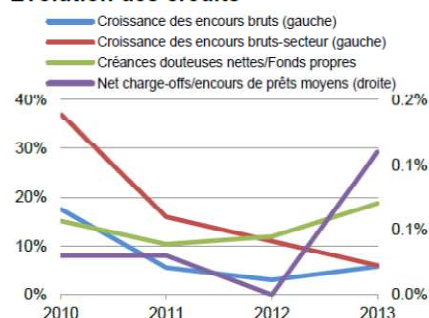
Portefeuille de crédits – juin 2013



Qualité d'actifs (% d'encours bruts)

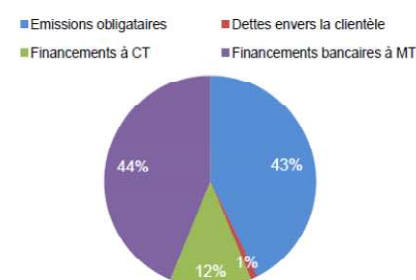


Evolution des crédits

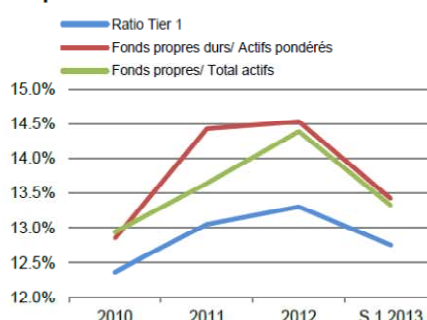


Ressources

(hors fds propres)



Capital & Effet de levier



Related Criteria

Global Financial Institutions Rating Criteria (janvier 2014)

Finance and Leasing Companies Criteria (décembre 2012)

National Scale Ratings Criteria (octobre 2013)

Compagnie Internationale de Leasing
Income Statement

	30 Jun 2013			31 Dec 2012			31 Dec 2011			31 Dec 2010		
	6 Months - Interim USDm Unaudited	Months - Interim TNDm Unaudited	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets		Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets		Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets	
1. Interest Income on Loans	9.5	15.8	8.63	31.4	9.04		31.1	9.32		28.8	9.20	
2. Other Interest Income	0.2	0.3	0.16	0.6	0.17		0.0	0.00		0.5	0.16	
3. Dividend Income	0.0	0.0	0.00	0.2	0.06		0.1	0.03		0.0	0.00	
4. Gross Interest and Dividend Income	9.7	16.1	8.79	32.2	9.27		31.2	9.35		29.3	9.36	
5. Interest Expense on Customer Deposits	n.a.	n.a.	-	n.a.	-		n.a.	-		n.a.	-	
6. Other Interest Expense	4.7	7.8	4.26	14.5	4.17		14.9	4.46		13.8	4.41	
7. Total Interest Expense	4.7	7.8	4.26	14.5	4.17		14.9	4.46		13.8	4.41	
8. Net Interest Income	5.0	8.3	4.53	17.7	5.09		16.3	4.88		15.5	4.95	
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00		0.0	0.00		0.0	0.00	
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.2	0.3	0.16	0.2	0.06		0.3	0.09		0.2	0.06	
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00		0.0	0.00		0.0	0.00	
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00		0.0	0.00		0.0	0.00	
13. Net Fees and Commissions	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00		0.0	0.00		0.0	0.00	
14. Other Operating Income	0.1	0.2	0.11	0.4	0.12		0.4	0.12		0.4	0.13	
15. Total Non-Interest Operating Income	0.3	0.5	0.27	0.6	0.17		0.7	0.21		0.6	0.19	
16. Personnel Expenses	1.1	1.8	0.98	3.4	0.98		3.1	0.93		2.8	0.89	
17. Other Operating Expenses	0.7	1.1	0.60	2.1	0.60		2.0	0.60		2.2	0.70	
18. Total Non-Interest Expenses	1.8	2.9	1.58	5.5	1.58		5.1	1.53		5.0	1.60	
19. Equity-accounted Profit/ Loss - Operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00		0.0	0.00		0.0	0.00	
20. Pre-Impairment Operating Profit	3.6	5.9	3.22	12.8	3.68		11.9	3.57		11.1	3.55	
21. Loan Impairment Charge	0.9	1.5	0.82	1.6	0.46		2.0	0.60		2.5	0.80	
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	(0.1)	(0.1)	(0.05)	0.0	0.00		(0.2)	(0.06)		(0.4)	(0.13)	
23. Operating Profit	2.7	4.5	2.46	11.2	3.22		10.1	3.03		9.0	2.88	
24. Equity-accounted Profit/ Loss - Non-operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00		0.0	0.00		0.0	0.00	
25. Non-recurring Income	0.1	0.1	0.05	0.2	0.06		0.0	0.00		3.4	1.09	
26. Non-recurring Expense	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00		0.0	0.00		0.0	0.00	
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00		0.0	0.00		0.0	0.00	
28. Other Non-operating Income and Expenses	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00		0.1	0.03		0.0	0.00	
29. Pre-tax Profit	2.8	4.6	2.51	11.4	3.28		10.2	3.06		12.4	3.96	
30. Tax expense	0.5	0.9	0.49	2.3	0.66		2.0	0.60		2.1	0.67	
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00		0.0	0.00		0.0	0.00	
32. Net Income	2.2	3.7	2.02	9.1	2.62		8.2	2.46		10.3	3.29	
33. Change in Value of AFS Investments	0.0	0.0	0.00	n.a.	-		0.0	0.00		n.a.	-	
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-		n.a.	-		n.a.	-	
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.	-		n.a.	-		n.a.	-	
36. Remaining OCI Gains/(losses)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-		n.a.	-		n.a.	-	
37. Fitch Comprehensive Income	2.2	3.7	2.02	9.1	2.62		8.2	2.46		10.3	3.29	
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.	-		n.a.	-		n.a.	-	
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	2.2	3.7	2.02	9.1	2.62		8.2	2.46		10.3	3.29	
40. Memo: Common Dividends Relating to the Period	n.a.	n.a.	-	3.7	1.07		3.8	1.14		3.0	0.96	
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	n.a.	n.a.	-	n.a.	-		0.0	0.00		n.a.	-	

Exchange rate

USD1 = TND1.65480

USD1 = TND1.55060

USD1 = TND1.49930

USD1 = TND1.43790

Compagnie Internationale de Leasing Balance Sheet

	30 Jun 2013			31 Dec 2012			31 Dec 2011			31 Dec 2010		
	6 Months - Interim	Interim	As % of	Year End	As % of	Year End	Year End	As % of	Year End	Year End	As % of	As % of
	USDm	TNDm	Assets	TNDm	Assets	TNDm	TNDm	Assets	TNDm	TNDm	Assets	Assets
Assets												
A. Loans												
1. Residential Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
2. Other Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
3. Other Consumer/ Retail Loans	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	-
5. Other Loans	219.2	362.8	96.23	342.9	96.76	332.9	96.26	315.4	96.32	315.4	96.32	96.32
6. Less: Reserve for Impaired Loans/ NDI s	13.6	22.5	6.97	20.7	6.84	19.0	6.81	18.8	6.86	18.8	6.86	6.86
7. Net Loans	205.6	340.3	90.27	322.2	90.91	313.9	92.65	296.6	92.46	296.6	92.46	92.46
8. Gross Loans	219.2	362.8	96.23	342.9	96.76	332.9	96.26	315.4	96.32	315.4	96.32	96.32
9. Memo: Impaired Loans included above	19.3	31.9	8.46	26.8	7.56	23.8	7.02	25.1	7.82	25.1	7.82	7.82
10. Memo: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	-
B. Other Earning Assets												
1. Loans and Advances to Banks	6.3	10.5	2.79	6.6	2.43	5.1	1.51	4.6	1.43	4.6	1.43	1.43
2. Reverse Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
3. Trading Securities and at FV through Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
4. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
5. Available for Sale Securities	0.0	0.0	0.00	2.9	0.82	0.5	0.15	0.7	0.22	0.7	0.22	0.22
6. Held to Maturity Securities	11.7	18.5	4.91	13.7	3.87	17.8	3.78	9.9	3.09	9.9	3.09	3.09
7. At-equity Investments in Associates	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
8. Other Securities	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
9. Total Securities	11.2	18.5	4.91	16.6	4.68	13.3	3.93	10.6	3.30	10.6	3.30	3.30
10. Memo: Government Securities included Above	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
11. Memo: Total Securities Pledged	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
12. Investments in Property	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
13. Insurance Assets	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
14. Other Earning Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	1.5	0.44	1.2	0.37	1.2	0.37	0.37
15. Total Earning Assets	223.2	369.3	97.96	347.4	98.02	333.6	98.52	313.0	97.57	313.0	97.57	97.57
C. Non-Earning Assets												
1. Cash and Due From Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
2. Memo: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
3. Furnished Real Estate	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
4. Fixed Assets	1.9	3.1	0.82	3.0	0.85	3.3	0.97	3.7	1.15	3.7	1.15	1.15
5. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
6. Other Intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
10. Other Assets	2.8	4.6	1.22	4.0	1.13	1.7	0.50	4.1	1.28	4.1	1.28	1.28
11. Total Assets	227.8	377.0	100.00	354.4	100.00	338.6	100.00	320.8	100.00	320.8	100.00	100.00
Liabilities and Equity												
D. Interest-Bearing Liabilities												
1. Customer Deposits - Current	1.9	3.2	0.85	2.7	0.76	3.6	1.06	4.4	1.37	4.4	1.37	1.37
2. Customer Deposits - Savings	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
3. Customer Deposits - Term	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
4. Total Customer Deposits	1.9	3.2	0.85	2.7	0.76	3.6	1.06	4.4	1.37	4.4	1.37	1.37
5. Deposits from Banks	3.6	6.0	1.59	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
6. Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
7. Other Deposits and Short-Term Borrowings	19.4	32.1	8.51	20.7	5.84	22.0	6.49	11.3	3.52	11.3	3.52	3.52
8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding	25.0	41.3	10.95	23.4	6.60	25.6	7.56	15.7	4.89	15.7	4.89	4.89
9. Senior Debt Maturing after 1 Year	154.3	255.3	67.12	250.6	70.17	242.2	71.49	236.3	74.28	236.3	74.28	74.28
10. Subordinated Borrowing	6.0	10.0	2.65	10.0	2.82	10.0	2.95	10.0	3.12	10.0	3.12	3.12
11. Other Funding	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
12. Total Long Term Funding	160.3	265.3	70.37	260.6	73.99	252.2	74.44	246.3	77.40	246.3	77.40	77.40
13. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
14. Trading Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
15. Total Funding	186.3	306.6	81.33	284.2	80.19	277.8	82.00	264.0	82.29	264.0	82.29	82.29
E. Non-Interest Bearing Liabilities												
1. Fair Value Portion of Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
2. Credit impairment reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
3. Reserves for Pensions and Other	0.2	0.3	0.08	0.3	0.08	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
4. Current Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
8. Insurance Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
9. Other Liabilities	12.0	19.9	5.28	16.9	5.33	14.8	4.37	15.3	4.77	15.3	4.77	4.77
10. Total Liabilities	197.5	326.8	86.68	303.4	86.64	292.6	86.36	279.3	87.06	279.3	87.06	87.06
F. Hybrid Capital												
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
G. Equity												
1. Common Equity	30.3	50.2	13.32	51.0	14.39	46.2	13.64	41.5	12.94	41.5	12.94	12.94
2. Non-controlling Interest	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
3. Securities Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
6. Total Equity	30.3	50.2	13.32	51.0	14.39	46.2	13.64	41.5	12.94	41.5	12.94	12.94
7. Total Liabilities and Equity	227.8	377.0	100.00	354.4	100.00	338.6	100.00	320.8	100.00	320.8	100.00	100.00
8. Memo: Fitch Core Capital	30.3	50.2	13.32	51.0	14.39	46.2	13.64	41.5	12.94	41.5	12.94	12.94
9. Memo: Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-

Exchange rate

USD1 = TND1.65480

USD1 = TND1.55060

USD1 = TND1.49930

USD1 = TND1.43790

Compagnie Internationale de Leasing Summary Analytics

	30 Jun 2013 6 Months - Interim	31 Dec 2012 Year End	31 Dec 2011 Year End	31 Dec 2010 Year End
A. Interest Ratios				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	8.95	9.30	9.54	9.87
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	9.06	9.47	9.58	9.92
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	5.32	5.16	5.45	5.57
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	4.67	5.20	5.01	5.25
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	3.83	4.73	4.39	4.40
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Assets	4.67	5.20	5.01	5.25
B. Other Operating Profitability Ratios				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	5.68	3.28	4.12	3.73
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	32.95	30.05	30.00	31.06
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.60	1.59	1.54	1.65
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	23.51	26.83	27.48	29.68
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	3.25	3.70	3.59	3.66
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	23.73	12.50	15.13	18.92
7. Operating Profit/ Average Equity	17.93	23.48	23.33	24.06
8. Operating Profit/ Average Total Assets	2.48	3.23	3.04	2.97
9. Taxes/ Pre-tax Profit	19.57	20.18	19.61	16.94
10. Pre-Impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	3.18	3.65	3.72	3.44
11. Operating Profit / Risk Weighted Assets	2.43	3.19	3.15	2.79
C. Other Profitability Ratios				
1. Net Income/ Average Total Equity	14.75	19.08	18.94	27.54
2. Net Income/ Average Total Assets	2.04	2.63	2.47	3.39
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	14.75	19.08	18.94	27.54
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	2.04	2.63	2.47	3.39
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	2.04	2.63	2.47	3.39
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	1.99	2.59	2.56	3.19
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	1.99	2.59	2.56	3.19
D. Capitalization				
1. Fitch Core Capital/Weighted Risks	13.42	14.53	14.43	12.85
2. Fitch Eligible Capital/ Weighted Risks	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	13.32	14.39	13.64	12.94
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	12.75	13.32	13.05	12.37
5. Total Regulatory Capital Ratio	16.02	16.80	16.17	15.66
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	12.75	13.32	n.a.	n.a.
7. Equity/ Total Assets	13.32	14.39	13.64	12.94
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	n.a.	40.66	46.34	29.13
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	n.a.	40.66	46.34	29.13
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Internal Capital Generation	14.86	10.59	9.52	17.59
E. Loan Quality				
1. Growth of Total Assets	6.38	4.60	5.61	12.21
2. Growth of Gross Loans	5.80	3.00	5.55	17.64
3. Impaired Loans/ Total Gross Loans	8.79	7.82	7.15	7.96
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross loans	6.20	6.04	5.71	5.96
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	70.53	77.24	79.83	74.90
6. Impaired loans less Reserves for Impaired Loans/ Fitch Core Capital	18.73	11.96	10.39	15.18
7. Impaired Loans less Reserves for Imp Loans/ Equity	18.73	11.96	10.39	15.18
8. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	0.86	0.47	0.61	0.86
9. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	0.11	0.00	0.03	0.03
10. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	8.79	7.82	7.15	7.96
F. Funding				
1. Loans/ Customer Deposits	11,337.50	12,700.00	9,247.22	7,168.18
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	175.00	n.a.	n.a.	n.a.
3. Customer Deposits/ Total Funding (excluding derivatives)	1.04	0.95	1.30	1.67

Compagnie Internationale de Leasing
Reference Data

	30 Jun 2013			31 Dec 2012			31 Dec 2011			31 Dec 2010		
	6 Months - Interim	6 Months - Interim	As % of	Year End	Year End	As % of	Year End	Year End	As % of	Year End	Year End	As % of
	USDm	TNDm	Assets	TNDm	TNDm	Assets	TNDm	TNDm	Assets	TNDm	TNDm	Assets
A. Off-Balance Sheet Items												
1. Managed Securitised Assets Reported Off-Balance Sheet	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
5. Committed Credit Lines	37.1	61.4	16.29	61.8	17.44	17.44	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
7. Total Business Volume	264.9	438.4	116.29	416.2	117.44	117.44	338.8	100.00	320.8	320.8	100.00	100.00
8. Memo: Total Weighted Risks	226.1	374.1	99.23	350.9	99.01	99.01	320.2	94.51	323.0	323.0	100.69	100.69
9. Fitch Adjustments to Weighted Risks	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
10. Fitch Adjusted Weighted Risks	226.1	374.1	99.23	350.9	99.01	99.01	320.2	94.51	323.0	323.0	100.69	100.69
B. Average Balance Sheet												
Average Loans	213.3	352.9	93.61	337.8	95.32	95.32	325.9	96.19	291.8	90.96	90.96	90.96
Average Earning Assets	216.6	358.4	95.07	340.2	95.99	95.99	325.6	96.10	295.3	92.05	92.05	92.05
Average Assets	221.0	365.7	97.00	346.4	97.74	97.74	331.7	97.90	303.4	94.58	94.58	94.58
Average Managed Securitised Assets (OBS)	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.00
Average Interest-Bearing Liabilities	178.5	295.4	78.36	281.2	79.35	79.35	273.6	80.76	247.6	77.18	77.18	77.18
Average Common equity	30.6	50.6	13.42	47.7	13.46	13.46	43.3	12.76	37.4	11.66	11.66	11.66
Average Equity	30.6	50.6	13.42	47.7	13.46	13.46	43.3	12.76	37.4	11.66	11.66	11.66
Average Customer Deposits	1.8	3.0	0.80	3.4	0.96	0.96	4.0	1.18	2.2	0.69	0.69	0.69
C. Maturities												
Asset Maturities:												
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	1.0	0.31	0.31
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Liability Maturities:												
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Senior Debt Maturing 1- 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Covered Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Subordinated Debt Maturing 1- 5 Year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	6.0	10.0	2.65	10.0	2.82	2.82	10.0	2.95	10.0	3.12	3.12	3.12
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
D. Equity Reconciliation												
1. Equity	30.3	50.2	13.32	51.0	14.39	14.39	46.2	13.64	41.5	12.94	12.94	12.94
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.00
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
4. Published Equity	30.3	50.2	13.32	51.0	14.39	14.39	46.2	13.64	n.a.	-	-	-
E. Fitch Eligible Capital Reconciliation												
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	30.3	50.2	13.32	51.0	14.39	14.39	46.2	13.64	41.5	12.94	12.94	12.94
2. Fair value effect incl in own debt/borrowings at fv on the B/S- CC only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.00
3. Non-loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.00
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.00
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.00
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.00
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.00
8. First loss tranches of off balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.00
9. Fitch Core Capital	30.3	50.2	13.32	51.0	14.39	14.39	46.2	13.64	41.5	12.94	12.94	12.94
10. Eligible weighted Hybrid capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-
11. Government held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.00	0.00
12. Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	-

Exchange Rate

USD1 = TND1.65480

USD1 = TND1.55060

USD1 = TND1.49930

USD1 = TND1.43790

The ratings above were solicited by, or on behalf of, the issuer, and therefore, Fitch has been compensated for the provision of the ratings.

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT WWW.FITCHRATINGS.COM. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE.

Copyright © 2014 by Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. One State Street Plaza, NY, NY 10004. Telephone: 1-800-753-4824, (212) 908-0500. Fax: (212) 460-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion is based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at anytime for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act 2000 of the United Kingdom, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de "positive" pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de "négative" pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL :

3 - 1 – PRESENTATION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING :

La Compagnie Internationale de Leasing est un établissement financier spécialisé dans le financement par voie de leasing de biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution des sociétés nouvelles ou de toute autre manière et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

3 - 2 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2013 :

3 - 2 - 1 – SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 31 DECEMBRE 2013 :

En MD	Ensemble du secteur			CIL			Part de marché de la C I L		
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Approbations	1759,0	1747,8	1449,1	196,1	214,9	189,2	11,15%	12,30%	13,06%
Mises en Force	1417,0	1394,3	1174,0	172,8	166,6	159,3	12,19%	11,95%	13,57%
Encours financiers	2600,8	2 414,9	2161,4	326,1	320,5	313,9	12,54%	13,27%	14,52%

3 - 2 - 2 – LES PERFORMANCES DE LA CIL AU 31 DECEMBRE 2013 :

Au 31 décembre 2013 et par rapport à la même période en 2012, la CIL a enregistré une régression en termes de part de marché de 11,5 points de base pour les approbations et une progression de la part de marché des mises en force de 2,4 points de base.

La part de marché des encours financier a diminué à 12,54% (vs 13,27% en 2012), soit un repli de 7,3 points de bases.

3 - 2 - 2 – 1 EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 31 décembre 2013 ont atteint 196,1 MD contre 214,9 MD au 31 décembre 2012, soit une régression de 8,73%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	31/12/2013		31/12/2012		31/12/2011		Variation
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	22,5	11,50%	22,2	10,33%	24,1	12,74%	1,57%
Agriculture et pêche	25,9	13,19%	24,4	11,35%	47,9	25,32%	6,01%
B.T.P.	29,0	14,78%	27,9	12,98%	18,7	9,88%	3,89%
Transport	15,7	7,98%	32,3	15,03%	20,6	10,89%	-51,54%
Tourisme	3,6	1,84%	6,5	3,02%	4,5	2,38%	-44,62%
Location de voitures	33,0	16,83%	29,6	13,77%	17,0	8,99%	11,49%
Commerce	39,1	19,93%	42,8	19,92%	33,7	17,81%	-8,66%
Services divers	27,4	13,95%	29,2	13,59%	22,7	12,00%	-6,28%
Total	196,1	100,00%	214,9	100,00%	189,2	100,00%	-8,73%

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	31/12/2013		31/12/2012		31/12/2011		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Matériel de transport	159,8	81,49%	174,8	81,34%	157,0	83,0%	-8,58%
Mobilier	21,1	10,76%	18,8	8,75%	15,9	8,4%	12,23%
Immobilier	15,2	7,75%	21,3	9,91%	16,3	8,6%	-28,64%
Total	196,1	100,00%	214,9	100,00%	189,2	100,00%	-8,73%

La répartition des approbations par type d'équipement :

Notre établissement ne procède pas à la répartition des approbations par type d'équipements étant donné qu'ils ne sont pas automatiquement matérialisés par des contrats. De plus, les montant approuvés sont sous forme d'enveloppe et peuvent être utilisés pour le financement de différents types d'équipements.

Un dossier de financement peut porter à la fois sur une machine industrielle et un équipement BTP (chargeuse) et sera approuvé comme dossier global unique sans aucune affectation au départ. L'affectation se fait une fois l'approbation est transformée en contrat de leasing.

Par ailleurs, notre système d'information répartie les approbations par type de secteur et par type de bien.

3 - 2 - 2 – 2 EVOLUTION DES MISES EN FORCE :

Les mises en force ont connu une amélioration de 6,2MD soit +3,73% en passant de 166,6MD au 31 décembre 2012 à 172,8MD à la même période de 2013.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	31/12/2013		31/12/2012		31/12/2011		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	19,0	10,99%	18,8	11,30%	17,4	10,92%	1,03%
Agriculture et pêche	22,6	13,07%	20,5	12,32%	40,3	25,30%	10,20%
B.T.P.	23,7	13,73%	23,7	14,24%	15,7	9,86%	0,10%
Transport	13,1	7,59%	25,7	15,44%	20,8	13,06%	-48,98%
Tourisme	3,2	1,85%	3,7	2,28%	4,0	2,51%	-13,51%
Location de voitures	32,3	18,69%	26,0	15,63%	15,7	9,86%	24,23%
Commerce	32,4	18,74%	28,0	16,83%	27,1	17,01%	15,67%
Services divers	26,5	15,35%	20,0	12,02%	18,3	11,49%	32,65%
Total	172,8	100,00%	166,6	100,00%	159,3	100,00%	3,73%

La répartition des mises en force par type d'équipement se détaille comme suit :

	31/12/2013		31/12/2012		31/12/2011		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Véhicule utilitaire	38,0	21,99%	32,1	19,27%	51,9	32,58%	18,38%
Véhicule non utilitaire	36,5	21,12%	36,2	21,73%	31,5	19,77%	0,83%
Voiture de location	31,5	18,23%	23,6	14,17%	14,4	9,04%	33,47%
Véhicules individuels	106,0	61,34%	91,9	55,16%	97,8	61,39%	15,34%
Véhicules de transport touristique	0,7	0,41%	1,1	0,66%	1,2	0,75%	-36,36%
Véhicules lourds	19,6	11,34%	30,1	18,07%	22,9	14,38%	-34,88%
Equipements BTP	12,3	7,12%	15,1	9,06%	8,4	5,27%	-18,54%
Autres équipements	20,2	11,69%	19,6	11,76%	17,5	10,99%	3,06%
Immobiliers	14,0	8,10%	8,8	5,28%	11,5	7,22%	59,09%
Total	172,8	100,00%	166,6	100,00%	159,3	100,00%	3,73%

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	31/12/2013		31/12/2012		31/12/2011		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	20,2	11,69%	19,4	11,64%	17,4	10,92%	4,12%
Matériel de transport	138,6	80,21%	138,4	83,07%	130,4	81,86%	0,14%
Immobilier	14,0	8,10%	8,8	5,28%	11,5	7,22%	59,09%
Total	172,8	100,00%	166,6	100,00%	159,3	100,00%	3,73%

3 - 2 - 2 – 3 EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER NET:

La répartition sectorielle de l'encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	31/12/2013		31/12/2012		31/12/2011		Variation
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	48,2	14,78%	35,4	11,05%	34,1	10,86%	36,16%
Agriculture et pêche	49,8	15,27%	54,6	17,04%	61,2	19,50%	-8,79%
B.T.P.	42,3	12,97%	44,1	13,76%	37,0	11,79%	-4,08%
Transport	39,9	12,24%	46,1	14,38%	41,4	13,19%	-13,45%
Tourisme	14,6	4,48%	16,4	5,12%	17,9	5,70%	-10,98%
Location de voitures	34,9	10,70%	28,8	8,99%	26,9	8,57%	21,18%
Commerce	58,7	18,00%	57,3	17,88%	53,2	16,95%	2,44%
Services divers	37,7	11,56%	37,8	11,79%	42,2	13,44%	-0,26%
Total	326,1	100,00%	320,5	100,00%	313,9	100,00%	1,75%

La répartition de l'encours financier par type d'équipement se détaille comme suit :

	31/12/2013		31/12/2012		31/12/2011		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Véhicule utilitaire	72,9	22,36%	74,4	23,21%	81,4	25,93%	-2,02%
Véhicule non utilitaire	60,1	18,43%	57,0	17,78%	51,8	16,50%	5,44%
Voiture de location	32,9	10,09%	26,3	8,21%	24,5	7,81%	25,10%
Véhicules individuels	165,7	50,81%	157,7	49,20%	157,7	50,24%	5,07%
Véhicules de transport touristique	4,4	1,35%	5,6	1,75%	7,5	2,39%	-21,43%
Véhicules lourds	44,2	13,55%	72,1	22,50%	61,3	19,53%	-38,70%
Equipements BTP	25,1	7,70%	16,0	4,99%	15,7	5,00%	56,88%
Autres équipements	43,7	13,40%	28,5	8,89%	26,9	8,57%	53,33%
Immobilier	43,0	13,19%	40,6	12,67%	44,8	14,27%	5,91%
Total	326,1	100,00%	320,5	100,00%	313,9	100,00%	1,75%

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	31/12/2013		31/12/2012		31/12/2011		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	44,1	13,52%	43,9	13,70%	43,1	13,73%	0,46%
Matériel de transport	238,7	73,20%	235,7	73,54%	226,3	72,09%	1,27%
Immobilier	43,3	13,28%	40,9	12,76%	44,5	14,18%	5,87%
Total	326,1	100,00%	320,5	100,00%	313,9	100,00%	1,75%

3 - 2 - 2 - 4 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE:

Le total des engagements sur la clientèle nets des dépôts de garantie et des avances reçues (bilan et hors bilan) a atteint 360 806 mDT au 31 décembre 2013 contre 365 729 mDT au 31 décembre 2012, soit une régression de 1,35%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 26 755 mDT au 31 décembre 2012 à 26 984 mDT à la même période en 2013, soit une augmentation de 0,86%.

Le ratio des CDL* est ainsi passé de 7,32 % au 31 décembre 2012 à 7,48% au 31 décembre 2013.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 31 décembre 2013, 71,80% de ces engagements douteux et litigieux, contre 69,36% au 31 décembre 2012.

Evolution des engagements :

	en DT		
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Total engagements (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)**	360 806 466	365 729 231	341 733 700

* CDL : Créances Douteuses et Litigieuses

** Intérêts constatés d'avance non déduits.

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

	31/12/2013	31/12/2012	en DT 31/12/2011
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	333 822 239	338 974 048	317 937 727
Créances classées	26 984 227	26 755 183	23 795 973
Classe 2	5 442 893	5 570 432	4 010 119
Classe 3	2 375 868	3 000 697	3 798 247
Classe 4	19 165 465	18 184 054	15 987 607
Total créances (Bilan et hors bilan)	360 806 466	365 729 231	341 733 700
Ratio des créances classées	7,48%	7,32%	6,96%
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	19 375 955	18 556 943	16 669 813
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	71,80%	69,36%	70,05%

3 - 3 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30 JUIN 2014 :

3 - 3 - 1 – SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 30 JUIN 2014 :

En MD	Ensemble du secteur			CIL			Part de marché de la C I L		
	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Approbations	1061,8	934,2	1759,0	141,2	117,2	196,1	13,30%	12,55%	11,15%
Mises en Force	841,6	726,7	1417,0	103,2	101,9	172,8	12,26%	14,02%	12,19%
Encours financiers	2759,5	2536,4	2600,8	342,9	337,7	326,1	12,43%	13,31%	12,54%

3 - 3 - 2 – LES PERFORMANCES DE LA CIL AU 30 JUIN 2014 :

Au terme du premier semestre 2014 et par rapport au premier semestre 2013, la CIL a enregistré une progression en termes de part de marché de 6% pour les approbations et une régression pour les mises en force de 12,5% et une régression de 6,7% pour les encours financiers.

3 - 3 - 2 – 1 EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 30 juin 2014 ont atteint 141,2MD contre 117,2 MD au 30 juin 2013, soit une progression de +20,48%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	30/06/2014		30/06/2013		31/12/2013		Variation 1S2013 /1S2014
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	21,4	15,17%	12,4	10,58%	22,5	11,50%	72,08%
Agriculture et pêche	17,9	12,67%	11,9	10,15%	25,9	13,19%	50,37%
B.T.P.	19,5	13,83%	18,9	16,13%	29,0	14,78%	3,30%
Transport	12,1	8,59%	9,1	7,76%	15,7	7,98%	33,23%
Tourisme	6,3	4,46%	2,3	1,96%	3,6	1,84%	173,91%
Location de voitures	25,9	18,34%	24,1	20,56%	33,0	16,83%	7,47%
Commerce	24,1	17,09%	22,9	19,54%	39,1	19,93%	5,40%
Services divers	13,9	9,85%	15,6	13,31%	27,4	13,95%	-10,88%
Total	141,2	100,00%	117,2	100,00%	196,1	100,00%	20,48%

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	30/06/2014		30/06/2013		31/12/2013		Variation 1S2013 /1S2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Matériel de transport	111,3	78,82%	93,6	79,86%	159,8	81,49%	18,91%
Mobilier	18,3	12,96%	13,4	11,43%	21,1	10,76%	36,57%
Immobilier	11,6	8,22%	10,2	8,70%	15,2	7,75%	13,73%
Total	141,2	100,00%	117,2	100,00%	196,1	100,00%	20,48%

La répartition des approbations par type d'équipement :

Notre établissement ne procède pas à la répartition des approbations par type d'équipements étant donné qu'ils ne sont pas automatiquement matérialisés par des contrats. De plus, les montant approuvés sont sous forme d'enveloppe et peuvent être utilisés pour le financement de différents types d'équipements.

Un dossier de financement peut porter à la fois sur une machine industrielle et un équipement BTP (chargeuse) et sera approuvé comme dossier global unique sans aucune affectation au départ. L'affectation se fait une fois l'approbation est transformée en contrat de leasing.

Par ailleurs, notre système d'information répartie les approbations par type de secteur et par type de bien.

3 - 3 - 2 – 2 EVOLUTION DES MISES EN FORCE :

Les mises en force ont connu une amélioration de 1,3 MD soit +1,21% en passant de 101,9 MD au 30 juin 2013 à 103,2 MD à la même période de 2014.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	30/06/2014		30/06/2013		31/12/2013		Variation 1S2013 /1S2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	13,0	12,57%	11,8	11,58%	19,0	10,99%	9,98%
Agriculture et pêche	15,8	15,28%	9,7	9,52%	22,6	13,07%	62,60%
B.T.P.	12,9	12,54%	15,8	15,51%	23,7	13,73%	-18,05%
Transport	8,4	8,13%	7,1	6,97%	13,1	7,59%	18,17%
Tourisme	4,1	3,97%	1,3	1,28%	3,2	1,85%	215,38%
Location de voitures	20,8	20,15%	21,8	21,39%	32,3	18,69%	-4,59%
Commerce	18,6	18,07%	18,3	17,96%	32,4	18,74%	1,91%
Services divers	9,6	9,30%	16,1	15,80%	26,5	15,35%	-40,37%
Total	103,2	100,00%	101,9	100,00%	172,8	100,00%	1,28%

La répartition des mises en forces par type d'équipement se détaille comme suit :

	30/06/2014		30/06/2013		31/12/2013		Variation 1S2013 /1S2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Véhicule utilitaire	25,8	25,00%	16,4	16,09%	38,0	21,99%	57,32%
Véhicule non utilitaire	23,2	22,48%	19,1	18,74%	36,5	21,12%	21,47%
Voiture de location	19,2	18,60%	21,0	20,61%	31,5	18,23%	-8,57%
Véhicules individuels	68,2	66,09%	56,5	55,45%	106,0	61,34%	20,71%
Véhicules de transport touristique	0,5	0,48%	0,3	0,29%	0,7	0,41%	66,67%
Véhicules lourds	10,7	10,37%	13,8	13,54%	19,6	11,34%	-22,46%
Equipements BTP	4,2	4,07%	7,3	7,16%	12,3	7,12%	-42,47%
Autres équipements	11,5	11,14%	14,2	13,94%	20,2	11,69%	-19,01%
Immobilier	8,1	7,85%	9,8	9,62%	14,0	8,10%	-17,35%
Total	103,2	100,00%	101,9	100,00%	172,8	100,00%	1,28%

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	30/06/2014		30/06/2013		31/12/2013		Variation 1S2013 /1S2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	9,7	9,40%	14,1	13,84%	20,2	11,69%	-31,21%
Matériel de transport	85,9	83,24%	78,0	76,55%	138,6	80,21%	10,13%
Immobilier	7,6	7,36%	9,8	9,62%	14,0	8,10%	-22,45%
Total	103,2	100,00%	101,9	100,00%	172,8	100,00%	1,28%

3 - 3 - 2 – 3 EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER NET:

La répartition sectorielle de l'encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	30/06/2014		30/06/2013		31/12/2013		Variation 1S2013 /1S2014
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	50,1	14,61%	38,6	11,43%	48,2	14,78%	29,79%
Agriculture et pêche	50,0	14,58%	50,9	15,07%	49,8	15,27%	-1,77%
B.T.P.	45,1	13,15%	48,5	14,36%	42,3	12,97%	-7,01%
Transport	38,0	11,08%	42,2	12,50%	39,9	12,24%	-9,95%
Tourisme	13,4	3,91%	14,8	4,38%	14,6	4,48%	-9,46%
Location de voitures	41,2	12,02%	37,3	11,05%	34,9	10,70%	10,46%
Commerce	63,6	18,55%	61,6	18,24%	58,7	18,00%	3,25%
Services divers	41,5	12,10%	43,8	12,97%	37,7	11,56%	-5,25%
Total	342,9	100,00%	337,7	100,00%	326,1	100,00%	1,54%

La répartition de l'encours financiers par type d'équipement se détaille comme suit :

	30/06/2014		30/06/2013		31/12/2013		Variation 1S2013 /1S2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Véhicule utilitaire	78,3	22,83%	71,1	21,05%	72,9	22,36%	10,13%
Véhicule non utilitaire	64,8	18,90%	35,3	10,45%	60,1	18,43%	83,57%
Voiture de location	38,6	11,26%	59,1	17,50%	32,9	10,09%	-34,69%
Véhicules individuels	181,7	52,99%	165,5	49,01%	165,7	50,81%	9,79%
Véhicules de transport touristique	3,0	0,87%	4,7	1,39%	4,4	1,35%	-36,17%
Véhicules lourds	43,5	12,69%	74,2	21,97%	44,2	13,55%	-41,37%
Equipements BTP	25,6	7,47%	18,0	5,33%	25,1	7,70%	42,22%
Autres équipements	44,2	12,89%	30,6	9,06%	43,7	13,40%	44,44%
Immobilier	44,9	13,09%	44,7	13,24%	43,0	13,19%	0,45%
Total	342,9	100,00%	337,7	100,00%	326,1	100,00%	1,54%

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	30/06/2014		30/06/2013		31/12/2013		Variation 1S2013 /1S2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	44,9	13,09%	48,1	14,24%	44,1	13,52%	-6,65%
Matériel de transport	253,0	73,78%	245,0	72,55%	238,7	73,20%	3,27%
Immobilier	45,0	13,12%	44,6	13,21%	43,3	13,28%	0,90%
Total	342,9	100,00%	337,7	100,00%	326,1	100,00%	1,54%

3 - 3 - 2 – 4 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE :

Le total des engagements sur la clientèle nets des dépôts de garantie et des avances reçues (bilan et hors bilan) a atteint, au 30 juin 2014, 387 109 mDT contre 387 447 mDT au 30 juin 2013, soit une régression de -0,09%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 27 815 mDT au 30 juin 2013 à 36 471 mDT à la même période en 2014, soit une hausse de 31,12%.

Le ratio des CDL* est ainsi passé de 8,22% au 30 juin 2013 à 9,42% au 30 juin 2014.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 30 juin 2014, 61,24% de ces engagements douteux et litigieux, contre 63,76% au 30 juin 2013.

Evolution des engagements :

	en DT		
	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Total engagements (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)**	387 108 797	388 036 476	360 806 466

* : Intérêts constatés d'avance non déduits.

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

	en DT		
	30/06/2014	30/06/2013***	31/12/2013
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	350 637 301	356 126 217	333 822 239
Créances classées	36 471 497	27 814 708	26 984 227
Classe 2	10 938 765	8 767 821	5 442 893
Classe 3	3 219 420	4 671 469	2 375 868
Classe 4	22 313 312	18 470 969	19 165 465
Total créances (Bilan et hors bilan)	387 108 797	388 036 476	360 806 466
Ratio des créances classées	9,42%	8,22%	7,48%
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	22 336 145	20 346 824	19 375 955
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	61,24%	63,76%	71,80%

* CDL : Créances Douteuses et Litigieuses.

** Intérêts constatés d'avance non déduits.

*** Données auditées contrairement à ceux publié dans le document de référence CIL 2013/1.

3 - 4 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2014 :

3 - 4 - 1 – SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 30 SEPTEMBRE 2014 :

En MD	Ensemble du secteur			CIL			Part de marché de la C I L		
	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013
Approbations	1488,7	1312,0	1759,0	194,7	154,5	196,1	13,08%	11,78%	11,15%
Mises en Force	1215,3	1044,4	1417,0	150,6	137,6	172,8	12,39%	13,18%	12,19%
Encours financiers	2797,9	2556,2	2600,8	345,9	332,2	326,1	12,36%	13,00%	12,54%

3 - 4 - 2 – LES PERFORMANCES DE LA CIL AU 30 SEPTEMBRE 2014 :

Sur les neuf premiers mois de 2014 et par rapport à la même période en 2013, la CIL a enregistré une progression en termes de part de marché de 11,06% pour les approbations et une régression pour les mises en force et les encours financiers de respectivement 5,94% et 4,87%.

3 - 4 - 2 – 1 EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 30 septembre 2014 ont atteint 194,7 MD contre 154,5 MD au 30 septembre 2013, soit une progression de +26%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	30/09/2014		30/09/2013		31/12/2013		Variation 2013 /2014
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	29,7	15,25%	18,6	12,02%	22,5	11,50%	59,92%
Agriculture et pêche	27,3	14,02%	17,5	11,35%	25,9	13,19%	55,62%
B.T.P.	25,6	13,14%	23,3	15,08%	29,0	14,78%	9,81%
Transport	15,5	7,98%	13,0	8,44%	15,7	7,98%	19,26%
Tourisme	30,6	15,73%	29,3	18,96%	3,6	1,84%	4,53%
Location de voitures	8,5	4,37%	2,4	1,55%	33,0	16,83%	254,99%
Commerce	36,3	18,66%	30,4	19,67%	39,1	19,93%	19,61%
Services divers	21,1	10,86%	20,0	12,94%	27,4	13,95%	5,80%
Total	194,7	100,00%	154,5	100,00%	196,1	100,00%	26,02%

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	30/06/2014		30/06/2013		31/12/2013		Variation 2013 /2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Matériel de transport	150,7	77,37%	125,2	81,02%	159,8	81,49%	20,36%
Mobilier	24,4	12,52%	17,7	11,47%	21,1	10,76%	37,58%
Immobilier	19,7	10,11%	11,6	7,52%	15,2	7,75%	69,62%
Total	194,7	100,00%	154,5	100,00%	196,1	100,00%	26,02%

La répartition des approbations par type d'équipement :

Notre établissement ne procède pas à la répartition des approbations par type d'équipements étant donné qu'ils ne sont pas automatiquement matérialisés par des contrats. De plus, les montant approuvés sont sous forme d'enveloppe et peuvent être utilisés pour le financement de différents types d'équipements.

Un dossier de financement peut porter à la fois sur une machine industrielle et un équipement BTP (chargeuse) et sera approuvé comme dossier global unique sans aucune affectation au départ. L'affectation se fait une fois l'approbation est transformée en contrat de leasing.

Par ailleurs, notre système d'information répartie les approbations par type de secteur et par type de bien.

3 - 4 - 2 – 2 EVOLUTION DES MISES EN FORCE :

Les mises en force ont connu une amélioration de 13 MD soit +9,45% en passant de 137,6 MD au 30 septembre 2013 à 150,6 MD à la même période de 2014.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	30/09/2014		30/09/2013		31/12/2013		Variation 2013 /2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	20,7	13,72%	15,4	11,18%	19,0	10,99%	34,22%
Agriculture et pêche	24,9	16,55%	15,3	11,09%	22,6	13,07%	63,35%
B.T.P.	17,9	11,90%	20,2	14,70%	23,7	13,73%	-11,38%
Transport	11,3	7,49%	10,3	7,45%	13,1	7,59%	10,01%
Tourisme	6,2	4,14%	2,1	1,55%	3,2	1,85%	192,95%
Location de voitures	28,7	19,03%	28,7	20,87%	32,3	18,69%	-0,20%
Commerce	26,5	17,60%	25,0	18,19%	32,4	18,74%	5,93%
Services divers	14,4	9,56%	20,6	14,97%	26,5	15,35%	-30,06%
Total	150,6	100,00%	137,6	100,00%	172,8	100,00%	9,45%

La répartition des mises en forces par type d'équipement se détaille comme suit :

	30/09/2014		30/09/2013		31/12/2013		Variation 2013 /2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Véhicule utilitaire	39,9	26,49%	25,2	18,31%	38,0	21,99%	58,33%
Véhicule non utilitaire	32,1	21,31%	26,9	19,55%	36,5	21,12%	19,33%
Voiture de location	26,6	17,66%	28,1	20,42%	31,5	18,23%	-5,34%
Véhicules individuels	98,6	65,47%	80,2	58,28%	106,0	61,34%	22,94%
Véhicules de transport touristique	0,5	0,33%	0,3	0,22%	0,7	0,41%	66,67%
Véhicules lourds	14,2	9,43%	18,2	13,23%	19,6	11,34%	-21,98%
Equipements BTP	4,5	2,99%	9,3	6,76%	12,3	7,12%	-51,61%
Autres équipements	27,7	18,39%	23,8	17,30%	20,2	11,69%	16,39%
Immobilier	5,1	3,39%	5,8	4,22%	14,0	8,10%	-12,07%
Total	150,6	100,00%	137,6	100,00%	172,8	100,00%	9,45%

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	30/09/2014		30/09/2013		31/12/2013		Variation 2013/2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	17,1	11,35%	17,8	12,94%	20,2	11,69%	-3,93%
Matériel de transport	123,9	82,27%	108,4	78,78%	138,6	80,21%	14,30%
Immobilier	9,6	6,37%	11,4	8,28%	14,0	8,10%	-15,79%
Total	150,6	100,00%	137,6	100,00%	172,8	100,00%	9,45%

3 - 4 - 2 – 3 EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER NET:

La répartition sectorielle de l'encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	30/09/2014		30/09/2013		31/12/2013		Variation 2013 /2014
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	51,2	14,80%	49,5	14,90%	48,2	14,78%	3,43%
Agriculture et pêche	53,3	15,41%	48,9	14,72%	49,8	15,27%	9,00%
B.T.P.	46,1	13,33%	44,1	13,28%	42,3	12,97%	4,54%
Transport	35,4	10,23%	42,3	12,73%	39,9	12,24%	-16,31%
Tourisme	14,4	4,16%	14,9	4,49%	14,6	4,48%	-3,36%
Location de voitures	41,1	11,88%	37,3	11,23%	34,9	10,70%	10,19%
Commerce	64,0	18,50%	58,1	17,49%	58,7	18,00%	10,15%
Services divers	40,4	11,68%	37,1	11,17%	37,7	11,56%	8,89%
Total	345,9	100,00%	332,2	100,00%	326,1	100,00%	4,12%

La répartition de l'encours financiers par type d'équipement se détaille comme suit :

	30/09/2014		30/09/2013		31/12/2013		Variation 2013 /2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Véhicule utilitaire	81,4	23,53%	70,3	21,16%	72,9	22,36%	15,79%
Véhicule non utilitaire	65,2	18,85%	59,9	18,03%	60,1	18,43%	8,85%
Voiture de location	38,5	11,13%	35,2	10,60%	32,9	10,09%	9,37%
Véhicules individuels	185,1		165,4	49,79%	165,7	50,81%	11,91%
Véhicules de transport touristique	3,5	1,01%	5,0	1,51%	4,4	1,35%	-30,00%
Véhicules lourds	41,7	12,06%	48,1	14,48%	44,2	13,55%	-13,31%
Equipements BTP	23,3	6,74%	23,9	7,19%	25,1	7,70%	-2,51%
Autres équipements	47,0	13,59%	46,4	13,97%	43,7	13,40%	1,29%
Immobilier	45,3	13,10%	43,4	13,06%	43,0	13,19%	4,38%
Total	345,9	100,00%	332,2	100,00%	326,1	100,00%	4,12%

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	30/09/2014		30/09/2013		31/12/2013		Variation 2013 /2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	46,3	13,39%	46,4	13,97%	44,1	13,52%	-0,22%
Matériel de transport	25,4	73,43%	242,5	73,00%	238,7	73,20%	4,74%
Immobilier	45,6	13,18%	43,3	13,03%	43,3	13,28%	5,31%
Total	345,9	100,00%	332,2	100,00%	326,1	100,00%	4,12%

3 - 4 - 2 – 4 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE :

Le total des engagements sur la clientèle nets des dépôts de garantie et des avances reçues (bilan et hors bilan) a atteint, au 30 septembre 2014, 384 694 mDT contre 373 141 mDT au 30 septembre 2013, soit une progression de 3,10%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 40 773 mDT au 30 septembre 2013 à 38 024 mDT à la même période en 2014, soit une baisse de 6,74%.

Le ratio des CDL * est ainsi passé de 10,93% au 30 septembre 2013 à 9,88% au 30 septembre 2014.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 30 septembre 2014, 61,57% de ces engagements douteux et litigieux, contre 57,30% au 30 septembre 2013.

Evolution des engagements :

	en DT		
	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013
Total engagements (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan) **	384 694 349	373 140 675	360 806 466

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

	en DT		
	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	346 670 315	332 367 637	333 822 239
Créances classées	38 024 034	40 773 038	26 984 227
Classe 2	10 264 897	15 260 873	5 442 893
Classe 3	6 002 576	6 177 670	2 375 868
Classe 4	21 756 561	19 334 495	19 165 465
Total créances (Bilan et hors bilan)	384 694 349	373 140 675	360 806 466
Ratio des créances classées	9,88%	10,93%	7,48%
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	23 410 999	23 362 092	19 375 955
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	61,57%	57,30%	71,80%

* CDL : Créances Douteuses et Litigieuses

** Intérêts constatés d'avance non déduits.

3 - 4 - 3 – INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2014

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRÊTES AU 30 SEPTEMBRE 2014 (exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	3 ^{ème} trimestre 2014	3 ^{ème} trimestre 2013	01/01/2014 30/09/2014	01/01/2013 30/09/2013	EXERCICE 2013(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	47 404	35 737	150 635	137 631	172 807	9.45%
AGRICULTURES ET PÊCHE	9 163	5 550	24 936	15 265	22 590	63.35%
BTP	4 982	4 425	17 930	20 232	23 724	-11.38%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	7 683	3 590	20 661	15 393	18 993	34.22%
TOURISME	10 012	7 772	34 904	30 856	35 471	13.12%
TRANSPORT	2 892	3 120	11 282	10 255	13 111	10.01%
COMMERCE	7 867	6 717	26 516	25 032	32 388	5.93%
SERVICES DIVERS	4 805	4 563	14 406	20 598	26 530	-30.06%
MONTANT DES APPROBATIONS	53 566	78 895	194 733	154 500	196 138	26.04%
AGRICULTURES ET PÊCHE	9 403	13 886	27 297	17 541	25 867	55.62%
BTP	6 056	10 082	25 580	23 294	28 984	9.81%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	8 272	10 101	29 693	18 567	22 549	59.92%
TOURISME	6 961	10 369	39 126	31 691	36 629	23.46%
TRANSPORT	3 423	6 585	15 547	13 036	15 651	19.26%
COMMERCE	12 210	16 137	36 346	30 386	39 093	19.61%
SERVICES DIVERS	7 241	11 735	21 144	19 985	27 365	5.80%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	371 766	359 406	371 766	359 406	347 421	3.44%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	38 024	39 128	38 024	39 128	26 984	-2.82%
TAUX DES CREANCES CLASSEES	10.23%	10.89%	10.23%	10.89%	7.77%	
REVENUS BRUTS DE LEASING	51 865	47 937	150 634	143 089	190 991	5.27%
REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	9 248	8 711	26 780	25 330	33 969	5.72%
PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	4 269	4 329	13 260	13 444	17 788	-1.37%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 669	1 368	4 470	4 233	5 556	5.60%
STRUCTURE DES RESSOURCES	-	-	308 943	302 716	295 606	2.06%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-	-	117 738	116 670	129 880	0.92%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	-	-	45 186	25 230	23 356	79.10%
AUTRES EMPRUNTS	-	-	146 019	160 816	142 370	-9.20%
TRÉSORERIE NETTE	-	-	7 930	7 091	8 344	11.83%
CAPITAUX PROPRES	-	-	50 286	46 392	45 824 (**)	

(*) Données auditées

(**) LES CAPITAUX PROPRES SANS TENIR COMPTE DU RESULTAT DE LA PERIODE

PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES): TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION-CHARGES FINANCIERES NETTES+PRODUITS DES PLACEMENT

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION : CHARGES DE PERSONNEL+AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION+DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

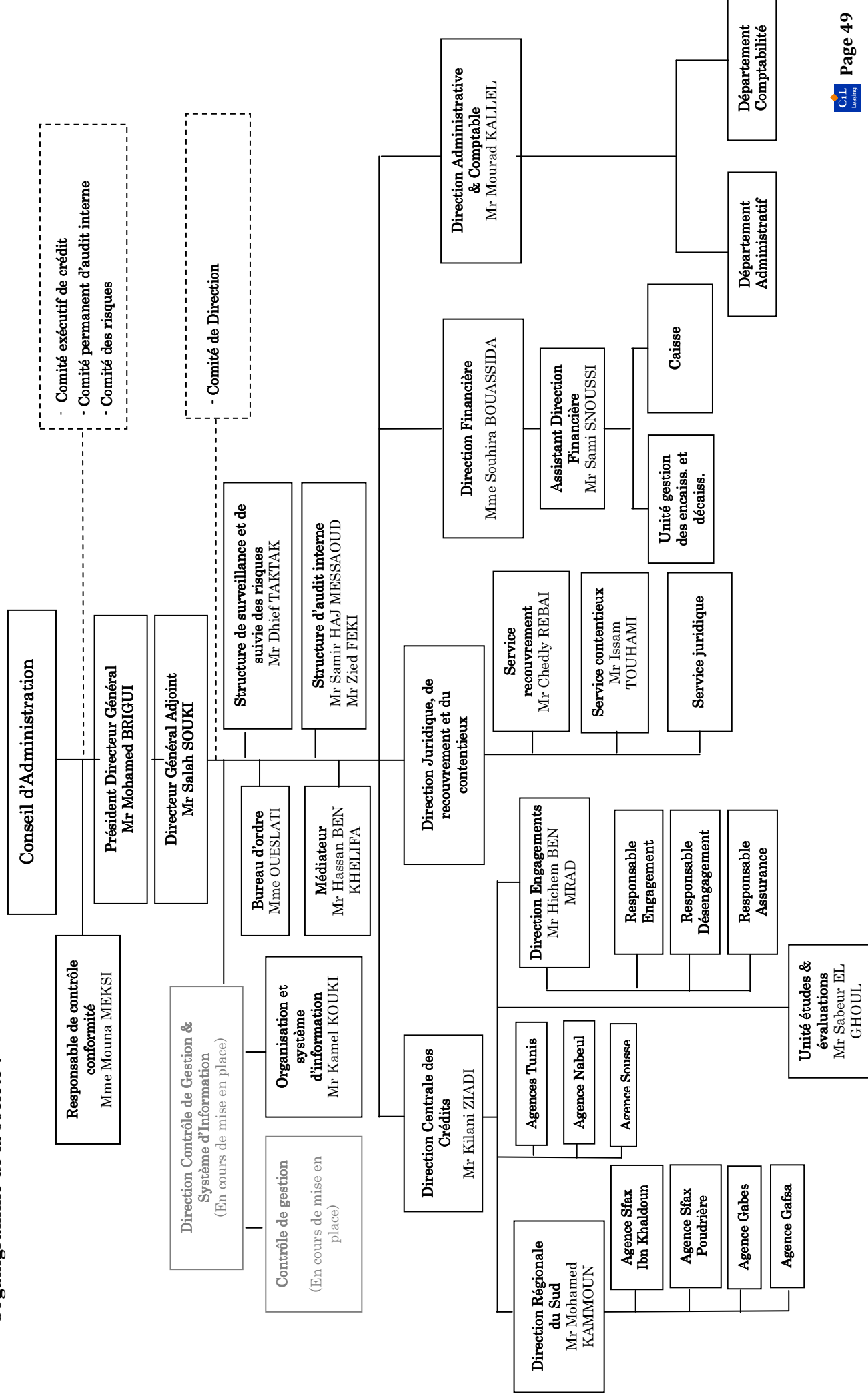
FAITS SAILLANTS

L'activité de la CIL durant les neuf premiers mois 2014 s'est caractérisée par rapport à la même période de 2013 par :

- Une augmentation des mises en force de 9%
- Une augmentation des charges d'exploitation de 5,6% qui s'explique comme suit :
 - * Une augmentation des charges de personnel suite à la nouvelle grille salariale
 - * Une contribution conjoncturelle exceptionnelle conformément à la loi de finances complémentaire 2014

3 - 5 – ORGANISATION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING :

Organigramme de la société :



3 - 5 - 1 – ORGANIGRAMME

La Compagnie Internationale de Leasing est gouvernée par un Conseil d'Administration et une Direction Générale composée par un Président Directeur Général et un Directeur Général Adjoint. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général Adjoint assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

Fonctionnement

Le conseil d'administration est assisté par 3 comités:

- Comité exécutif de crédit ;
- Comité permanent d'audit interne ;
- Comité de risques ;

En outre, la Direction Générale est assistée par un Comité de direction.

➤ Comité Exécutif de Crédit :

Ce comité est chargé de :

- Examiner l'activité de financement de la Compagnie ;
- Examiner et approuver les nouveaux dossiers de financement dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Faire des propositions au Conseil d'Administration sur la politique de financement de la Compagnie ;
- Donner un avis sur les opérations de financement spécifiques ;
- Soumettre au Conseil d'Administration un rapport détaillé sur son activité, lors de ses réunions périodiques.

Créé le 17/04/2008, ce comité est composé actuellement de trois membres :

- Le Président Directeur Général, Mr Mohamed BRIGUI
- Mr Habib BOUAZIZ
- Mr Skander Kammoun

L'AGO du 22 mai 2014 a fixé la rémunération de ce comité à 15 000 dinars.

➤ **Comité permanent d'audit interne**

Ce comité est chargé de :

- Veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par l'établissement ;
- Veiller à la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires ;
- Réviser et donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers avant sa transmission au Conseil d'Administration ou au conseil de surveillance pour approbation ;
- Revoir tout relevé de l'établissement avant sa soumission aux autorités de supervision ;
- Examiner tous placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et porté à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes ;
- Assurer le suivi des travaux des organes de contrôle de la société ;
- Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréer la désignation des auditeurs internes.

Créé le 15/03/2007, le comité permanent d'audit interne est composé selon le Conseil d'Administration du 17 mai 2012 comme suit :

- Mr Walid ZAHEG, membre indépendant, Président
- TTS représenté par Mr Raouf NEGRA, Membre
- SGF représenté par Mme Héla BRIGUI HMIDA, Membre

L'AGO du 22 mai 2014 a fixé la rémunération de ce comité à 15 000 dinars.

➤ **Comité des risques :**

Le comité des risques a été créé par le Conseil d'Administration n°81 du 17 mai 2012. Il est composé actuellement de trois administrateurs:

- Mr Afif BEN YAHIA, membre indépendant, désigné président
- Mr Khaled BEN HASSINE, retraité de la BIAT
- Mr Mohamed BRIGUI, représentant la société OCEANA.

Le comité des risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière. Il recommande au conseil des actions correctrices pour une meilleure prise des risques.

Il est chargé d'assister le conseil notamment dans :

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels ;
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques ;

- Le contrôle du respect par l'organe de direction de la stratégie de gestion des risques arrêtée ;
- L'analyse de l'exposition de l'établissement à tous les risques y compris les risques de crédits, de marché, de liquidité et le risque opérationnel et la conformité de l'exposition à la stratégie arrêtée en la matière ;
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement ;
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du conseil ;
- La désignation du responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que sa rémunération ; et
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédits dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

L'AGO du 22 mai 2014 a fixé la rémunération de ce comité à 15 000 dinars.

Structure de surveillance et de suivi des risques :

La désignation d'un comité de risque rattaché au Conseil d'Administration et la nomination d'un responsable de surveillance des risques au sein de la CIL a été décidée par le Comité des Risques du 19 septembre 2012 et suite à la nomination par l'Assemblée Générale d'Administrateurs Indépendants.

La structure de maîtrise et de surveillance des risques est chargée de garantir que les risques générés par l'activité de la CIL sont identifiés, couverts et compatibles avec ses politiques et ses objectifs de rentabilité. Elle veille à assurer l'objectivité du contrôle des risques et définir la stratégie et la culture de contrôle des risques pour la compagnie.

➤ Comité de Direction :

Ce comité est Chargé de :

- Examiner et approuver les nouveaux dossiers de financement dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Réviser les garanties exigées auprès des clients ;
- Définir et réviser les clauses contractuelles ;
- Assurer le suivi de la politique de recouvrement et analyser sa performance et son avancement ;
- Statuer sur le transfert des dossiers en contentieux ;
- Assurer le suivi des dossiers en contentieux ;
- Examiner les rapports relatifs à l'audit interne, au contrôle de gestion, à la surveillance des risques, à l'organisation et au système d'information et prendre les mesures nécessaires ;
- Discuter et proposer les moyens de mise en œuvre des orientations stratégiques de la Compagnie ;
- Analyser l'activité de la Compagnie, ses réalisations antérieures et ses perspectives ultérieures, en fonction des contraintes et des objectifs ;

- Suivre la situation de la Trésorerie de la Compagnie et examiner les propositions de refinancement ;
- Planifier et suivre les développements de la fonction informatique de la Compagnie.

Ce comité regroupe 5 directions à savoir :

- La Direction contrôle de gestion et système d'information ;
- La Direction centrale des crédits ;
- La Direction juridique, de recouvrement et de contentieux ;
- La Direction Financière ;et
- La Direction Administrative et comptable.

❖ **Responsable de contrôle conformité :**

Il est chargé de déterminer et d'évaluer les risques de non-conformité aux lois et règlements en vigueur, aux règles de bon fonctionnement de la profession et bonnes pratiques. Madame MEKSI Mouna a été nommé le par le Conseil d'Administration n°81 du 17 mai 2012 comme responsable de contrôle conformité.

➤ **Structure d'audit interne :**

Créée le 29 mai 2001, cette cellule est chargée de :

- Evaluer en permanence le système d'information de gestion et le système informatique de la Compagnie ;
- Evaluer les processus de gouvernance de la Compagnie, de management des risques et de contrôle et contribuer à leur amélioration sur la base d'une approche systématique et méthodique ;
- Veiller à l'amélioration de l'efficacité de l'organisation et des procédures ;
- Exécuter les travaux supplémentaires demandés par la direction générale ou le comité permanent d'audit interne ;
- Revoir en permanence la charte d'audit afin de s'assurer de la conformité des missions, des pouvoirs et des responsabilités de l'audit interne, aux règles et principes généralement admis en la matière ;
- Remettre au comité permanent d'audit interne et à la direction générale un rapport annuel résumant les différents rapports établis au courant de l'année.

La société est en cours de mise en place d'une nouvelle direction « contrôle de gestion» :

Cette direction sera chargée de :

- Contribuer à l'élaboration des objectifs de la compagnie ;
- Planifier les moyens financiers, humains et techniques à mettre en œuvre ;
- Elaborer les outils nécessaires au suivi des résultats : tableaux de bord, recueils des informations ;
- Exercer en permanence une surveillance des indicateurs de gestion mis en place, pour évaluer l'activité de la compagnie et fournir les informations à la direction ;

- Superviser l'élaboration des plans stratégiques de développement, des plans opérationnels et les budgets d'investissement et de fonctionnement et développer un système de pilotage des performances ;
- Comparer et analyser les écarts entre les prévisions et les réalisations ;
- Ajuster les prévisions en fonction des écarts constatés, et proposer des actions pour corriger les écarts ;
- Reporter auprès de la direction générale par la rédaction de rapports de synthèse ;
- Superviser les études stratégiques de développement et d'amélioration des performances de la compagnie.

3 - 5 - 2 – SYSTEME D'INFORMATION :

Le système d'information de la CIL est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 110 PC répartis entre le siège et les agences distantes. Ces agences sont connectées au siège via une ligne sécurisée de type MPLS pour leurs permettre de travailler en temps réel dans des conditions confortables.

Les principales applications utilisées par la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivantes :

- Application commerciale : cette application assure la gestion commerciale des demandes de financement, la réalisation des mises en force, la production des documents contractuels relatifs aux clients et fournisseurs, la facturation des loyers et ces accessoires, la saisie des règlements clients et fournisseurs, la gestion de la trésorerie, la gestion du service assurance, la génération ou l'intégration automatique des écritures comptables correspondantes à tous ces aspects, la gestion du service recouvrement, la gestion des clients en contentieux, la gestion des matériels récupérés et la génération des statistiques de la CIL ;
- Application Comptable : cette application permet la gestion de l'ensemble des aspects comptables de la CIL ;
- Logiciel de Paie : qui permet la gestion de la paie du personnel de la CIL ;
- Application GED : il s'agit d'une application de gestion électronique des documents pour procéder à l'archivage électronique des documents ;
- Accès au système d'information de la BCT : la CIL dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Il permet la consultation des engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement (application SED) ;

En outre, la CIL dispose des systèmes suivants afin d'assurer la sécurité informatique de son système d'information :

- Un logiciel d'anti-virus : La solution antivirale déployée est gérée d'une manière centralisée. Elle veille à la sécurité et la pérennité de tout le parc informatique de la CIL : serveurs et postes de travail ;
- Un serveur TMG : Le serveur TMG est un produit de sécurité de type pare-feu de dernière génération. Il fournit un système pare-feu au niveau de la couche « application » gérant l'état des sessions, un service d'accès VPN et Proxy contrôlant l'accès Internet des ordinateurs clients dans un réseau d'entreprise ;
- Un logiciel de gestion de mise à jour automatique via Internet WSUS de Microsoft : Ce logiciel de gestion de mise à jour permet à l'administrateur de contrôler le déploiement et la maintenance des

versions des logiciels intermédiaires dans les environnements de production. Il aide aussi l'administrateur à préserver l'efficacité de ses opérations, à éliminer les failles de sécurité et à assurer la stabilité de son environnement de production.

Ceci étant, les commissaires aux comptes ont relevé quelques défaillances du système de contrôle interne notamment au niveau :

- (1) du risque opérationnel : le recensement effectué des risques opérationnels liés à l'activité n'est pas assez exhaustif afin de permettre une prévention et une gestion active desdits risques, le plan d'action défini n'a pas fait l'objet d'un suivi particulier exhaustif permettant d'assurer à l'étude menée l'efficacité et l'efficience requise et aucune autre mesure n'a été entamée permettant notamment la constitution d'une base de données recensant les risques opérationnels identifiés, ainsi que leurs impacts financiers et non financiers.
- (2) du suivi des clients : L'examen des dossiers commerciaux de certains clients dont l'engagement dépasse les 5 millions de dinars a permis de constater, dans certains cas, l'absence des états exigés selon l'article 7 de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire n°2001-12 du 4 mai 2001. Cette situation ne répond pas aux exigences de la circulaire sus indiquée.

3 - 6 – FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE :

La Compagnie Internationale de Leasing, comme les sociétés du secteur, est confrontée aux risques suivants :

❖ Risque de crédits :

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Afin de maîtriser ce risque, la direction de crédit de la CIL se charge de la collecte d'informations auprès des clients et des autres sources professionnelles qui vont conduire à décider de l'opportunité d'accorder ou non le crédit. Les organes habilités à engager l'établissement sont clairement définis au niveau de la CIL avec un contrôle systématique assuré par l'application informatique.

Ces dossiers sont par la suite analysés par le service étude et évaluations sur la base des données financières et comptables du client et seront en dernière étape, traités par le comité de crédit (financement ne dépassant pas 50 mDt).

Le suivi du risque de crédit est assuré à travers la surveillance du risque de concentration des crédits qui peut découler de l'exposition envers des contreparties individuelles, des groupes d'intérêt, des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique.

❖ Risque de marché :

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- Des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- Des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

Le risque de change est couvert par Tunis Re.

❖ Risque globaux de taux d'intérêt

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

La Compagnie Internationale de Leasing n'est pas exposée à ce type de risque pour les crédits accordés à sa clientèle vu que les taux prévus au niveau des contrats de leasing sont fixes. Toutefois, ce type de risque peut être appréhendé au niveau des crédits de financement contractés auprès des autres établissements bancaires lorsqu'ils sont indexés au TMM.

En effet, la CIL gère ce type de risque corrélativement avec le risque de liquidité tout en maintenant une politique prudente en termes d'octroi des crédits avec la consolidation de ses efforts en matière d'évaluation du risque client.

❖ Risque de liquidité

L'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, la direction financière de la CIL veille à s'assurer de l'adéquation entre les sorties et les rentrées d'argent à travers, d'une part, l'analyse des ressources et des emplois de la compagnie et d'autre part, la permanente surveillance du coefficient minimum de liquidité qui représente le rapport entre le total des liquidités et des actifs réalisables à court terme et celui des exigibilités à court terme.

❖ Risque de règlement

Selon l'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque de règlement s'entend comme le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction juridique, de recouvrement et du contentieux se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement.

❖ Risque opérationnel

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et la mise en œuvre de procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur essentiellement:

1. La cartographie des risques opérationnels;
2. L'évaluation des risques opérationnels;
3. La définition d'un plan d'action pour la maîtrise de ces risques.

3 - 7 – DEPENDANCE DE L'EMETTEUR

Les clients de la CIL sont à 100% privés.

Note relative à l'application de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire 2001-12 du 4 mai 2001 :

❖ Application de l'article 1 :

En vertu de l'article 1 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets; et
- 2 fois les fonds propres nets de l'établissement financier pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Au 31 décembre 2013, le montant total des risques encourus sur les clients dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres de la CIL s'élève à 3.293 mDT et représentent 1,8% des fonds propres nets.

Il n'existe pas des clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 15% des fonds propres.

L'article 1 est donc respecté.

❖ Application de l'article 2 :

En vertu de l'article 2 de la circulaire sus mentionnée, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement financier.

Il n'existe pas de clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres.

L'article 2 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc respecté.

❖ Application de l'article 3 :

En vertu de l'article 3 de la circulaire sus mentionnée, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10%, est inférieur à 3 fois des fonds propres nets.

Total du risque encouru sur les dirigeants, administrateurs et actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10%	1 983 586
3 fois les fonds propres nets	62 281 497

Les dispositions de l'article 3 de la circulaire n° 91-24 de la BCT sont donc respectées.

❖ Application de l'article 4 :

En vertu de l'article 4 de la circulaire sus mentionnée, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Les fonds propres nets de la Compagnie Internationale de Leasing dépassent 8% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale. En effet, les fonds propres nets de la société s'élève à 62 281 497 DT, le montant des risques pondérés s'élève à 347 807 062 DT, d'où un ratio de solvabilité au 31 décembre 2013 de 17,91%.

L'article 4 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc respecté.

3 - 8 – ANALYSE SWOT :

Forces	Faiblesses
• un ROE assez élevé par rapport au secteur coté, de 18,7% au 31 décembre 2013 (vs une moyenne de 10,2 pour l'ensemble du secteur coté). • Elle occupe la quatrième place sur le marché en termes d'encours, avec une part de marché de 12,54% au 31 décembre 2013. • Un faible taux de créances classées (7,48%) et une couverture du risque conforme à la norme de la BCT de 71,8% à fin 2013. • La compagnie de leasing s'affiche à fin 2013 en tête des sociétés de leasing les plus productives avec un coefficient d'exploitation de (31,58%) (contre 40,29% pour l'ensemble du secteur coté).	• Une présence limitée au marché local.
Opportunités	Menaces
• Possibilité d'implantation en Algérie.	• Concurrence de plus en plus rude sur le marché ; • Marché arrivé à maturité ; • Conjoncture économique actuelle délicate.

3 - 9 – LITIGE OU ARBITRAGE EN COURS OU PASSE :

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

3 - 10 – POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF:

L'effectif de la CIL est réparti comme suit :

Catégories	2010	2011	2012	2013	Juin 2014
Personnel de direction	14	13	18	18	18
Personnel d'encadrement	40	46	40	45	45
Personnel d'exécution	17	16	17	15	15
Total	71	75	75	78	78

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la direction générale de la société, notamment à travers :

- ❖ Mise en place de programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence. Les frais de séminaire et de formation pour l'année 2013 s'élèvent à 5 171 dinars ;
- ❖ La motivation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un fonds social alimenté par les bénéfices de la société (300 000 dinars selon les états financiers au 31/12/2013) et qui permet d'octroyer un ensemble de prêt au personnel.

Le montant global du fond social au 31 décembre 2013 est de 1 437 586 dinars ;

- ❖ L'encouragement des employés de la CIL à souscrire à son capital et ce à travers l'octroi des prêts destinés à la souscription dans un compte d'épargne en action (CEA).

3 - 11 – POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA CIL :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit sur la période 2014-2018 un investissement annuel de maintien et de renouvellement de l'ordre de **0,258 MD** en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux.

Concernant les investissements en portefeuille, la CIL prévoit un investissement net de **4,4 MD** en 2014, **4,2 MD** en 2015, **4,5 MD** en 2016, **4,9 MD** en 2017 et **5,3 MD** en 2018.

CHAPITRE 4 – PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT:

4 - 1 – PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2013

Au 31 décembre 2013, les principaux éléments constituant le patrimoine de la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivants :

4 - 1 - 1 – CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
Créances sur contrats mis en force	348 663 095	341 990 314
Encours financiers	325 654 720	319 575 520
Impayés	24 372 052	23 750 098
Intérêts échus différés	(1 363 677)	(1 335 304)
Créances sur contrats en instance de mise en force	457 999	942 205
Total brut des créances leasing	<u>349 121 094</u>	<u>342 932 520</u>
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(5 908 350)	(5 716 280)
Provisions pour dépréciation des impayés	(11 262 534)	(10 719 024)
Provisions collectives	(2 200 000)	(2 200 000)
Produits réservés	(2 205 071)	(2 121 639)
Total net des créances leasing	<u>327 545 139</u>	<u>322 175 576</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<u>Solde au 31 décembre 2012</u>	<u>320 517 725</u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	172 301 564
- Relocations	2 969 654
- Transferts	4 834 526
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(37 341)
- Cessions anticipées	(9 336 448)
- Radiation des créances	(449 110)
- Relocations	(2 459 975)
- Transferts	(4 427 443)
- Remboursements du capital	(157 800 433)
<u>Solde au 31 décembre 2013</u>	<u>326 112 719</u>

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Paiements minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	150 935 998	146 785 442
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	210 971 531	213 127 807
- A recevoir dans plus de 5 ans	5 415 012	2 494 481
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	367 322 541	362 407 730
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	24 177 315	23 381 635
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	21 889 691	23 003 470
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 247 787	211 859
Total des produits financiers non acquis	47 314 793	46 596 964
- Valeurs résiduelles	494 238	250 704
- Contrats suspendus contentieux	5 152 734	3 514 051
- Contrats en instance de mise en force	457 999	942 205
<u>Encours des contrats</u>	326 112 719	320 517 725

4 - 1 - 2 – PORTEFEUILLE - TITRES COMMERCIAL :

L'analyse du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Certificats de Dépôt	500 000	1 500 000
- Titres SICAV	-	1 392 428
<u>Total</u>	500 000	2 892 428

4 - 1 - 3 – PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT :

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Titres de participation	11 278 038	6 278 038
- Titres immobilisés	8 448 780	9 290 360
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000
<u>Montant brut</u>	19 728 818	15 570 398
A déduire :		
- Versements restant à effectuer sur titres	-	(1 650 000)
<u>Montant libéré</u>	19 728 818	13 920 398
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(223 579)	(183 000)
<u>Montant net</u>	19 505 239	13 737 398

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2012	6 278 038	5 528 038	750 000
<u>Additions de la période</u>			
- CIL SICAR	5 000 000	5 750 000	(750 000)
Soldes au 31 Décembre 2013	11 278 038	11 278 038	-

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2012	9 290 360	8 390 360	900 000
<u>Additions de la période</u>			
- Société LA GRIFFE	500 000	500 000	-
- Société MEDI CARS	-	900 000	(900 000)
- Société GRAFI PRINT	50 000	50 000	-
<u>Retraits de la période</u>			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	181 240	181 240	-
- Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	300 000	-
- Société TERRE ET PIERRE	25 000	25 000	-
- Société Immobilière de Carthage	600 000	600 000	-
- Société FORACHEM	38 840	38 840	-
- Société SODAS	39 000	39 000	-
- Société NAWEL INDUSTRIES	20 000	20 000	-
- Société STAUR	25 000	25 000	-
- Société Touristique OCEANA	137 500	137 500	-
- Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	25 000	-
Soldes au 31 Décembre 2013	8 448 780	8 448 780	-

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participations</u>						
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5,191	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98,53%
* CIL SICAR	999 940	10,000	10	9 999 400	2010/2011/2013	99,99%
<u>Total des titres de participations</u>				<u>11 278 038</u>		
<u>Titres immobilisés</u>						
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	33 344	10,000	10	333 440	2008/2010	4,17%
* Société FORACHEM	3 884	10,000	10	38 840	2008	2,16%
* Société immobilière de CARTHAGE	12 000	100,000	100	1 200 000	2009/2010/2011	16,67%
* Société touristique OCEANA	1 375	100,000	100	137 500	2009	2,46%
* Société TERRE ET PIERRE	250	100,000	100	25 000	2010	7,81%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000,000	1000	100 000	2010	3,33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	400	100,000	100	40 000	2010	22,22%
* Société DAR EL JELD	15 000	100,000	100	1 500 000	2010/2012	24,19%
* Société SPI LE CAPITOLE	1 800	100,000	100	180 000	2010/2012	20,45%
* Société PROMOTEL	6 000	100,000	100	600 000	2010	4,07%
* Société Virgin Olive TUNISIA	6 000	100,000	100	600 000	2011	27,27%
* Société MAHARI HAMMAMET	10 000	100,000	100	1 000 000	2011	5,01%
* Société Laser Industrie	1 250	100,000	100	125 000	2011	29,41%
* Société TECNO INVEST AND CONSULTING	1 250	100,000	100	125 000	2011/2012	25,00%
* Société MEDI CARS	18 000	100,000	100	1 800 000	2012	15,00%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	300	100,000	100	30 000	2012	20,00%
* Société SWEET HOME	640	100,000	100	64 000	2012	29,91%
* Société LA GRIFFE	50000	10,000	10	500 000	2013	29,41%
* Société GRAFI PRINT	500	100,000	100	50 000	2013	27,78%
<u>Total des titres immobilisés</u>				<u>8 448 780</u>		
<u>Total général</u>				<u>19 726 818</u>		

4 - 1 - 4 – LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	
Immeubles	5.0%	4 527 614	-	-	4 527 614	2 047 660	195 798	-	2 284 156
Matériel de transport	20.0%	792 853	241 615	177 117	857 351	557 099	147 330	177,117	330 039
Equipements de bureau	10.0%	365 667	8 137	598	373 206	249 632	20 419	598	103 753
Matériel informatique	33.3%	269 694	21 840	7,118	284 416	220 893	32 265	5,955	37 214
Installations générales	10.0%	356 378	43 854	-	400 232	218 887	25 671	-	155 675
Total des immobilisations corporelles		6 312 206	315 446	184 833	6 442 820	3 294 170	421 483	183 670	2 910 837

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4 - 2 – RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE 2013:

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

4 - 2 - 1 – BILAN :

(Exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Caisses et avoirs auprès des banques	4	7 843 552	8 611 035	5 137 063
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	327 545 139	322 175 576	313 951 899
Portefeuille-titres commercial	6	500 000	2 892 428	500 000
Portefeuille d'investissement	7	19 505 239	13 737 398	12 832 658
Valeurs Immobilisées	8	2 910 837	3 018 037	3 270 161
Autres actifs	9	5 206 532	3 947 773	3 166 541
TOTAL DES ACTIFS		363 511 299	354 382 246	338 858 321
PASSIFS	Notes	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Dettes envers la clientèle	10	3 068 741	2 660 948	3 661 185
Emprunts et dettes rattachées	11	295 605 894	281 471 782	274 191 308
Fournisseurs et comptes rattachés	12	6 195 548	15 878 524	9 859 435
Autres passifs	13	4 250 121	3 390 348	4 919 312
TOTAL DES PASSIFS		309 120 304	303 401 602	292 631 240
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves		22 681 586	17 586 592	12 680 008
Résultats reportés		509 321	265 639	754 145
Action Propres		(2 366 762)	(979 927)	(410 226)
Résultat de l'exercice		8 566 851	9 108 340	8 203 155
Total des capitaux propres	14	54 390 996	50 980 644	46 227 081
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		363 511 299	354 382 246	338 858 321

4 - 2 - 2 – ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN :

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
ENGAGEMENTS DONNES	51 016 777	58 479 681	45 012 422
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	13 385 360	24 117 280	11 081 883
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	37 631 417	32 712 401	33 930 539
Engagements sur titres	-	1 650 000	-
ENGAGEMENTS RECUS	454 770 448	450 199 665	451 496 660
Cautions Reçues	153 756 278	152 179 272	148 649 495
Garanties Reçues	0	765 932	825 255
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	47 314 793	46 596 964	47 347 584
Valeurs des biens, objet de leasing	253 699 377	250 657 497	254 674 326
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	11 000 000	9 000 000	4 182 500
Emprunts obtenus non encore encaissés	11 000 000	9 000 000	4 182 500 (*)

() Montant exprimé en Euro*

4 - 2 - 3 – ETAT DE RESULTAT :

(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	33 388 179	32 023 669	31 144 496
Intérêts et charges assimilées	16	(16 854 897)	(14 529 306)	(14 898 742)
Produits des placements	17	674 033	360 421	373 929
Autres produits d'exploitation		384 746	418 255	448 080
Produit net		17 592 061	18 273 038	17 067 763
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	18	3 459 972	3 393 629	3 096 650
Dotations aux amortissements	19	421 483	441 504	450 282
Autres charges d'exploitation	20	1 674 156	1 599 348	1 588 769
Total des charges d'exploitation		5 555 610	5 434 481	5 135 701
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		12 036 451	12 838 556	11 932 062
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	21	1 713 277	1 609 391	2 075 584
Dotations (Reprises) nettes aux autres provisions	22	(5 617)	33 945	(233 843)
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 328 790	11 195 220	10 090 322
Autres gains ordinaires	23	368 641	212 612	138 886
Autres pertes ordinaires	24	(3 623)	(1 851)	(8 407)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		10 693 809	11 405 981	10 220 801
Impôts sur les bénéfices	25	(2 126 958)	(2 297 641)	(2 017 646)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 566 851	9 108 340	8 203 155

4 - 2 - 4 – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	26	229 555 773	216 037 017	194 945 227
Investissements dans les contrats de Leasing	27	(204 786 612)	(183 450 522)	(179 742 103)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	28	(5 267 434)	(4 568 247)	(4 424 197)
Intérêts payés	29	(16 299 463)	(14 339 904)	(14 687 175)
Impôts et taxes payés	30	(9 454 882)	(7 823 981)	(5 028 115)
Autres flux liés à l'exploitation	36	1 904 182	(3 352 898)	808 065
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(4 348 436)	2 501 464	(8 128 298)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(315 446)	(154 503)	(96 607)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	83 118	27 672	53 928
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	33	(7 200 000)	(2 144 000)	(4 600 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	34	1 556 373	1 382 659	2 185 432
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(5 875 956)	(888 172)	(2 457 247)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décaissements suite au rachat d'action propres	14	(1 386 835)	(562 980)	(416 946)
Dividendes et autres distributions	35	(3 758 268)	(3 782 732)	(3 061 131)
Encaissements provenant des emprunts	11	171 260 000	199 647 175	97 500 000
Remboursements d'emprunts	11	(157 657 988)	(192 440 783)	(82 948 997)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		8 456 909	2 860 680	11 072 926
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires		1 000 000	(1 000 000)	-
Variation de trésorerie		(767 483)	3 473 971	487 382
Trésorerie au début de l'exercice	4	8 611 035	5 137 063	4 649 681
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	7 843 552	8 611 035	5 137 063

4 - 2 - 5 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013:

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires. L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2013, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 31 Décembre 2012, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de ces mêmes paiements minimaux, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location et de la valeur résiduelle, égale au montant de l'investissement initial engagé par le bailleur.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,

- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que

cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location. Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

→ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

→ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Immeubles	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatif d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce denier.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Banques	7 108 920	8 128 988
- Caisses	734 632	482 046
<u>Total</u>	<u>7 843 552</u>	<u>8 611 035</u>

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Créances sur contrats mis en force	348 663 095	341 990 314
Encours financiers	325 654 720	319 575 520
Impayés	24 372 052	23 750 098
Intérêts échus différés	(1 363 677)	(1 335 304)
Créances sur contrats en instance de mise en force	457 999	942 205
Total brut des créances leasing	<u>349 121 094</u>	<u>342 932 520</u>
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(5 908 350)	(5 716 280)
Provisions pour dépréciation des impayés	(11 262 534)	(10 719 024)
Provisions collectives	(2 200 000)	(2 200 000)
Produits réservés	(2 205 071)	(2 121 639)
Total net des créances leasing	<u>327 545 139</u>	<u>322 175 576</u>

5.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<u>Solde au 31 décembre 2012</u>	<u>320 517 725</u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	172 301 564
- Relocations	2 969 654
- Transferts	4 834 526
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(37 341)
- Cessions anticipées	(9 336 448)
- Radiation des créances	(449 110)
- Relocations	(2 459 975)
- Transferts	(4 427 443)
- Remboursements du capital	(157 800 433)
<u>Solde au 31 décembre 2013</u>	<u>326 112 719</u>

5.1.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
<i>- Paiements minimaux sur contrats actifs</i>		
- A recevoir dans moins d'un an	150 935 998	146 785 442
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	210 971 531	213 127 807
- A recevoir dans plus de 5 ans	5 415 012	2 494 481
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>367 322 541</u>	<u>362 407 730</u>
<i>- Produits financiers non acquis</i>		
- Revenus non acquis à moins d'un an	24 177 315	23 381 635
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	21 889 691	23 003 470
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 247 787	211 859
Total des produits financiers non acquis	<u>47 314 793</u>	<u>46 596 964</u>
- Valeurs résiduelles	494 238	250 704
- Contrats suspendus contentieux	5 152 734	3 514 051
- Contrats en instance de mise en force	457 999	942 205
<u>Encours des contrats</u>	<u>326 112 719</u>	<u>320 517 725</u>

5.1.2 Analyse par secteur d'activité

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Bâtiment et travaux publics	42 162 788	44 165 301
Industrie	48 709 330	35 627 159
Tourisme	49 269 849	45 585 732
Commerces et services	136 292 068	140 677 378
Agriculture	49 678 684	54 462 155
<u>Total</u>	<u>326 112 719</u>	<u>320 517 725</u>

5.1.3 Analyse par type de matériel

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Equipements	44 090 633	43 878 834
Matériel roulant	238 697 142	235 736 244
Matériel spécifique	45 270	37 511
<u>Sous Total</u>	<u>282 833 045</u>	<u>279 652 589</u>
Immobilier	43 279 674	40 865 136
<u>Total</u>	<u>326 112 719</u>	<u>320 517 725</u>

5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
<u>Clients ordinaires (1)</u>	<u>15 462 962</u>	<u>16 403 063</u>
Inférieur à 1 mois	6 101 325	6 428 362
Entre 1 et 3 mois	5 076 409	5 296 728
Entre 3 et 6 mois	920 613	1 752 087
Entre 6 mois et 1 année	1 067 491	1 208 519
Supérieur à 1 année	2 297 124	1 717 367
<u>Clients litigieux (2)</u>	<u>8 909 090</u>	<u>7 347 035</u>
<u>Total (1)+(2)</u>	<u>24 372 052</u>	<u>23 750 098</u>

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

ANALYSE PAR CLASSE				
A	B 1	B 2	B 3	B 4
Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis
257 742 981	55 355 210	4 194 203	1 347 928	7 014 398
2 020 313	7 702 780	1 248 691	1 027 940	12 372 330
457 999	-	-	-	-
260 221 293	63 057 990	5 442 893	2 375 868	19 386 728
(2 644 408)	(12 996)	-	-	(219 012)
(185 000)	-	-	-	(2 250)
257 391 884	63 044 994	5 442 893	2 375 868	19 165 465
12 477 979	907 381	-	-	-
269 869 864	63 952 375	5 442 893	2 375 868	19 165 465
-	-	(178 463)	(195 446)	(1 831 162)
-	-	(185 261)	(216 147)	(5 506 943)
-	-	(496 377)	(589 088)	(10 177 070)
-	-	(860 100)	(1 000 681)	(17 515 174)
269 869 864	63 952 375	4 582 793	1 375 187	1 650 291
ENGAGEMENTS HORS BILAN				
TOTAL ENGAGEMENTS				
Produits réservés				
Provisions sur encours financiers				
Provisions sur impayés				
TOTAL DE LA COUVERTURE				
ENGAGEMENTS NETS				
341 430 510				

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Certificats de Dépôt	500 000	1 500 000
- Titres SICAV	-	1 392 428
<u>Total</u>	<u>500 000</u>	<u>2 892 428</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Titres de participation	11 278 038	6 278 038
- Titres immobilisés	8 448 780	9 290 360
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000
<u>Montant brut</u>	<u>19 728 818</u>	<u>15 570 398</u>
A déduire :		
- Versements restant à effectuer sur titres	-	(1 650 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>19 728 818</u>	<u>13 920 398</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(223 579)	(183 000)
<u>Montant net</u>	<u>19 505 239</u>	<u>13 737 398</u>

Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2013

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2012	6 278 038	5 528 038	750 000
<u>Additions de la période</u>			
- CIL SICAR	5 000 000	5 750 000	(750 000)
Soldes au 31 Décembre 2013	11 278 038	11 278 038	-

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2012	9 290 360	8 390 360	900 000
<u>Additions de la période</u>			
- Société LA GRIFFE	500 000	500 000	-
- Société MEDI CARS	-	900 000	(900 000)
- Société GRAFI PRINT	50 000	50 000	-
<u>Retraits de la période</u>			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	181 240	181 240	-
- Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	300 000	-
- Société TERRE ET PIERRE	25 000	25 000	-
- Société Immobilière de Carthage	600 000	600 000	-
- Société FORACHEM	38 840	38 840	-
- Société SODAS	39 000	39 000	-
- Société NAWEL INDUSTRIES	20 000	20 000	-
- Société STAUR	25 000	25 000	-
- Société Touristique OCEANA	137 500	137 500	-
- Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	25 000	-
Soldes au 31 Décembre 2013	8 448 780	8 448 780	-

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participations</u>					
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98,53%
* CIL SICAR	999 940	10	9 999 400	2010/2011/2013	99,99%
<u>Total des titres de participations</u>			<u>11 278 038</u>		
<u>Titres immobilisés</u>					
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	33 344	10	333 440	2008/2010	4,17%
* Société FORACHEM	3 884	10	38 840	2008	2,16%
* Société immobilière de CARTHAGE	12 000	100	1 200 000	2009/2010/2011	16,67%
* Société touristique OCEANA	1 375	100	137 500	2009	2,46%
* Société TERRE ET PIERRE	250	100	25 000	2010	7,81%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000	100 000	2010	3,33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	400	100	40 000	2010	22,22%
* Société DAR EL JELD	15 000	100	1 500 000	2010/2012	24,19%
* Société SPI LE CAPITOLE	1 800	100	180 000	2010/2012	20,45%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4,07%
* Société Virgin Olive TUNISIA	6 000	100	600 000	2011	27,27%
* Société MAHARI HAMMAMET	10 000	100	1 000 000	2011	5,01%
* Société Laser Industrie	1 250	100	125 000	2011	29,41%
* Société TECNO INVEST AND CONSULTING	1 250	100	125 000	2011/2012	25,00%
* Société MEDI CARS	18 000	100	1 800 000	2012	15,00%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	300	100	30 000	2012	20,00%
* Société SWEET HOME	640	100	64 000	2012	29,91%
* Société LA GRIFFE	50000	10	500 000	2013	29,41%
* Société GRAFI PRINT	500	100	50 000	2013	27,78%
<u>Total des titres immobilisés</u>			<u>8 448 780</u>		
Total général			<u>19 726 818</u>		

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

TABEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	95 675	-	-	95 675	95 675	-	-	95 675	-
Total des immobilisations incorporelles		95 675	=	=	95 675	95 675	=	=	95 675	=
Immeubles	5,0%	4 527 614	-	-	4 527 614	2 047 660	195 798	-	2 243 458	2 284 156
Matériel de transport	20,0%	792 853	241 615	177 117	857 351	557 099	147 330	177 117	527 312	330 039
Equipements de bureau	10,0%	365 667	8 137	598	373 206	249 632	20 419	598	269 453	103 753
Matériel informatique	33,3%	269 694	21 840	7 118	284 416	220 893	32 265	5 955	247 202	37 214
Installations générales	10,0%	356 378	43 854	-	400 232	218 887	25 671	-	244 558	155 675
Total des immobilisations corporelles		6 312 206	315 446	184 833	6 442 820	3 294 170	421 483	183 670	3 531 982	2 910 837
TOTAUX		6 407 881	315 446	184 833	6 538 495	3 389 845	421 483	183 670	3 627 657	2 910 837

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Prêts au personnel	2 434 323	1 925 225
- Créances sur cessions d'immobilisations	663 421	522 212
- Créances sur cessions de titres immobilisés	296 000	-
- Avances aux fournisseurs	146 150	91 650
- Produits à recevoir des tiers	1 198 852	1 101 306
- Compte d'attente/ avance de TVA	142 684	88 241
- Compte d'attente	6 465	14 411
- Charges constatées d'avance	46 310	36 701
- Autres comptes débiteurs	250 317	226 695
- Charges à répartir	22 500	-
- Frais d'émission des obligations	536 999	525 018
<u>Total brut</u>	<u>5 744 020</u>	<u>4 531 457</u>
A déduire :		
- Provisions	(537 488)	(583 684)
<u>Montant net</u>	<u>5 206 532</u>	<u>3 947 773</u>

Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

TABEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS
AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	655 860	22 500	678 360	655 860	-	655 860	22 500
Frais d'émission des obligations	(a)	3 394 313	258 518	3 652 831	2 869 295	246 536	3 115 831	537 000
TOTAUX		4 050 173	281 018	4 331 191	3 525 155	246 536	3 771 691	559 500

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 246.536 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	187 250	220 250
- Avances et acomptes reçus des clients	2 876 416	2 435 623
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075
<u>Total</u>	<u>3 068 741</u>	<u>2 660 948</u>

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Banques locales	92 364 286	77 392 857
- Banques étrangères	23 242 276	21 421 692
- Emprunts obligataires	125 500 000	136 240 000
- Billets de trésorerie	10 200 000	14 650 000
- Certificats de leasing	38 000 000	26 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>289 306 561</u>	<u>275 704 549</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 443 449	880 219
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	147 828	134 422
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 380 077	4 388 590
- Intérêts courus sur certificats de leasing	536 910	463 509
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(96 489)	(51 676)
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires étrangers	(33 732)	-
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(78 710)	(47 831)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>6 299 332</u>	<u>5 767 233</u>
<u>Total</u>	<u>295 605 894</u>	<u>281 471 782</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES								
BANQUES LOCALES								
BIA T (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BIA T (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	1 400 000	-	1 400 000	-	-	-
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
A TTUJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	1 800 000	-	900 000	900 000	-	900 000
BIA T (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BIA T (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	7 142 857	-	1 428 571	5 714 286	4 285 714	1 428 571
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
A TTUJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 050 000	-	300 000	750 000	450 000	300 000
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/3)	5 000 000	Sur 2 tranches en 2012 et 2013	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
BIA T (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIA T 2012	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
A TB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	2 000 000	-	400 000	1 600 000	1 200 000	400 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	7 000 000	-	1 400 000	5 600 000	4 200 000	1 400 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
						Solides	échances à plus d'un an à moins d'un an
BIAT (2012/1)	3 000 000	Sur 2 tranches en 2013 et 2014	3 000 000	-	1 500 000	1 500 000	-
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	7 000 000	-	1 400 000	5 600 000	4 200 000
BTk 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 000 000	-	800 000	3 200 000	2 400 000
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000
AMEN BANK (2/2013)	3 000 000	En totalité le 30/08/13	-	3 000 000	3 000 000	-	-
AMEN BANK (3/2013)	1 000 000	En totalité le 30/06/13	-	1 000 000	1 000 000	-	-
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	1 000 000	-	1 000 000	800 000
AMEN BANK (5/2013)	3 000 000	En totalité le 02/10/13	-	3 000 000	3 000 000	-	-
BIAT (1/2013)	4 000 000	Annuellement (2014-2015)	-	4 000 000	-	4 000 000	2 000 000
BIAT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	5 000 000	-	5 000 000	1 000 000
ATB (1/2013)	5 000 000	Annuellement (2013-2018)	-	5 000 000	500 000	4 500 000	1 000 000
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000
BIAT (3/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2015)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 000 000
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	6 000 000	-	6 000 000	4 800 000
AMEN BANK (6/2013)	3 000 000	En totalité le 31/11/13	-	3 000 000	3 000 000	-	-
AMEN BANK (7/2013)	3 000 000	En totalité le 02/02/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000
AMEN BANK (8/2013)	3 000 000	Annuellement (2014-2016)	-	3 000 000	-	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (9/2013)	3 000 000	En totalité le 02/03/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000
Sous-total			77 392 857	54 000 000	39 028 571	92 364 286	56 435 714
BANQUES ETRANGERES							
B.E.I	50 000 000	Semestriellement (2004-2013)	1 763 392	-	1 763 392	-	-
B.E.I 2012	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)	9 658 300	-	1 416 025	8 242 275	6 801 520
BIRD	10 000 000	Semestriellement (2015-2022)	10 000 000	-	-	10 000 000	-
BAD	5 000 000	Trimestriellement (2016-2022)	-	5 000 000	-	5 000 000	-
Sous-total			21 421 692	5 000 000	3 179 416	23 242 275	21 801 520
Total des crédits bancaires			98 814 549	59 000 000	42 207 988	115 606 561	78 237 234
							37 369 327

TABEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
						Soldes	échéances à plus d'un an à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>							
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	3 000 000	-	-
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	3 000 000	-	-
CIL 2008/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	3 000 000	-	-
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	-
CIL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	4 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	4 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	Annuellement (2012-2016)	24 000 000	-	6 000 000	18 000 000	6 000 000
CIL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	4 000 000
CIL 2012/2	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	9 240 000	10 760 000	-	20 000 000	4 000 000
CIL 2013/1	13 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	13 000 000	-	13 000 000	-
CIL 2013/1	8 500 000	Annuellement (2014-2018)	-	8 500 000	-	8 500 000	1 700 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			136 240 000	32 260 000	43 000 000	125 500 000	39 700 000

Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2013

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
BILLET DE TRÉSORERIE & CERTIFICATS DE LEASING		
BILLET DE TRÉSORERIE		
Billets de trésorerie à court terme		
Sous-total		
CERTIFICATS DE LEASING		
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	En bloc le 16/05/2014
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	En bloc le 27/05/2014
Certificat EL BARAKA 3/2011	5 000 000	En bloc le 12/09/2014
Certificat EL BARAKA 4/2011	5 000 000	En bloc le 23/09/2014
Certificat EL BARAKA 5/2011	3 000 000	En bloc le 21/12/2014
Certificat EL BARAKA 1/2012	1 000 000	En bloc le 10/02/2015
Certificat ZITOUNA BANK 1/2013	3 000 000	En bloc le 11/02/2013
Certificat ZITOUNA BANK 2/2013	3 000 000	En bloc le 25/02/2013
Certificat ZITOUNA BANK 3/2013	1 000 000	En bloc le 27/01/2014
Certificat ZITOUNA BANK 4/2013	2 000 000	En bloc le 10/02/2014
Certificat ZITOUNA BANK 5/2013	3 000 000	En bloc le 31/05/2014
Certificat ZITOUNA BANK 6/2013	3 000 000	En bloc le 11/02/2014
Certificat ZITOUNA BANK 7/2013	2 000 000	En bloc le 24/02/2014
Certificat ZITOUNA BANK 8/2013	1 000 000	En bloc le 24/02/2014
Certificat ZITOUNA BANK 9/2013	1 000 000	En bloc le 24/02/2014
Certificat ZITOUNA BANK 10/2013	2 000 000	En bloc le 17/03/2014
Certificat ZITOUNA BANK 11/2013	1 000 000	En bloc le 24/03/2014
Certificat ZITOUNA BANK 12/2013	2 000 000	En bloc le 30/03/2014
Sous-total		
Total des BILLET DE TRÉSORERIE & CERTIFICATS DE LEASING		
TOTAL GENERAL		

Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Solde	échances à plus d'un an	Fin de période échances à moins d'un an
14 650 000	62 000 000	66 450 000	10 200 000	-	10 200 000
14 650 000	62 000 000	66 450 000	10 200 000	-	10 200 000
3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
5 000 000	-	-	5 000 000	-	5 000 000
5 000 000	-	-	5 000 000	-	5 000 000
3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
-	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
-	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
-	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
-	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
26 000 000	18 000 000	6 000 000	38 000 000	1 000 000	37 000 000
40 650 000	80 000 000	72 450 000	48 200 000	1 000 000	47 200 000
275 704 549	171 260 000	157 657 988	289 306 561	165 037 234	124 269 327

NOTE 12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	86 866	107 986
- Effets à payer	446 697	575 701
- Factures non parvenues	10 750	-
<u>Sous total</u>	544 313	683 687
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats d'immobilisations	1 515 216	2 384 605
- Effets à payer	4 036 683	12 605 110
- Retenues de garanties	99 335	95 776
- Factures non parvenues	-	109 346
<u>Sous total</u>	5 651 235	15 194 837
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	6 195 548	15 878 524

NOTE 13 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Personnel, provisions pour congés payés	277 992	269 048
- Personnel, autres charges à payer	297 287	291 715
- Etat, retenues sur salaires	15 541	36 230
- Etat, retenues sur honoraires, commissions, loyers et marchés	221 729	211 969
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	35 317	-
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	13 484	26 750
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (Voir note 25)	54 648	506 994
- Etat, autres impôts et taxes à payer	13 923	16 713
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	8 340	8 071
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	32 094	20 698
- CNSS	119 110	133 682
- CAVIS	4 665	13 939
- CNAM	9 703	10 948
- Etat, TVA à payer	682 133	124 384
- Assurance Groupe	20 799	19 449
- Assurance Vie	6 344	-
- Autres comptes créditeurs	97 665	88 937
- Avance sur cessions de titre immobilisés	80 708	-
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	49 280	47 990
- Prestataires Recouvrement	153 318	128 175
- Prestataires Assurances	969 070	1 104 038
- Diverses Charges à payer	380 412	291 825
- Autres produits constatés d'avance	8 105	8 793
- Compte d'attente	668 455	-
- Provisions pour divers risques	30 000	30 000
<u>Total</u>	4 250 121	3 390 348

NOTE 14: CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 447 865
- Réserve extraordinaire		1 750 000	1 750 000
- Réserves pour réinvestissements		16 994 000	12 070 000
- Réserves pour fonds social	(C)	1 437 586	1 318 727
- Actions propres	(D)	(2 366 762)	(979 927)
- Résultats reportés		509 321	265 639
Total des capitaux propres avant résultat de la période		45 824 145	41 872 304
Résultat de l'exercice		8 566 851	9 108 340
Total des capitaux propres avant affectation	(E)	54 390 996	50 980 644
Nombre d'actions (2)		5 000 000	5 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1,713	1,822

(A) Le capital social s'élève, au 31 décembre 2013, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 24 mai 2011, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2013. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2012	53 971	979 927
Achats de l'exercice	98 635	1 386 835
Solde au 31 décembre 2013	152 606	2 366 762

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2013, 3,05% du capital social.

(*) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2013 à D : 27.820.171 et se détaillent comme suit :

- Réserve extraordinaire	1 750 000
- Réserves pour réinvestissements	16 994 000
- Résultats reportés	509 321
- Résultat de l'exercice	8 566 851

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES (suite)

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2011	25 000 000	2 000 000	1 250 000	7 740 000	1 190 008	500 000	754 145	(410 226)	8 203 155	46 227 082
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2012		447 865		4 330 000	200 000		3 225 290		(8 203 155)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 17 Mai 2012			500 000			(500 000)				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011							(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres							29 483	(562 980)		(562 980)
Encaissement dividendes sur actions propres							6 720	(6 720)		29 483
Divers					(71 281)					(71 281)
Résultat net de l'exercice 2012									9 108 340	9 108 340
Solde au 31 décembre 2012	25 000 000	2 447 865	1 750 000	12 070 000	1 318 727	-	265 639	(979 927)	9 108 340	50 980 644
Affectations approuvées par l'A.G.O du 21 mai 2013		52 135		4 924 000	200 000		3 932 205		(9 108 340)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012							(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres							61 477	(1 386 835)		(1 386 835)
Encaissement dividendes sur actions propres										61 477
Prélèvements sur fonds social					(81 141)					(81 141)
Résultat net de l'exercice 2013									8 566 851	8 566 851
Solde au 31 décembre 2013	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	1 437 587	-	509 320	(2 366 762)	8 566 851	54 390 996

NOTE 15: INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Intérêts de leasing	30 627 671	29 664 171
- Intérêts de retard	2 137 434	1 993 125
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	282 235	346 402
- Autres	537 274	261 446
Total	33 584 613	32 265 144
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	363 535	507 042
Intérêts de retard antérieurs	195 656	159 873
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(442 356)	(600 419)
Intérêts de retard	(313 269)	(307 971)
Variation des produits réservés	(196 434)	(241 475)
Total des intérêts et des produits de leasing	33 388 179	32 023 669
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	317 003 675	309 311 686
. A la fin de la période	320 959 985	317 003 675
. Moyenne (D)	318 981 830	313 157 680
- Intérêts de la période (C)	30 627 671	29 664 171
- Taux moyen (C) / (D)	9,60%	9,47%

NOTE 16 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

Les charges financières se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Intérêts des emprunts obligataires		7 276 300	7 676 061
- Intérêts des crédits des banques locales		5 431 138	3 658 962
- Intérêts des crédits des banques étrangères		803 386	300 759
- Intérêts des autres opérations de financement		3 187 788	2 736 904
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		246 536	279 799
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A)	16 945 149	14 652 485
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		(117 939)	(144 373)
- Autres charges financières		27 687	21 194
<u>Total des autres charges financières</u>		(90 252)	(123 179)
<u>Total général</u>		16 854 897	14 529 306
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice		275 704 549	268 498 157
. A la fin de l'exercice		289 306 561	275 704 549
. Moyenne	(B)	282 505 555	272 101 353
- Taux moyen (A) / (B)		6,00%	5,38%

NOTE 17 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Intérêts des comptes courants		13 499	13 483
- Plus values sur cession des titres immobilisés		380 085	223 399
- Dividendes		165 206	187 926
- Moins values sur titres SICAV		-	(156 481)
- Moins values sur cession des actions cotées		(968)	-
- Plus values sur titres SICAV		17 540	18 953
- Plus values sur cession des actions cotées		236	-
- Autres produits financiers		98 434	73 141
<u>Total</u>		674 033	360 421

NOTE 18 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Salaires et complément de salaires	2 823 195	2 759 069
- Charges connexes aux salaires	79 113	91 094
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	456 642	452 950
- Autres charges sociales	101 021	90 516
Total	3 459 972	3 393 629

NOTE 19 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	-	7 584
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	421 483	398 369
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	-	35 551
Total	421 483	441 504

NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Achat de matières et fournitures	197 153	162 554
Total des achats	197 153	162 554
- Sous-traitance générale	30 467	28 255
- Locations	133 979	76 824
- Entretien et réparations	183 754	178 327
- Primes d'assurances	45 148	45 903
Total des services extérieurs	393 348	329 310
- Personnel extérieur à l'entreprise	94 831	97 233
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	181 932	162 977
- Publicités, publications, relations publiques	142 064	213 693
- Déplacements, missions et réceptions	43 624	51 924
- Frais postaux et de télécommunications	137 998	150 047
- Services bancaires et assimilés	170 786	158 079
Total des autres services extérieurs	771 235	833 953
- Jetons de présence	63 000	63 000
- Rémunération comité d'audit	15 000	15 000
- Rémunération comité de risque	15 000	15 000
- Rémunération comité de crédit	15 000	15 000
Total des charges diverses	108 000	108 000
- Impôts et taxes sur rémunérations	83 514	52 263
- T.C.L.	84 406	73 473
- Droits d'enregistrement et de timbres	2 295	13 977
- Autres impôts et taxes	34 205	25 818
Total des impôts et taxes	204 420	165 532
Total général	1 674 156	1 599 348

NOTE 21 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 256 416	6 671 817
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 498 138)	(4 939 051)
- Créances radiées	1 135 700	252 621
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(1 022 695)	(232 833)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées		
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	(94 649)	(8 123)
- Intérêts de retard antérieurs	(18 356)	(4 540)
- Encaissement sur créances radiées	(45 000)	(130 500)
Total	1 713 277	1 609 391

NOTE 22 : DOTATIONS (REPRISES) NETTES AUX AUTRES PROVISIONS

Les dotations (reprises) nettes aux comptes des autres provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	13 804	13 945
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	40 579	80 000
- Reprise sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(60 000)	(60 000)
	(5 617)	33 945

NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	81 955	27 550
- Apurement de comptes	285 979	115 194
- Autres gains sur éléments exceptionnels	707	69 868
Total	368 641	212 612

NOTE 24 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	553
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	182	74
- Pénalités de retard	3 441	1 224
Total	3 623	1 851

NOTE 25 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Bénéfice comptable	10 693 809	11 405 981
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	5 256 416	6 671 817
- Dotations aux provisions des autres actifs	13 804	13 945
- Dotations aux provisions sur les titres de participation	37 000	80 000
- Reprises sur provisions fiscales 2009	-	7 131 799
- Reprises sur provisions fiscales 2010	7 467 712	2 778 657
- Reprises sur provisions fiscales 2011	511 528	1 458 396
- Reprises sur provisions fiscales 2012	2 226 076	-
- Provisions pour congés payés 2013/2012	277 992	269 048
- Jetons de présence excédentaires	27 000	22 000
- Diverses charges non déductibles	79 673	65 766
- Moins values non déductibles sur titre SICAV	-	156 481
A déduire		
- Provisions fiscales 2010/2009 pour affaires en cours	5 943 655	6 196 968
- Reprises sur provisions comptables	4 261 661	5 171 884
- Provisions pour congés payés 2012/2011	269 048	275 124
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	60 000	60 000
- Dividendes	165 206	187 926
- Plus value sur cession d'actions cotées	236	-
- Plus value latentes sur cession SICAV	-	1 969
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	15 891 204	18 160 020
Provisions pour créances douteuses 100%	5 256 416	6 671 817
<u>Bénéfice fiscal</u>	10 634 788	11 488 203
Réinvestissements exonérés avec Minimum d'Impôt :		
* Société CIL SICAR	1 840 000	3 910 000
* SPI SWEET HOME	-	64 000
* SPI LE CAPITOLE	-	50 000
* Société MEDI CARS	-	900 000
* Société GRAFI PRINT	50 000	-
* Société LA GRIFFE	500 000	-
* Reliquat à investir	2 170 000	-
<u>Bénéfice imposable</u>	6 074 788	6 564 203
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)	2 126 958	2 297 641
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	2 067 877	1 788 940
- Retenues à la source	4 433	1 707
<u>Impôt à payer (Report d'impôt)</u>	54 648	506 994

NOTE 26 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

			31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 5	23 750 098	20 390 357
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 5	(24 372 052)	(23 750 098)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	Note 10	(2 435 623)	(2 700 533)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 10	2 876 416	2 435 623
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 10	(225 325)	(960 652)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 10	192 325	225 325
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 5	(1 335 304)	(1 327 830)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 5	1 363 677	1 335 304
- TVA collectée	+		31 118 340	29 326 733
- TVA collectée sur avances et acomptes	-		(820 799)	(948 363)
- Remboursement principal	+	Note 5	157 800 433	147 065 752
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 15	33 584 613	32 265 144
- Autres produits d'exploitation	+		384 746	418 255
- Créances virées en pertes	-	Note 21	(1 135 700)	(252 621)
- Encaissements sur créances radiées	+	Note 21	45 000	130 500
- Encours financiers virés en pertes	+	Note 5	449 110	9 996
- Plus/Moins values sur relocation	-	Note 5	(509 679)	(537 576)
- Plus/Moins values sur transfert	-	Note 5	(407 083)	(1 000 048)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 9	522 212	437 622
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 9	(663 421)	(522 212)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	37 341	190 489
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	9 336 448	13 805 849
<u>Encaissements reçus des clients</u>			<u>229 555 773</u>	<u>216 037 017</u>

NOTE 27 : INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING

			31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 12	15 194 837	9 520 046
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 12	(5 651 235)	(15 194 837)
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 9	(91 650)	(91 150)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	-	Note 9	146 150	91 650
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	172 301 564	166 134 617
- TVA sur investissements	+		22 873 679	23 016 946
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 13	26 750	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 13	(13 484)	(26 750)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>			<u>204 786 612</u>	<u>183 450 522</u>

NOTE 28: SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 12	683 687	339 389
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 12	(544 313)	(683 687)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 13	269 048	275 124
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 13	(277 992)	(269 048)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 13	291 715	271 225
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 13	(297 287)	(291 715)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 13	36 230	10 787
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 13	(15 541)	(36 230)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 13	211 969	219 682
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 13	(221 729)	(211 969)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 13	133 682	123 895
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 13	(119 110)	(133 682)
- CAVIS en début de période	+	Note 13	13 939	11 520
- CAVIS en fin de période	-	Note 13	(4 665)	(13 939)
- CNAM en début de période	+	Note 13	10 948	10 159
- CNAM en fin de période	-	Note 13	(9 703)	(10 948)
- Assurances groupe et vie en début de période	+	Note 13	19 449	18 580
- Assurances groupe et vie en fin de période	-	Note 13	(27 143)	(19 449)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 13	47 990	50 223
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 13	(49 280)	(47 990)
- Diverses charges à payer en début de période	+	Note 13	291 825	215 539
- Diverses charges à payer en fin de période	-	Note 13	(380 412)	(291 825)
- TVA, payée sur biens et services	+		251 919	205 162
- Charges de personnel	+	Note 18	3 459 972	3 393 629
- Autres charges d'exploitation	+	Note 20	1 674 156	1 599 349
- Impôts et taxes	-	Note 20	(204 420)	(165 532)
- Charges à répartir	+	Note 9	22 500	-
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>			<u>5 267 434</u>	<u>4 568 247</u>

NOTE 29 : INTERETS PAYES

			31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 9	258 518	163 109
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 11	(99 507)	(247 358)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 11	208 931	99 507
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 13	-	1 370
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 13	(35 317)	-
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 11	4 388 590	4 679 944
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 11	(4 380 077)	(4 388 590)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 11	880 219	849 841
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 11	(1 443 449)	(880 219)
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 11	134 422	36 202
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 11	(147 828)	(134 422)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 11	463 509	374 522
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 11	(536 910)	(463 509)
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 16	16 854 897	14 529 306
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 16	(246 536)	(279 799)
<u>Intérêts payés</u>			<u>16 299 463</u>	<u>14 339 904</u>

NOTE 30 : IMPOTS PAYES

			31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 13	506 994	535 259
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 13	(54 648)	(506 994)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 13	16 713	11 793
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 13	(13 923)	(16 713)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 13	8 071	8 254
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 13	(8 340)	(8 071)
- TVA payée	+		6 668 637	5 337 281
- Impôts et taxes	+	Note 20	204 420	165 532
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 25	2 126 958	2 297 641
<u>Impôts payés</u>			<u>9 454 882</u>	<u>7 823 981</u>

NOTE 31 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 8	315 446	154 503
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			315 446	154 503

NOTE 32 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Moins-values sur cessions d'immobilisations	-	Note 24	-	(553)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 8	1 163	675
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 23	81 955	27 550
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			83 118	27 672

NOTE 33 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 7	7 200 000	2 144 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			7 200 000	2 144 000

NOTE 34 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 7	1 391 580	1 159 260
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	Note 17	380 085	223 399
- Créances sur cession titre immobilisés en début de période	+	Note 9	-	-
- Créances sur cession titre immobilisés en fin de période	-	Note 9	(296 000)	-
- Avances sur cession titre immobilisés en début de période	-	Note 13	-	-
- Avances sur cession titre immobilisés en fin de période	+	Note 13	80 708	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			1 556 373	1 382 659

NOTE 35 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Dividendes payés	+	Note 14	3 750 000	3 750 000
- Dividendes sur actions propres	-	Note 14	(61 477)	(29 483)
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 13	20 698	11 632
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 13	(32 094)	(20 698)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 14	81 141	71 281
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>3 758 268</u>	<u>3 782 732</u>

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

			31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	-	Note 9	(942 250)	(769 350)
- Remboursements sur prêts au personnel	+	Note 9	433 152	296 855
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	1 101 306	647 306
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(1 198 852)	(1 101 306)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 9	36 701	41 404
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 9	(46 310)	(36 701)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	226 695	259 074
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(250 317)	(226 695)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	14 411	564
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(6 465)	(14 411)
- Comptes d'attente en début de période	-	Note 13	-	-
- Comptes d'attente en fin de période	+	Note 13	668 455	-
- Etat, autre impôts et taxes à régulariser en début de la période	-	Note 13	-	(65 290)
- Etat, autre impôts et taxes à régulariser en fin de la période	+	Note 13	-	-
- Placements en titres en début de période	+	Note 6	1 392 428	-
- Placements en titres en fin de période	-	Note 6	-	(1 392 428)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 13	(217 112)	(272 115)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 13	250 983	217 112
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 13	(1 104 038)	(2 363 256)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 13	969 070	1 104 038
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 13	(8 793)	(7 280)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 13	8 105	8 793
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 17	293 948	137 022
- Autres gains ordinaires	+	Note 23	286 686	185 062
- Autres pertes ordinaires	-	Note 24	(3 623)	(1 298)
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>1 904 182</u>	<u>(3 352 898)</u>

NOTE 37 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

- **COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT**

La CGI est une filiale de la CIL, détenue à concurrence de 98,53%. La CGI assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par la CIL, certaines opérations de mise en place de billets de trésorerie ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par la CGI et relatifs à l'exercice 2013 s'élèvent à 272 578 DT en HT et la charge supportée par la CIL s'élève à 60 067 DT en HT.

Contrat de location :

La CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer au titre de 2013 est de 40 625 DT en HT.

- **SOCIETE TOURISTIQUE OCEANA :**

Engagement Leasing :

Au cours de l'exercice 2013, la CIL a mis en force un contrat de leasing au profit la société touristique OCEANA, dans laquelle elle détient 2,46% du capital, pour une durée de 4 ans et à un taux d'intérêt de 10%, portant sur le financement de divers équipements hôteliers d'une valeur totale de 86 527 DT.

Au 31/12/2013, l'encours global des crédits de la société OCEANA est de 1 983 586 DT.

Au cours de l'année 2013, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 34 902 DT Hors Taxes représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

- **SOCIETE AGRO SERVICE :**

Le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2013 à 286 243 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits de 2013, des intérêts pour un montant de D : 13 499.

- **CIL SICAR**

La CIL a réalisé, en 2013, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 500 000, émis le 12 Février 2013 et échu le 13 Mai 2013, au taux facial de 6,10%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 22 531.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2 000 000, émis le 30 Juillet 2013 et échu le 28 Octobre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 31 980.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 500 000, émis le 13 Mai 2013 et échu le 21 Août 2013, au taux facial de 6,3%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 25 799.

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 11 Septembre 2013 et échu le 10 Décembre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 15 990.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 11 Septembre 2013 et échu le 11 Octobre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 5 387.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 11 Octobre 2013 et échu le 20 Novembre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 7 170.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2 000 000, émis le 28 Octobre 2013 et échu le 27 Novembre 2013, au taux facial de 6,55%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 10 857.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 20 Novembre 2013 et à échoir le 19 Janvier 2014, au taux facial de 6,66%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 7 502.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2 000 000, émis le 27 Novembre 2013 et à échoir le 26 Janvier 2014, au taux facial de 6,66%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 12 442.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 10 Décembre 2013 et à échoir le 10 Mars 2014, au taux facial de 6,6%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 3 788.

- **Rémunération des dirigeants**

- Le Président Directeur Général de la CIL a bénéficié au titre de l'année 2013 de :

- ✓ Une rémunération brute de D : 266 049 ;
- ✓ La prise en charge des charges sociales pour D : 19 549.
- ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

- Sur autorisation du Conseil d'Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue, après son départ à la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

Les charges supportées par la CIL en 2013, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 201 327 DT dont 18 357 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à D : 22 370, dont D : 2 040 de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

NOTE 38 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 18 mars 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurs à cette date.

**4 - 2 - 6 – NOTES COMPLEMENTAIRES, NOTES EXPLICATIVES ET NOTES
RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013 :**

4 - 2 - 6 – 1 NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

a. Les produits réservés

La relation entre la note 5 et la note 15 aux états financiers quant à la variation des produits réservés est présentée comme suit :

-La variation des produits réservés est expliquée par deux points :

* le recouvrement suite aux encaissements effectués

* la radiation des créances suite à une décision de radiation.

La variation des produits réservés entre l'année 2013 et 2012 selon la note 5 est égale à : +83 432

dont :

- Variation des produits réservés suite aux abandons de créances * : + 113 005

- Variation des produits réservés suite aux recouvrements de créances ** : - 196 434

* : Ce montant figure au niveau de la note 21 : dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées (113 005 = 94 649 + 18 356).

** : Ce montant figure au niveau de la note 15 : Intérêts et produits assimilés de Leasing

b. Ratio de solvabilité

Les Fonds propres Nets de la Compagnie Internationale de Leasing dépassent les 8% de son Actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale.

En effet, le ratio de couverture des risques se présente ainsi :

Les fonds propres nets de base

Capital social	25 000 000
Réserves	21 244 000
Fonds social	1 437 586
Résultats reportés	509 321
Résultat au 31 décembre 2013	8 566 851
Sous-total	56 757 757

Diminués des :

Rachat de la CIL de ses propres titres	2 366 762
Non-valeurs nettes des résorptions	559 499
Dividendes à distribuer en 2014	4 000 000

FONDS PROPRES NETS DE BASE **49 831 496**

Les fonds propres complémentaires

Emprunt subordonné (CIL 2008)	10 000 000
Provisions collectives	2 200 000

FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES **12 200 000**

FONDS PROPRES NETS **62 031 496**

Catégorie de l'engagement	Engagement brut	Dépôts affectés	Agios réservés	Provisions	Engagement net	Quotité	Risque
Engagement du bilan							
<i>Crédits à la clientèle</i>							
Opérations de leasing mobilier	302,549,171	2,250	1,981,708	16,102,054	284,463,160	100%	284,463,160
Opération de leasing immobilier	45,059,184	185,000	223,363	1,068,831	43,581,991	50%	21,790,995
Ajustement risques encourus							229,058
<i>Crédits accordés au personnel</i>							
Crédits au personnel destinés à l'habitat	1,039,302				1,039,302	50%	519,651
Crédits au personnel hors l'habitat	1,395,020				1,395,020	100%	1,395,020
Cautionnements versés	2,000				2,000	100%	2,000
Portefeuille titres	19,726,818			223,579	19,503,239	100%	19,503,239
Placements auprès des banques	500,000				500,000	20%	100,000
Immobilisations nettes des amortissements	2,910,837				2,910,837	100%	2,910,837
Autres actifs	2,607,514			537,488	2,070,026	100%	2,070,026
Liquidités	7,843,552				7,843,552	20%	1,568,710
Engagement hors bilan							
Opérations de leasing mobilier	13,123,370				13,123,370	100%	13,123,370
Opérations de leasing immobilier	261,990				261,990	50%	130,995
Risques encourus							347,807,062
Fonds propres nets							62,031,496
Ratio de solvabilité							17.84%
Ratio de solvabilité de 2012							16.76%
Fonds propres nets de base							49,831,496
Fonds propres nets de base / Risques encourus							14.33%

c. Conformité aux dispositions de la NC 41 :

L'ajustement qui a été fait au niveau de la définition de l'investissement brut ainsi que celle du taux d'intérêt implicite concerne l'élimination, notamment, de la notion de "valeur résiduelle non garantie" mais également celle de "loyer conditionnel".

d. Evénements postérieurs à la clôture :

Il n'existe pas d'événements qui peuvent entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de la CIL tels que prévus au niveau du paragraphe 36 de la NCT 14 relatif aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.

e. Charges à répartir :

Les charges à répartir, constatées par la société, concernent uniquement des dépenses relative à la mise en place du plan de continuité d'activité (PCA) en application des dispositions de l'article 15 de la circulaire n°2006-19 relative au contrôle interne. Il consiste en un ensemble de mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire, des prestations de services essentielles de l'établissement de crédit puis la reprise planifiée des activités.

Ces dépenses procurent des avantages économiques futurs pour la société dont les retombées concernent les exercices futurs.

Au 31 décembre 2013, la Valeur Comptable Nette de ces charges à répartir s'élève à 22 500 DT.

f. Rachat d'actions propres :

Concernant l'effet du rachat des actions propres sur le cours boursier, il n'y a pas eu d'effet significatif à mentionner au niveau cette note.

g. Réserves pour Fonds social :

La rubrique « réserves pour fonds social » figurant au 31/12/2013, au niveau de la note 14 « capitaux propres » pour un montant de 1 437 587 Dt est constitué par des réserves allouées à la suite de l'affectation du résultat décidée par les Assemblées Générales Ordinaires de la CIL.

Cette réserve est destinée à financer essentiellement des opérations remboursables : l'octroi des prêts au personnel de la « CIL ».

Au cours de l'année 2013, une seule opération non remboursable a été financée par la réserve pour fonds social : le financement des activités de l'amicale de la CIL.

h. Etat des engagements hors bilan:

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f) engagement sur titre						
g) engagement par signature	13 385 360	13 385 360				
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	37 631 417	37 631 417				
TOTAL	51 016 777	51 016 777				
2-Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
*cautionnement	153 756 278	153 756 278				
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* hypothèques						
*nantissement						
c)Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing	47 314 793	47 047 985		266 808		
f) Valeur des biens objet de leasing	253 699 377	253 531 843		167 534		
TOTAL	454 770 448	454 336 106		434 342		
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	10 000 000	10 000 000				
* Engagements reçus des banques non résidentes non encore encaissé	1 000 000	1 000 000				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage						
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
TOTAL	11 000 000	11 000 000				

4 - 2 - 6 – 2 NOTES EXPLICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013 :

Portefeuille d'investissement :

La note explicative relative à la note 7 « portefeuille d'investissement » relative au portefeuille titres en faisant apparaître au niveau du calcul le coût d'acquisition devient comme suit :

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participations</u>						
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5,191	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98,53%
* CIL SICAR	999 940	10,000	10	9 999 400	2010/2011/2013	99,99%
<u>Total des titres de participations</u>				<u>11 278 038</u>		
<u>Titres immobilisés</u>						
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	33 344	10,000	10	333 440	2008/2010	4,17%
* Société FORACHEM	3 884	10,000	10	38 840	2008	2,16%
* Société immobilière de CARTHAGE	12 000	100,000	100	1 200 000	2009/2010/2011	16,67%
* Société touristique OCEANA	1 375	100,000	100	137 500	2009	2,46%
* Société TERRE ET PIERRE	250	100,000	100	25 000	2010	7,81%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000,000	1000	100 000	2010	3,33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	400	100,000	100	40 000	2010	22,22%
* Société DAR EL JELD	15 000	100,000	100	1 500 000	2010/2012	24,19%
* Société SPI LE CAPITOLE	1 800	100,000	100	180 000	2010/2012	20,45%
* Société PROMOTEL	6 000	100,000	100	600 000	2010	4,07%
* Société Virgin Olive TUNISIA	6 000	100,000	100	600 000	2011	27,27%
* Société MAHARI HAMMAMET	10 000	100,000	100	1 000 000	2011	5,01%
* Société Laser Industrie	1 250	100,000	100	125 000	2011	29,41%
* Société TECNO INVEST AND CONSULTING	1 250	100,000	100	125 000	2011/2012	25,00%
* Société MEDI CARS	18 000	100,000	100	1 800 000	2012	15,00%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	300	100,000	100	30 000	2012	20,00%
* Société SWEET HOME	640	100,000	100	64 000	2012	29,91%
* Société LA GRIFFE	50000	10,000	10	500 000	2013	29,41%
* Société GRAFI PRINT	500	100,000	100	50 000	2013	27,78%
<u>Total des titres immobilisés</u>				<u>8 448 780</u>		
<u>Total général</u>				<u>19 726 818</u>		

4 - 2 - 6 – 3 NOTES RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

a. Référentiel comptable :

La version corrigée de ce paragraphe sera comme suit :

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 31 Décembre 2013, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

b. Investissements dans les contrats de Leasing:

La note rectificative relative à la note 27 devient comme suit :

NOTE 27 : INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING

			31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 12	15 194 837	9 520 046
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 12	(5 651 235)	(15 194 837)
- Fournisseurs, avances et acomptes en début de période	+	Note 9	(91 650)	(91 150)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	-	Note 9	146 150	91 650
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	172 301 564	166 134 617
- TVA sur investissements	+		22 873 679	23 016 946
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 13	26 750	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 13	(13 484)	(26 750)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>			<u>204 786 612</u>	<u>183 450 522</u>

c. Autres flux de trésorerie :

La note rectificative relative à la note 36 devient comme suit :

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :

			31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	-	Note 9	(942 250)	(769 350)
- Remboursements sur prêts au personnel	+	Note 9	433 152	296 855
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	1 101 306	647 306
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(1 198 852)	(1 101 306)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 9	36 701	41 404
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 9	(46 310)	(36 701)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	226 695	259 074
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(250 317)	(226 695)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	14 411	564
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(6 465)	(14 411)
- Comptes d'attente en début de période	-	Note 13	-	-
- Comptes d'attente en fin de période	+	Note 13	668 455	-
- Etat, autre impôts et taxes à régulariser en début de la période	-	Note 13	-	(65 290)
- Etat, autre impôts et taxes à régulariser en fin de la période	+	Note 13	-	-
- Placements en titres en début de période	+	Note 6	1 392 428	-
- Placements en titres en fin de période	-	Note 6	-	(1 392 428)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 13	(217 112)	(272 115)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 13	250 983	217 112
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 13	(1 104 038)	(2 363 256)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 13	969 070	1 104 038
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 13	(8 793)	(7 280)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 13	8 105	8 793
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 17	293 948	137 022
- Autres gains ordinaires	+	Note 23	286 686	185 062
- Autres pertes ordinaires	-	Note 24	(3 623)	(1 298)
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>1 904 182</u>	<u>(3 352 898)</u>

d. Flux de trésorerie liés aux placements monétaires :

Les placements monétaires seront présentés parmi les flux provenant des activités d'exploitation en référence aux conditions énoncées par le paragraphe 61 de la norme compte générale NCT 01 (e-Les flux de trésorerie liés aux placements acquis pour la revente).

A ce titre, l'Etat de Flux de Trésorerie sera présenté au niveau des états financiers consolidés de la CIL arrêtés au 31/12/2013 comme suit :

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE			
(exprimé en dinar tunisien)			
		31 Décembre	
	<u>Notes</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	26	229 555 773	216 037 017
Investissements dans les contrats de Leasing	27	(204 786 612)	(183 450 522)
Placements monétaires		1 000 000	(1 000 000)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	28	(5 267 434)	(4 568 247)
Intérêts payés	29	(16 299 463)	(14 339 904)
Impôts et taxes payés	30	(9 454 882)	(7 823 981)
Autres flux liés à l'exploitation	36	1 904 182	(3 352 898)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>(3 348 436)</u>	<u>1 501 463</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(315 446)	(154 503)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	83 118	27 672
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	33	(7 200 000)	(2 144 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	34	1 556 373	1 382 659
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(5 875 956)</u>	<u>(888 172)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décaissements suite au rachat d'actions propres	14	(1 386 835)	(562 980)
Dividendes et autres distributions	35	(3 758 268)	(3 782 732)
Encaissements provenant des emprunts	11	171 260 000	199 647 175
Remboursements d'emprunts	11	(157 657 988)	(192 440 783)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>8 456 909</u>	<u>2 860 680</u>
Variation de trésorerie		<u><u>(767 483)</u></u>	<u><u>3 473 971</u></u>
Trésorerie au début de l'exercice	4	8 611 035	5 137 063
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	7 843 552	8 611 035

**4 - 2 - 7 – RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013 :**



Société d'expertise comptable Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage -
Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.
Tél : 71 755 035 Fax : 71 753 062



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana
Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215
E-mail : neji.fac@planet.tn

Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT GENERAL

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 363.511.299 DT et un bénéfice net de 8.566.851 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers :

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing «CIL», comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2013, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les états financiers

2- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

4- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

5- A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes d'actions émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, les comptes d'obligations étant en cours de régularisation conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

3- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 27 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH



F.A.C

Mohamed Néji HERGLI



Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006 et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2013.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Conventions et opérations nouvellement réalisées

- La CIL a réalisé, en 2013, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de 1.500.000 DT, émis le 12 Février 2013 et échu le 13 Mai 2013, au taux facial de 6,10%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 22.531 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 2.000.000 DT, émis le 30 Juillet 2013 et échu le 28 Octobre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 31.980 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 1.500.000 DT, émis le 13 Mai 2013 et échu le 21 Août 2013, au taux facial de 6,3%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 25.799 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 1.000.000 DT, émis le 11 Septembre 2013 et échu le 10 Décembre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 15.990 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 1.000.000 DT, émis le 11 Septembre 2013 et échu le 11 Octobre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 5.387 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 1.000.000 DT, émis le 11 Octobre 2013 et échu le 20 Novembre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 7.170 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 2.000.000 DT, émis le 28 Octobre 2013 et échu le 27 Novembre 2013, au taux facial de 6,55%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 10.857 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 1.000.000 DT, émis le 20 Novembre 2013 et à échoir le 19 Janvier 2014, au taux facial de 6,66%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 7.502 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 2.000.000 DT, émis le 27 Novembre 2013 et à échoir le 26 Janvier 2014, au taux facial de 6,66%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 12.442 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de 1.000.000 DT, émis le 10 Décembre 2013 et à échoir le 10 Mars 2014, au taux facial de 6,6%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 3.788 DT.

▪ La CIL a réalisé, en 2013, des opérations d'achat de ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, par l'entremise de son intermédiaire en bourse, à savoir la Compagnie Générale d'Investissement CGI (dans laquelle la CIL détient 98,53% du capital).

Les honoraires prélevés par la CGI à titre de frais de négociation boursière ainsi qu'à titre d'autres opérations s'élèvent à 19.926 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égale montant.

▪ La Compagnie Générale d'Investissement CGI (dans laquelle la CIL détient 98,53% du capital) a procédé à la mise en place de billets de trésorerie au profit de la CIL.

A ce titre, les commissions sur placement de billets de trésorerie facturés par la CGI s'élèvent en 2013 à 15.150 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égale montant.

- La CIL a émis, en 2013, deux emprunts obligataires CIL 2012/2 (clôturé en 2013) et CIL 2013, et ce par l'entremise de son intermédiaire en bourse, à savoir la Compagnie Générale d'Investissement CGI (dans laquelle la CIL détient 98,53% du capital).

L'élaboration des documents de référence, des notes d'opérations et le placement des obligations a donné lieu, en 2013, au prélèvement par ledit intermédiaire en bourse des rémunérations suivantes :

Nature de la rémunération	C.G.I
Rémunérations sur émission d'emprunts obligataires (*)	
Honoraires & Commissions de placement de l'emprunt CIL 2012-2	100.000 DT
Honoraires & Commissions de placement de l'emprunt CIL 2013	127.500 DT

(*) Inscrites en charges reportées et dont 14.991 DT rapportés au résultat de l'exercice 2013.

- La convention de tenue du registre des actionnaires de la CIL conclue avec la Compagnie Générale d'Investissement (dans laquelle la CIL détient 98,53% du capital) prévoit une rémunération annuelle forfaitaire, revenant à la CGI, de 10.000 DT.

La CIL a, ainsi, supporté, en 2013, une charge d'égal montant.

B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, antérieurement autorisées et approuvées, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

Le conseil d'administration réuni le 22 Mai 2003 a entériné la décision de la Direction Générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES, d'un crédit de 180.000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 Décembre 2013 à 286.243 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté, parmi ses produits de 2013, des intérêts pour un montant de 13.499 DT.

C/ Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

- Le conseil d'administration a défini dans sa décision du 24 Mai 2011, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général.

Le montant de cette rémunération est de D : 285 598 DT dont D : 19 549 de charges sociales.

Le Président Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

▪ Sur autorisation du Conseil d'Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue, après son départ à la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

A ce titre, les charges supportées par la CIL en 2013, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 201 327 DT dont 18 357 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à D : 22 370, dont D : 2 040 de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 27 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH



F.A.C

Mohamed Néji HERGLI



4 - 3 – ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA CIL AU 31/12/2013 :

4 - 3 - 1 – LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2013 :

I - les engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré	-			-		
g) engagements par signature ¹	13 385 360	13 385 360				
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	37 631 417	37 631 417				
TOTAL	51 016 777	51 016 777				
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
Cautionnement	153 756 278	153 756				
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues						
Hypothèques non retenues	-	-				
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing ²	47 314 793	47 047 985		266 808		
f) Valeur résiduelle						
g) Valeur des biens objet de leasing	253 699 377	253 531		167 534		
TOTAL	454 770 448	454 336		434 342		
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé	10 000 000	10 000 000				
Engagements reçus des banques non résidentes non encore encaissé	1 000 000	1 000 000				
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	11 000 000	11 000 000				

II - Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunts obligataires			
Emprunts d'investissement			
Emprunts courants de gestion			
Autres			

¹ Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan).

² Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 31 décembre 2013.

4 - 3 - 2 – ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR LA C.I.L AU 31 DECEMBRE 2013

Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L. au 31 décembre 2013

En dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31-12-2013	Encours au 31-12-2012
CIL 2008 subordonné	10 000 000	15/01/2019	TMM+1,5% ou fixe 7,25%	10 ans (5 ans de franchise)	10 000 000	10 000 000
CIL 2009/1	20 000 000	20/07/2014	TMM+1% ou fixe 5,5%	5 ans	4 000 000	8 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	15/09/2014	TMM+ 0,75% ou fixe 5,375%	5 ans	4 000 000	8 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	29/01/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	8 000 000	12 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	30/07/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	12 000 000	18 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	03/11/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	12 000 000	18 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	15/02/2016	TMM+ 0,75% ou fixe 5,5%	5 ans	18 000 000	24 000 000
CIL 2012/1	20 000 000	30/03/2017	TMM+ 1,25% ou fixe 6,0%	5 ans	16 000 000	20 000 000
CIL 2012/2	20 000 000	22/02/2017	TMM+ 1,75% ou fixe 6,5%	5 ans	20 000 000	9 240 000
CIL 2013/1	13 000 000	6/12/2020	7,25%	7 ans (2 années de grâce)	13 000 000	-
CIL 2013/1	8 500 000	6/12/2018	7%	5 ans	8 500 000	-
Total	221 500 000	-	-	-	125 500 000	127 240 000

Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2013

En dinars

Emprunts	Montant	Modalités de remboursement	Durée	Encours au 31-12-2013
BANQUES LOCALES				
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 ans	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 ans	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 ans	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 ans	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 ans	1 000 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	4 ans	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	4 ans	2 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	6 ans	5 714 286
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	4 ans	2 000 000
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	5 ans	3 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	5 ans	3 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	750 000
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 ans	3 000 000
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 ans	3 000 000
BIAT 2012	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 ans	3 000 000
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	1 600 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	5 600 000
BIAT (2012/1)	3 000 000	Sur 2 tranches en 2013 et 2014	-	1 500 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	5 600 000
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	3 200 000
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	2 000 000
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	1 000 000
BIAT (1/2013)	4 000 000	Annuellement (2014-2015)	1 an	4 000 000
BIAT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	5 000 000
ATB (1/2013)	5 000 000	Annuellement (2013-2018)	5 ans	4 500 000
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	10 000 000
BIAT (3/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2015)	1 an	2 000 000
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	6 000 000
AMEN BANK (7/2013)	3 000 000	En totalité le 02/02/2014	-	3 000 000
AMEN BANK (8/2013)	3 000 000	Annuellement (2014-2016)	2 ans	3 000 000
AMEN BANK (9/2013)	3 000 000	En totalité le 02/03/2014	-	3 000 000
				92 364 286
BANQUES ETRANGERES				
B.E.I 2012	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)	7ans	8 242 275
BIRD	10 000 000	Semestriellement (2015-2022)	7 ans	10 000 000
BAD	5 000 000	Semestriellement (2016-2022)	6 ans	5 000 000
Sous Total				23 242 275
Total				115 606 561

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2013 :

Ces emprunts sont matérialisés par des billets de trésorerie et des certificats de leasing.

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing à moins d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
Billets de Trésorerie :			
FIDELITY SICAV	1 000 000	29/01/14	Sans
HELION DEF	200 000	02/02/14	Sans
HELION MONEO	500 000	26/02/14	Sans
ATTIJARI OBLIGA	1 000 000	17/01/14	Sans
TES	1 500 000	17/02/14	Sans
CIL SICAR	2 000 000	26/01/14	Sans
CIL SICAR	1 000 000	19/01/14	Sans
ATTIJARI OBLIGA	2 000 000	09/03/14	Sans
CIL SICAR	1 000 000	10/03/14	Sans
Sous – Total	10 200 000		
Certificat de leasing :			
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	16/05/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	27/05/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 3/2011	5 000 000	12/09/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 4/2011	5 000 000	23/09/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 5/2011	3 000 000	21/12/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 3/2013	1 000 000	27/01/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 4/2013	2 000 000	10/02/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 5/2013	3 000 000	31/05/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 6/2013	3 000 000	11/02/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 7/2013	2 000 000	24/02/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 8/2013	1 000 000	24/02/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 9/2013	1 000 000	24/02/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 10/2013	2 000 000	17/03/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 11/2013	1 000 000	24/03/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 12/2013	2 000 000	30/03/2014	Sans
Sous – Total	37 000 000		
Total	47 200 000		

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing à plus d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
Certificat EL BARAKA 1/2012	1 000 000	10/02/15	Sans
Total	1 000 000		

4 - 3 - 3 – STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT «CIL 2014/1 »

4 - 3 - 3 – 1 STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT CIL 2014/1 (TAUX FIXE : 7,20%) :

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
SICAV	17	117 000	11 700 000	58,50%
FCP	2	2 000	200 000	1,00%
Banques	2	25 000	2 500 000	12,50%
Compagnies d'assurances	6	35 000	3 500 000	17,50%
Intermédiaires en bourse	1	1 000	100 000	0,50%
Total	28	180 000	18 000 000	90,00%

4 - 3 - 3 – 2 STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT CIL 2014/1 (TAUX VARIABLE : TMM+1,90%)

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
SICAV	1	2 000	2 000 000	10,00%
Total	1	2 000	2 000 000	10,00%

4 - 3 - 4 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2013 :

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre 2013	Décembre 2012		Décembre 2013	Décembre 2012		Décembre 2013	Décembre 2012
Intérêts de leasing	30 627 671	29 664 171	Intérêts et charges assimilés	16 854 897	14 529 306			
Intérêts de retard	2 137 434	1 993 125						
Variation des produits réservés	(196 434)	(241 475)						
Produits accessoires	1 204 255	1 026 103						
	33 772 926	32 441 924						
Intérêts et produits assimilés de leasing			Total des intérêts et charges assimilés	16 854 897	14 529 306	Marge commerciale (PNB)	16 918 029	17 912 618
Marge commerciale (PNB)	16 918 029	17 912 618	Autres charges d'exploitation	1 674 156	1 599 348			
Produits des placements	674 033	360 421	Charges de personnel	3 459 972	3 393 629			
	17 592 061	18 273 039	Sous total	5 134 128	4 992 977	Excédent brut d'exploitation	12 457 933	13 280 062
Excédent brut d'exploitation	12 457 933	13 280 062	Dotations aux amortissements	421 483	441 504			
Reprises sur agios & provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	3 498 138	4 939 051	- Pour dépréciation des créances	5 256 416	6 671 817			
- pour risques et charges			- Dotations aux provisions collectives					
- Suite à la radiation de créances			- Pour dépréciation des immobilisations financières	40 579	80 000			
- Pour dépréciation des immobilisations financières	1 135 700	245 496	- Pour dépréciation des autres actifs	13 804	13 945			
- Pour dépréciation des titres de participations			- pour risques et charges					
- Pour dépréciation des autres actifs	60 000	60 000						
- pour risques et charges			Créances radiées	1 135 700	252 621			
Encaissement sur créances radiées	45 000	130 500	Autres pertes ordinaires	3 623	1 851			
Autres produits ordinaires	368 641	212 612	Impôts sur les bénéfices	2 126 958	2 297 641			
	17 565 413	18 867 720	Sous total	8 998 562	9 759 380	Résultat des activités ordinaires	8 566 851	9 108 340
						Résultat net	8 566 851	9 108 340

4 - 3 - 5 – TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2013 :

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2011	25 000 000	2 000 000	1 250 000	7 740 000	1 190 008	500 000	754 145	(410 226)	8 203 155	46 227 082
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2012										
Transferts décidés par l'A.G.O du 17 Mai 2012		447 865	500 000	4 330 000	200 000	(500 000)	3 225 290		(8 203 155)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011							(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres							29 483	(562 980)		(562 980)
Encaissement dividendes sur actions propres							6 720	(6 720)		29 483
Divers					(71 281)					(71 281)
Résultat net de l'exercice 2012									9 108 340	9 108 340
Solde au 31 décembre 2012	25 000 000	2 447 865	1 750 000	12 070 000	1 318 727	-	265 639	(979 927)	9 108 340	50 980 644
Affectations approuvées par l'A.G.O du 21 mai 2013										
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012		52 135		4 924 000	200 000		3 932 205		(9 108 340)	-
Rachat d'actions propres							(3 750 000)	(1 386 835)		(3 750 000)
Encaissement dividendes sur actions propres							61 477			(1 386 835)
Prélèvements sur fonds social					(81 141)					61 477
Résultat net de l'exercice 2013									8 566 851	(81 141)
Solde au 31 décembre 2013	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	1 437 587	-	509 320	(2 366 762)	8 566 851	54 390 996

4 - 3 - 6 – AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

En dinars	2013	2012	2011
Bénéfice net de l'exercice	8 566 851	9 108 340	8 203 155
Réserves légales	0	52 135	447 865
Réserves pour Réinvestissement exonérés	3 447 840	4 924 000	4 330 000
Dotations au fonds social	300 000	200 000	200 000
Report à nouveau	509 320	265 639	754 145
Réserves extraordinaires	1 750 000		
Total à affecter	7 078 331	4 197 844	3 979 435
Bénéfice à distribuer (Dividendes)	3 750 000	3 750 00	3 750 000
Réserve extraordinaire	-	-	-
Résultats reportés	3 456 294	509 320	265 639

4 - 3 - 7 – EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :

En dinars	2013	2012	2011
Intérêts et produits de leasing	33 388 179	32 023 669	31 144 496
Produit net	17 592 061	18 273 038	17 067 763
Résultat d'exploitation avant provisions	12 036 451	12 838 556	11 932 062
Capital social	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Produits de leasing par action	6,678	6,405	6,229
Produit net par action	3,518	3,655	3,414
Résultat d'exploitation par action	2,407	2,568	2,386

4 - 3 - 8 – EVOLUTION DU RESULTAT NET :

En dinars	2013	2012	2011
Résultat avant impôt	10 693 809	11 405 981	10 220 801
Résultat net d'impôt	8 566 851	9 108 340	8 203 155
Capital social	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Résultat par action avant impôt	2,139	2,281	2,044
Résultat par action net d'impôt	1,713	1,822	1,641
Résultat avant impôt / capital social	42,78%	45,62%	40,88%
Résultat net d'impôt / capital social	34,27%	36,43%	32,81%

4 - 3 - 9 – EVOLUTION DES DIVIDENDES

	2013	2012	2011
Montant global	3 750 000	3 750 000	3 750 000
Dividende par action	0,750	0,750	0,750
% du nominal	15,0%	15,0%	15,0%
Date de paiement	29/05/2014	30/05/2013	31/05/2012

4 - 3 - 10 – EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En dinars	2013	2012	2011
Résultat net	8 566 851	9 108 340	8 203 155
Dotations aux amortissements	421 483	441 504	450 282
Dotations nettes aux provisions	1 707 660	1 643 336	1 841 740
Marge brute d'autofinancement	10 695 994	11 193 180	10 495 177

4 - 3 - 11 – INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS :

Désignation	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Indicateurs de gestion (en Milliers de dinars)			
Résultat net de la période (1)	8 567	9 108	8 203
Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement	347 550	338 805	327 285
Engagements(2) (bilan et hors bilan)	360 806	365 729	341 734*
Fonds propres (avant résultat net) (3)	45 824	41 872	38 024
Capitaux propres avant affectation	54 391	50 981	46 227
Créances sur la clientèle	327 545	322 176	313 952
Créances classées (4)	26 984	26 755	23 796
Produits réservés (5)	2 205	2 122	1 734
Total provisions (6)	17 171	16 435	14 935
Emprunts et ressources spéciales (7)	295 606	281 472	274 191
Total bilan	363 511	354 382	338 858
Charges financières (8)	16 855	14 529	14 899
Total charges d'exploitation (hors dotations aux provisions/créances)	5 556	5 434	5 136
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	12,70%	11,45%	11,13%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	18,70%	21,75%	21,57%
Taux de créances classées (4)/(2)	7,48%	7,32%	6,96%
Ratio de couverture des créances classées (5) +(6)/(4)	71,80%	69,36%	70,05%
Créances classées / (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	7,76%	7,90%	7,27%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT**	17,91%	16,71%	16,16%
Ratios de structure			
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	14,96%	14,39%	13,64%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	81,32%	79,43%	80,92%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	90,11%	90,91%	92,65%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle / Créances sur la clientèle, opérations de leasing	91,19%	88,19%	88,50%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	19,67%	18,57%	18,14%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	38,39%	43,64%	44,89%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	31,58%	29,74%	30,09%
Provisions nettes/Produits nets	9,71%	8,99%	10,79%
Ratios de rentabilité			
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	18,70%	21,75%	21,57%
ROA (Résultat net/Total bilan)	2,36%	2,57%	2,42%
Résultat net/Produits nets	48,70%	49,85%	48,06%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	10,19%	9,94%	9,92%
Produits nets/Total bilan	4,84%	5,16%	5,04%

* Intérêt constatés d'avance non déduits.

** Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4 - 4 – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013:

4 - 4 - 1 – BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2013:

(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31 Décembre <u>2013</u>	31 Décembre <u>2012</u>
ACTIFS			
Caisses et avoirs auprès des banques		8 898 123	9 186 300
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	327 545 139	322 175 576
Portefeuille-titres commercial	6	2 255 419	4 555 959
Portefeuille d'investissement	7	11 905 077	10 301 916
Valeurs Immobilisées	8	3 218 415	3 374 402
Autres actifs		5 397 906	4 190 109
TOTAL DES ACTIFS		<u>359 220 079</u>	<u>353 784 262</u>
PASSIFS			
	Notes	31 Décembre <u>2013</u>	31 Décembre <u>2012</u>
Dettes envers la clientèle	9	3 068 741	2 660 948
Emprunts et ressources spéciales	10	290 477 492	280 079 633
Fournisseurs et comptes rattachés		6 195 548	15 878 524
Autres passifs		5 163 286	4 447 345
TOTAL DES PASSIFS		<u>304 905 067</u>	<u>303 066 450</u>
INTERETS MINORITAIRES	11	<u>16 394</u>	<u>13 675</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		25 000 000	25 000 000
Réserves consolidées		23 040 485	17 715 770
Actions propres		(2 366 762)	(979 927)
Résultat consolidés		8 624 895	8 968 293
Total des capitaux propres avant affectation	12	<u>54 298 618</u>	<u>50 704 136</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>359 220 079</u>	<u>353 784 262</u>

4 - 4 - 2 – ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2013 :

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
ENGAGEMENTS DONNES	51 016 777	57 729 681
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	13 385 360	24 117 280
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	37 631 417	32 712 401
Engagements sur titres	-	900 000
ENGAGEMENTS RECUS	454 770 448	450 199 665
Cautions Reçues	153 756 278	152 179 272
Garanties Reçues	-	765 932
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	47 314 793	46 596 964
Valeurs des biens, objet de leasing	253 699 377	250 657 497
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	11 000 000	9 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	11 000 000	9 000 000

4 - 4 - 3 – ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2013 :

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	13	33 388 179	32 023 669
Intérêts et charges assimilées	14	(16 436 197)	(14 184 761)
Produits des placements		720 373	348 284
Autres produits d'exploitation		655 699	724 413
Produit net		<u>18 328 054</u>	<u>18 911 605</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel		3 922 666	3 856 636
Dotations aux amortissements		483 406	494 851
Autres charges d'exploitation		1 794 428	1 761 535
Total des charges d'exploitation		<u>6 200 501</u>	<u>6 113 022</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>12 127 553</u>	<u>12 798 583</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	15	1 713 277	1 609 391
Dotations aux autres provisions		(1 286)	147 774
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>10 415 562</u>	<u>11 041 417</u>
Autres gains ordinaires		476 115	230 059
Autres pertes ordinaires		(102 650)	(1 860)
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES		<u>10 789 027</u>	<u>11 269 616</u>
Impôts exigibles		(2 163 277)	(2 305 816)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>8 625 750</u>	<u>8 963 799</u>
Parts revenant aux intérêts minoritaires	11	(855)	4 494
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>8 624 895</u>	<u>8 968 293</u>

4 - 4 - 4 – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2013 :

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	229 555 773	216 037 016
Investissements dans les contrats de Leasing	(204 786 612)	(183 450 522)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(5 837 219)	(5 166 472)
Intérêts payés	(15 880 460)	(13 995 280)
Impôts et taxes payés	(9 504 383)	(7 850 950)
Autres flux liés à l'exploitation	2 194 037	(2 596 070)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>(4 258 864)</u>	<u>2 977 721</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(328 582)	(231 248)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	83 268	32 672
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(3 021 780)	(2 767 510)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 556 373	1 382 659
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(1 710 722)</u>	<u>(1 583 427)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissements suite au rachat d'actions propres	(1 386 835)	(562 980)
Dividendes et autres distributions	(3 758 268)	(3 782 732)
Encaissements provenant des emprunts	167 182 500	199 037 175
Remboursements d'emprunts	(157 355 988)	(192 248 783)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>4 681 409</u>	<u>2 442 680</u>
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires	<u>1 000 000</u>	<u>(1 000 000)</u>
Variation de trésorerie	<u>(288 177)</u>	<u>2 836 974</u>
Trésorerie au début de l'exercice	9 186 300	6 349 326
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 898 123	9 186 300

**4 - 4 - 5 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31
DECEMBRE 2013 :**

Note 1 : Présentation du groupe

1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « CIL » est composé de trois sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, l'intermédiation en bourse et la capital investissement.

- La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » a été créée en octobre 1992 avec comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 25.000.000 divisé en 5.000.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis l'année 1995.

- La Compagnie Générale d'Investissement « CGI » est une société anonyme constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
- La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
- Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
- La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- L'ingénierie financière et le conseil.

Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 250.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

- La société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

Le capital social de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 10.000.000, divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune, totalement libérées.

1.2. Participations et organigramme du groupe

Les participations de la Compagnie Internationale de Leasing dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

La Compagnie Internationale de Leasing détient 246.328 titres sur les 250.000 actions formant le capital de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », soit un pourcentage de participation de 98,53%.

La Compagnie Internationale de Leasing détient 999.940 titres sur les 1.000.000 actions formant le capital de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR », soit un pourcentage de participation de 99,99%.

Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la Compagnie Internationale de Leasing, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

La méthode de consolidation retenue pour les deux filiales est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle (plus de la moitié des droits de vote) exercé par la société mère.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3. Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4. Optique de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère (La Compagnie Internationale de Leasing), la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1).
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

Note 4 : Principes et Méthodes Comptables Appliquées

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

4.1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de ces mêmes paiements minimaux, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location et de la valeur résiduelle, égale au montant de l'investissement initial engagé par le bailleur.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

4.2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,

- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à

caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

4.3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

4.4 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4.5 Emprunts et charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4.6 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Créances sur contrats mis en force	348 663 095	341 990 314
Encours financiers	325 654 720	319 575 520
Impayés	24 372 052	23 750 098
Intérêts échus différés	(1 363 677)	(1 335 304)
Créances sur contrats en instance de mise en force	457 999	942 205
Total brut des créances leasing	349 121 094	342 932 520
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(5 908 350)	(5 716 280)
Provisions pour dépréciation des impayés	(11 262 534)	(10 719 024)
Provisions collectives	(2 200 000)	(2 200 000)
Produits réservés	(2 205 071)	(2 121 639)
Total net des créances leasing	327 545 139	322 175 576

5.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2012	320 517 725
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	172 301 564
- Relocations	2 969 654
- Transferts	4 834 526
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(37 341)
- Cessions anticipées	(9 336 448)
- Radiation des créances	(449 110)
- Relocations	(2 459 975)
- Transferts	(4 427 443)
- Remboursement du capital	(157 800 433)
<u>Solde au 31 décembre 2013</u>	<u>326 112 719</u>

5.1.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Paiements minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	150 935 998	146 785 442
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	210 971 531	213 127 807
- A recevoir dans plus de 5 ans	5 415 012	2 494 481
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>367 322 541</u>	<u>362 407 730</u>
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	24 177 315	23 381 635
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	21 889 691	23 003 470
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 247 787	211 859
Total des produits financiers non acquis	<u>47 314 793</u>	<u>46 596 964</u>
- Valeurs résiduelles	494 238	250 704
- Contrats suspendus contentieux	5 152 734	3 514 051
- Contrats en instance de mise en force	457 999	942 205
<u>Encours des contrats</u>	<u>326 112 719</u>	<u>320 517 725</u>

5.1.2 Analyse par secteur d'activité

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Bâtiment et travaux publics	42 162 788	44 165 301
Industrie	48 709 330	35 627 159
Tourisme	49 269 849	45 585 732
Commerces et services	136 292 068	140 677 378
Agriculture	49 678 684	54 462 155
<u>Total</u>	<u>326 112 719</u>	<u>320 517 725</u>

5.1.3 Analyse par type de matériel

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Equipements	44 090 633	43 878 834
Matériel roulant	238 697 142	235 736 244
Matériel spécifique	45 270	37 511
<u>Sous Total</u>	<u>282 833 045</u>	<u>279 652 589</u>
Immobilier	43 279 674	40 865 136
<u>Total</u>	<u>326 112 719</u>	<u>320 517 725</u>

5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
<u>Clients ordinaires (1)</u>	15 462 962	16 403 063
Inférieur à 1 mois	6 101 325	6 428 362
Entre 1 et 3 mois	5 076 409	5 296 728
Entre 3 et 6 mois	920 613	1 752 087
Entre 6 mois et 1 année	1 067 491	1 208 519
Supérieur à 1 année	2 297 124	1 717 367
<u>Clients litigieux (2)</u>	8 909 090	7 347 035
<u>Total (1)+(2)</u>	24 372 052	23 750 098

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

ANALYSE PAR CLASSE					
A	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	TOTAL
Encours financiers Impayés Contrats en instance de mise en force	257 742 981 2 020 313 457 999	4 194 203 1 248 691 -	1 347 928 1 027 940 -	7 014 398 12 372 330 -	325 654 720 24 372 052 457 999
CREANCES LEASING	260 221 293	5 442 893	2 375 868	19 386 728	350 484 772
Avances reçues (*) Dépôts de garantie (*)	(2 644 408) (185 000)	- -	- -	(219 012) (2 250)	(2 876 416) (187 250)
ENCOURS GLOBAL	257 391 884	5 442 893	2 375 868	19 165 465	347 421 105
ENGAGEMENTS HORS BILAN	12 477 979	-	-	-	13 385 360
TOTAL ENGAGEMENTS	269 869 864	5 442 893	2 375 868	19 165 465	360 806 466
Produits réservés Provisions sur encours financiers Provisions sur impayés	- - -	(178 463) (185 261) (496 377)	(195 446) (216 147) (589 088)	(1 831 162) (5 506 943) (10 177 070)	(2 205 071) (5 908 350) (11 262 534)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	(860 100)	(1 000 681)	(17 515 174)	(19 375 955)
ENGAGEMENTS NETS	269 869 864	4 582 793	1 375 187	1 650 291	341 430 510
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	1,51%		0,66%	5,31%	
			7,48%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2012			7,32%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	15,80%		42,12%	91,39%	
			71,80%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2012			69,36%		

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Certificats de dépôt	500 000	1 500 000
Actions SICAV	1 490 365	2 832 429
Titres cotés	323 689	268 396
<u>Montant brut</u>	<u>2 314 054</u>	<u>4 600 825</u>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation	(58 635)	(44 866)
<u>Montant net</u>	<u>2 255 419</u>	<u>4 555 959</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Titres immobilisés	11 930 116	11 199 916
Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000
<u>Montant brut</u>	<u>11 932 116</u>	<u>11 201 916</u>
A déduire :		
- Versement restant à effectuer sur titres	-	(900 000)
<u>Montant net</u>	<u>11 932 116</u>	<u>10 301 916</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation des titres	(27 039)	-
<u>Montant net</u>	<u>11 905 077</u>	<u>10 301 916</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2012	11 199 916	10 299 916	900 000
<u>Additions de l'exercice</u>			
- Société LA GRIFFE	500 000	500 000	-
- Société GRAFI PRINT	50 000	50 000	-
- Société MEDI CARS	-	900 000	(900 000)
- Société BVMT	207 900	207 900	-
- Société STICODEVAM	13 880	13 880	-
- Société SNA NOUR	1 150 000	1 150 000	-
- Société SYPHAX AIRLINES	200 000	200 000	-
<u>Cessions de l'exercice</u>			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	181 240	181 240	-
- Société COMETE	300 000	300 000	-
- Société TERRE ET PIERRE	25 000	25 000	-
- Société Immobilière de Carthage	600 000	600 000	-
- Société FORACHEM	38 840	38 840	-
- Société SODAS	39 000	39 000	-
- Société NAWEL INDUSTIRES	20 000	20 000	-
- Société STAUR	25 000	25 000	-
- Société Touristique OCEANA	137 500	137 500	-
- Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	25 000	-
<u>Soldes au 31 Décembre 2013</u>	<u>11 930 116</u>	<u>11 930 116</u>	<u>-</u>

Le portefeuille titres s'analyse au 31 Décembre 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
* BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS	431 868	223 968
* STICODEVAM	104 368	90 488
* IFBT	100	100
* CONSEIL PLUS GESTION	40 000	40 000
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	333 440	514 680
* Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	-	25 000
* FORACHEM	38 840	77 680
* Société Immobilière de CARTHAGE	1 200 000	1 800 000
* Société SODAS	-	39 000
* Société STAUR	-	25 000
* Société touristique OCEANA	137 500	275 000
* Société TERRE ET PIERRE	25 000	50 000
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100 000	100 000
* Société NAWEL INDUSTRIE	40 000	60 000
* Société DAR EL JELD	1 500 000	1 500 000
* Société SPI LE CAPITOLE	180 000	180 000
* Société COMETE IMMOBILIERE	-	300 000
* Société PROMOTEL	600 000	600 000
* Société PROMOTEL (CIL SICAR)	400 000	400 000
* Société MISA SARL (CIL SICAR)	20 000	20 000
* Société CHIC SHOES SARL (CIL SICAR)	20 000	20 000
* Société VOG TUNISIA	600 000	600 000
* Société MAHARI HAMMAMET	1 000 000	1 000 000
* Société Laser Industrie	125 000	125 000
* Société TECNO INVEST	125 000	125 000
* Société MEDI CARS	1 800 000	1 800 000
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	30 000	30 000
* Société SWEET HOME	64 000	64 000
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR (CIL SICAR)	1 965 000	815 000
* Société FORACHEM (CIL SICAR)	300 000	300 000
* Société LA GRIFFE	500 000	-
* Société GRAFI PRINT	50 000	-
* Société SYPHAX AIRLINES (CIL SICAR)	200 000	-
<u>Total</u>	<u>11 930 116</u>	<u>11 199 916</u>

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

TABEAU DES IMMOBILISATIONS PROPRES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,33%	287 339	-	-	287 339	246 378	16 038	-	262 416	24 923
Ecart d'acquisition	5%	528 190	-	-	528 190	263 228	26 409	-	289 637	238 553
Immeubles	5,0%	4 527 614	-	-	4 527 614	2 047 660	195 798	-	2 243 458	2 284 157
Matériel de transport	20,0%	832 204	241 615	177 117	896 702	564 314	155 200	177 117	542 397	354 305
Equipements de bureau	10,0%	401 394	12 024	1 117	412 301	281 539	23 378	1 117	303 800	108 501
Matériel informatique	33,33%	328 738	25 964	11 527	343 175	270 278	39 365	10 364	299 279	43 896
Installations générales	10,0%	376 627	48 979	-	425 606	234 308	27 218	-	261 526	164 080
TOTAUX		7 282 106	328 582	189 761	7 420 927	3 907 704	483 406	188 598	4 202 512	3 218 415

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	187 250	220 250
- Avances et acomptes reçus des clients	2 876 416	2 435 623
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075
<u>Total</u>	<u>3 068 741</u>	<u>2 660 948</u>

NOTE 10 : EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Les emprunts et ressources spéciales se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Banques locales	92 364 286	77 392 857
- Banques étrangères	23 242 276	21 421 692
- Emprunts obligataires	124 394 500	134 910 000
- Billets de trésorerie	6 200 000	14 650 000
- Certificats de leasing	38 000 000	26 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>284 201 061</u>	<u>274 374 549</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 443 449	880 219
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	147 828	134 422
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 331 740	4 326 441
- Intérêts courus sur certificats de leasing	536 910	463 509
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(96 489)	(51 676)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(53 275)	(47 831)
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires étrangers	(33 732)	-
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>6 276 431</u>	<u>5 705 084</u>
<u>Total</u>	<u>290 477 492</u>	<u>280 079 633</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAUX DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
						Solides	échances à plus d'un an échances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>							
<u>BANQUES LOCALES</u>							
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	1 000 000	-	1 000 000	-	-
BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	1 000 000	-	1 000 000	-	-
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	1 400 000	-	1 400 000	-	-
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	1 000 000	-	1 000 000	-	-
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	1 800 000	-	900 000	900 000	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	7 142 857	-	1 428 571	5 714 286	4 285 714
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 050 000	-	300 000	750 000	300 000
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/3)	5 000 000	Sur 2 tranches en 2012 et 2013	4 000 000	-	4 000 000	-	-
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT 2012	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	1 000 000

TABEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
						Soldes	échéances à plus d'un an échéances à moins d'un an
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	2 000 000	-	400 000	1 600 000	1 200 000 400 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	7 000 000	-	1 400 000	5 600 000	4 200 000 1 400 000
BIAT (2012/1)	3 000 000	Sur 2 tranches en 2013 et 2014	3 000 000	-	1 500 000	1 500 000	0 1 500 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	7 000 000	-	1 400 000	5 600 000	4 200 000 1 400 000
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 000 000	-	800 000	3 200 000	2 400 000 800 000
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000 400 000
AMEN BANK (2/2013)	3 000 000	En totalité le 30/08/13	-	3 000 000	3 000 000	-	- -
AMEN BANK (3/2013)	1 000 000	En totalité le 30/06/13	-	1 000 000	1 000 000	-	- -
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	1 000 000	-	1 000 000	800 000 200 000
AMEN BANK (5/2013)	3 000 000	En totalité le 02/10/13	-	3 000 000	3 000 000	-	- -
BIAT (1/2013)	4 000 000	Annuellement (2014-2015)	-	4 000 000	-	4 000 000	2 000 000 2 000 000
BIAT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000 1 000 000
ATB (1/2013)	5 000 000	Annuellement (2013-2018)	-	5 000 000	500 000	4 500 000	3 500 000 1 000 000
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000 2 000 000
BIAT (3/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2015)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 000 000 1 000 000
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	6 000 000	-	6 000 000	4 800 000 1 200 000
AMEN BANK (6/2013)	3 000 000	En totalité le 31/11/13	-	3 000 000	3 000 000	-	- -
AMEN BANK (7/2013)	3 000 000	En totalité le 02/02/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	- 3 000 000
AMEN BANK (8/2013)	3 000 000	Annuellement (2014-2016)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 000 000 1 000 000
AMEN BANK (9/2013)	3 000 000	En totalité le 02/03/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	- 3 000 000
Sous total			77 392 857	54 000 000	39 028 571	92 364 286	56 435 714 35 928 571

TABEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
						Soldes	échances à plus d'un an
<u>BANQUES ETRANGERES</u>							échances à moins d'un an
B.E.I	50 000 000	Semestriellement (2004-2013)	1 763 392	-	1 763 392	-	-
B.E.I 2012	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)	9 658 300	-	1 416 025	8 242 275	6 801 520
BIRD	10 000 000	Semestriellement (2015-2022)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000
BAD	5 000 000	Trimestriellement (2016-2022)	-	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000
<u>Sous-total</u>			21 421 692	5 000 000	3 179 416	23 242 276	21 801 520
<u>Total des crédits bancaires</u>			98 814 549	59 000 000	42 207 988	115 606 561	78 237 234
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>							
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	3 000 000	-	-
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	3 000 000	-	-
CIL 2008/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	3 000 000	-	-
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	-
CIL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	4 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	4 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	Annuellement (2012-2016)	23 280 000	-	5 820 000	17 460 000	11 460 000
CIL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	19 390 000	-	3 878 000	15 512 000	11 512 000
CIL 2012/2	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	9 240 000	10 760 000	-	20 000 000	16 000 000
CIL 2013/1	13 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	13 000 000	-	13 000 000	13 000 000
CIL 2013/1	8 500 000	Annuellement (2014-2018)	-	8 422 500	-	8 422 500	6 722 500
<u>Total des emprunts obligataires</u>			134 910 000	32 182 500	42 698 000	124 394 500	84 694 500
							39 700 000

TABEAU DES EMPRUNTS ET RESOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
						Soldes	échances à plus d'un an
BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING							échances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>							
Billets de trésorerie à court terme			14 650 000	58 000 000	66 450 000	6 200 000	6 200 000
Sous-total			14 650 000	58 000 000	66 450 000	6 200 000	6 200 000
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>							
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	En bloc le 16/05/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	En bloc le 27/05/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000
Certificat EL BARAKA 3/2011	5 000 000	En bloc le 12/09/2014	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000
Certificat EL BARAKA 4/2011	5 000 000	En bloc le 23/09/2014	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000
Certificat EL BARAKA 5/2011	3 000 000	En bloc le 21/12/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000
Certificat EL BARAKA 1/2012	1 000 000	En bloc le 10/02/2015	1 000 000	-	-	1 000 000	-
Certificat ZITOUNA BANK 1/2013	3 000 000	En bloc le 11/02/2013	3 000 000	-	3 000 000	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 2/2013	3 000 000	En bloc le 25/02/2013	3 000 000	-	3 000 000	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 3/2013	1 000 000	En bloc le 27/01/2014	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 4/2013	2 000 000	En bloc le 10/02/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 5/2013	3 000 000	En bloc le 31/05/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 6/2013	3 000 000	En bloc le 11/02/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 7/2013	2 000 000	En bloc le 24/02/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 8/2013	1 000 000	En bloc le 24/02/2014	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 9/2013	1 000 000	En bloc le 24/02/2014	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 10/2013	2 000 000	En bloc le 17/03/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 11/2013	1 000 000	En bloc le 24/03/2014	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 12/2013	2 000 000	En bloc le 30/03/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000
Sous-total			26 000 000	18 000 000	6 000 000	38 000 000	37 000 000
<u>Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>			40 650 000	76 000 000	72 450 000	44 200 000	43 200 000
TOTAL GENERAL			274 374 549	167 182 500	157 355 988	284 201 061	120 269 327

NOTE 11 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la Compagnie Générale d'investissement		
- Dans le capital	18 360	18 360
- Dans les résultats reportés	(3 427)	(801)
- Dans le résultat de l'exercice	(A) 850	(4 506)
Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la société CIL SICAR		
- Dans le capital	600	600
- Dans les résultats reportés	6	10
- Dans le résultat de l'exercice	(A) 5	12
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>16 394</u>	<u>13 675</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>855</u>	<u>(4 494)</u>

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2013	2012
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 447 865
- Réserve extraordinaire		1 750 000	1 750 000
- Réserves pour réinvestissements		16 994 000	12 070 000
- Réserves pour fonds social	(C)	1 437 586	1 318 727
- Dividendes reçus des filiales		164 990	-
- Actions propres	(D)	(2 366 762)	(979 927)
- Résultats reportés		193 909	129 178
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>45 673 723</u>	<u>41 735 843</u>
- Résultat net des sociétés intégrés		8 625 750	8 963 799
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(855)	4 494
<u>- Résultat consolidé de l'exercice</u>		<u>8 624 895</u>	<u>8 968 293</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(E)	<u>54 298 618</u>	<u>50 704 136</u>
Nombre d'actions (2)		5 000 000	5 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1.725	1.794

(A) Le capital social s'élève, au 31 décembre 2013, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son bénéfice distribuable à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 24 mai 2011, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2013. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2012	53,971	979,927
Achats de l'exercice	98,635	1,386,835
Solde au 31 décembre 2013	152,606	2,366,762

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2013, 3,05% du capital social.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2013
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2011	25 000 000	2 000 000	1 250 000	7 740 000	1 190 008	500 000	-	7 10 116	(410 226)	8 110 723	46 090 621
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2012		447 865		4 330 000	200 000			3 132 858		(8 110 723)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011								(3 750 000)			(3 750 000)
Transferts décidés par l'AGO du 17 Mai 2012			500 000			(500 000)					-
Rachat d'actions propres									(562 980)		(562 980)
Encaissement dividendes sur actions propres								29 483			29 483
Divers					(71 281)			6 720	(6 720)		(71 281)
Résultat consolidé de l'exercice 2012										8 968 293	8 968 293
Solde au 31 Décembre 2012	25 000 000	2 447 865	1 750 000	12 070 000	1 318 727	-	-	129 178	(979 927)	8 968 293	50 704 136
Affectations approuvées par l'A.G.O du 21 mai 2013		52 135		4 924 000	200 000			3 792 158		(8 968 293)	-
Ajustements résultats des filiales								126 080			126 080
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012								(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres									(1 386 835)		(1 386 835)
Dividendes reçus des filiales intégrés							164 990	(164 990)			-
Effet de variation du pourcentage d'intérêts								6			6
Encaissement dividendes sur actions propres								61 477			61 477
Prélèvements sur fonds social					(81 141)						(81 141)
Résultat consolidé de l'exercice 2013										8 624 895	8 624 895
Solde au 31 Décembre 2013	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	1 437 586	-	164 990	193 909	(2 366 762)	8 624 895	54 298 618

NOTE 13 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	2013	2012
- Intérêts de leasing	30 627 671	29 664 171
- Intérêts de retard	2 137 434	1 993 125
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	282 235	346 402
- Autres	537 274	261 446
Total	33 584 613	32 265 144
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	363 535	507 042
Intérêts de retard antérieurs	195 656	159 873
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(442 356)	(600 419)
Intérêts de retard	(313 269)	(307 971)
Variation des produits réservés	(196 434)	(241 475)
Total des intérêts et des produits de leasing	33 388 179	32 023 669
- Encours financiers		
. Au début de la période	317 003 675	309 311 686
. A la fin de la période	320 959 985	317 003 675
. Moyenne	(D) 318 981 830	313 157 680
- Intérêts de la période	(C) 30 627 671	29 664 171
- Taux moyen	(C) / (D) 9,60%	9,47%

NOTE 14 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	2013	2012
- Intérêts des emprunts obligataires	7 209 563	7 608 158
- Intérêts des crédits des banques locales	5 431 138	3 658 962
- Intérêts des crédits des banques étrangères	803 386	300 759
- Intérêts des autres opérations de financement	3 029 191	2 689 634
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	52 866	50 349
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A) <u>16 526 145</u>	<u>14 307 862</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(117 635)	(144 373)
- Autres charges financières	27 687	21 272
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>(89 948)</u>	<u>(123 101)</u>
<u>Total général</u>	<u>16 436 197</u>	<u>14 184 761</u>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	274 374 549	267 586 157
. A la fin de l'exercice	284 201 061	274 374 549
. Moyenne	(B) 279 287 805	270 980 353
- Taux moyen (A) / (B)	5,92%	5,28%

NOTE 15 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	2013	2012
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 256 416	6 671 817
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 498 138)	(4 939 051)
- Créances radiées	1 135 700	252 621
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(1 022 695)	(232 833)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées		
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	(94 649)	(8 123)
- Intérêts de retard antérieurs	(18 356)	(4 540)
- Encaissement sur créances radiées	(45 000)	(130 500)
<u>Total</u>	<u>1 713 277</u>	<u>1 609 391</u>

NOTE 16 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 18 mars 2014.

Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurs à cette date.

4 - 4 - 6 – NOTES COMPLEMENTAIRES, NOTES EXPLICATIVES ET NOTES RECTIFICATIVES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013 :

**4 - 4 - 6 – 1 NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013**

a. La filiale CGI :

La Compagnie Générale d'Investissement « **CGI** » est une société anonyme, de droit tunisien, constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
- La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
- Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
- La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- L'ingénierie financière et le conseil.

Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement « **CGI** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 250.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

b. Etat des engagements hors bilan :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f) engagement sur titre						
g) engagement par signature	13 385 360	13 385 360				
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	37 631 417	37 631 417				
TOTAL	51 016 777	51 016 777				
2-Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
*cautionnement	153 756 278	153 756 278				
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* hypothèques						
*nantissement						
c)Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing	47 314 793	47 047 985		266 808		
f) Valeur des biens objet de leasing	253 699 377	253 531 843		167 534		
TOTAL	454 770 448	454 336 106		434 342		
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	10 000 000	10 000 000				
* Engagements reçus des banques non résidentes non encore encaissé	1 000 000	1 000 000				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage						
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
TOTAL	11 000 000	11 000 000				

c. Evénements postérieurs à la clôture :

Il n'existe pas d'événements qui peuvent entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de la CIL tels que prévus au niveau du paragraphe 36 de la NCT 14 relatif aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.

4 - 4 - 6 – 2 NOTES RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

Flux de trésorerie liés aux placements monétaires :

Les placements monétaires seront présentés parmi les flux provenant des activités d'exploitation en référence aux conditions énoncées par le paragraphe 61 de la norme compte générale NCT 01 (e-Les flux de trésorerie liés aux placements acquis pour la revente).

A ce titre, l'Etat de Flux de Trésorerie sera présenté au niveau des états financiers consolidés de la CIL arrêtés au 31/12/2013 comme suit :

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (exprimé en dinar tunisien)

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	229 555 773	216 037 016
Investissements dans les contrats de Leasing	(204 786 612)	(183 450 522)
Placements monétaires	1 000 000	(1 000 000)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(5 837 219)	(5 166 472)
Intérêts payés	(15 880 460)	(13 995 280)
Impôts et taxes payés	(9 504 383)	(7 850 950)
Autres flux liés à l'exploitation	2 194 037	(2 596 070)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>(3 258 864)</u>	<u>1 977 721</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(328 582)	(231 248)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	83 268	32 672
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(3 021 780)	(2 767 510)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 556 373	1 382 659
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(1 710 722)</u>	<u>(1 583 427)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissements suite au rachat d'actions propres	(1 386 835)	(562 980)
Dividendes et autres distributions	(3 758 268)	(3 782 732)
Encaissements provenant des emprunts	167 182 500	199 037 175
Remboursements d'emprunts	(157 355 988)	(192 248 783)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>4 681 409</u>	<u>2 442 680</u>
Variation de trésorerie	<u>(288 177)</u>	<u>2 836 974</u>
Trésorerie au début de l'exercice	9 186 300	6 349 326
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 898 123	9 186 300

**4 - 4 - 7 – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013 :**

**Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 359.220.079 et un résultat consolidé bénéficiaire de D : 8.624.895, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2013, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2013.

Tunis, le 27 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH



F.A.C

Mohamed Néji HERGLI



4 - 5 – PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 30 JUIN 2014 :

Au 30 juin 2014, les principaux éléments constituant le patrimoine de la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivants :

4 - 5 - 1 – CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
Créances sur contrats mis en force	366 989 928	362 494 698	348 663 095
Encours financiers	341 994 237	337 405 596	325 654 720
Impayés	26 479 284	26 511 119	24 372 052
Intérêts échus différés	(1 483 593)	(1 422 017)	(1 363 677)
Créances sur contrats en instance de mise en force	970 727	334 247	457 999
Total brut des créances leasing	367 960 656	362 828 945	349 121 094
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(6 516 580)	(6 160 648)	(5 908 350)
Provisions pour dépréciation des impayés	(13 039 255)	(11 754 223)	(11 262 534)
Provision collective	(2 200 000)	(2 200 000)	(2 200 000)
Produits réservés	(2 780 310)	(2 431 953)	(2 205 071)
Total net des créances leasing	343 424 509	340 282 119	327 545 139

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqué ci après :

Solde au 31 décembre 2013	326 112 719
Additions de la période	
- Investissements	103 743 154
- Relocations	706 582
- Transferts	4 441 423
Retraits de la période	
- Cessions à la valeur résiduelle	(11 135)
- Cessions anticipées	(5 555 039)
- Relocations	(778 176)
- Transferts	(4 038 156)
- Remboursements du capital	(81 656 408)
Solde au 30 juin 2014	342 964 964

L'analyse de l'encours des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Paiement minimaux sur contrats actifs			
- A recevoir dans moins d'un an	158 326 488	152 747 699	150 935 998
- A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	223 120 141	218 536 518	210 971 531
- A recevoir dans plus de 5 ans	2 763 227	9 957 230	5 415 012
Total des paiement minimaux sur contrats actifs	384 209 856	381 241 447	367 322 541
- Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	25 961 309	24 737 792	24 177 315
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	25 574 541	23 389 038	21 889 691
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	386 768	1 164 879	1 247 787
Total des produits financiers non acquis	51 922 619	49 291 709	47 314 793
- Valeurs résiduelles	2 879 789	197 405	494 238
- Contrats suspendus contentieux	6 827 210	5 258 453	5 152 734
- Contrats en instance de mise en force	970 727	334 247	457 999
<u>Encours des contrats</u>	342 964 964	337 739 843	326 112 719

4 - 5 - 2 — **PORTEFEUILLE - TITRES COMMERCIAL :**

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Certificats de Dépôt	-	-	500 000
- Titres SICAV	-	20 218	-
<u>Total</u>	-	20 218	500 000

4 - 5 - 3 – PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT :

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Titres de participation	11 282 388	11 278 038	11 278 038
- Titres immobilisés	10 154 940	9 193 840	8 448 780
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000	2 000
<u>Montant brut</u>	<u>21 439 328</u>	<u>20 473 878</u>	<u>19 728 818</u>
A déduire :			
- Versement restant à effectuer sur titres	-	(1 840 000)	-
<u>Montant libéré</u>	<u>21 439 328</u>	<u>18 633 878</u>	<u>19 728 818</u>
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation	(223 579)	(183 000)	(223 579)
<u>Montant net</u>	<u>21 215 749</u>	<u>18 450 878</u>	<u>19 505 239</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2013	11 278 038	11 278 038	
<u>Additions de la période</u>			
- Société CGI	4 350	4 350	-
Soldes au 30 Juin 2014	11 282 388	11 282 388	-

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2013	8 448 780	8 448 780	-
<u>Additions de la période</u>			
- Société ARMA PLUS	450 000	450 000	-
- Société ECOMAT	480 000	480 000	-
- Société INVEST IMMO	45 000	45 000	-
- Société MOUHIBA REAL ESTATE	30 000	30 000	-
- Société VESTA	96 300	96 300	-
- Société RED TEC	40 000	40 000	-
- Société POLYBAT	440 000	440 000	-
- Société PRO IMMO HAMMAMET	125 000	125 000	-
- Société TECNO CAP BON	90 000	90 000	-
- Société GREEN TECHNO	70 000	70 000	-
- CIL SICAR FONDS N° 1	303 700	303 700	-
<u>Retraits de la période</u>			
- Société DAR EL JELD	(250 000)	(250 000)	-
- SPI LE CAPITOLE	(130 000)	(130 000)	-
- Société TECNO INVEST & CONSULTING	(25 000)	(25 000)	-
- Société FORACHEM	(38 840)	(38 840)	-
- Société NAWEL INDUSTRIE	(20 000)	(20 000)	-
Soldes au 30 Juin 2014	10 154 940	10 154 940	-

Le portefeuille titres s'analyse au 30 juin 2014 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participation</u>						
* Compagnie Générale d'investissement	246 908	5,196	5	1 282 988	1998/1999/2000/ 2009/2010/2014	98,76%
* CIL SICAR	999 940	10,000	10	9 999 400	2010/2011/2012/2013	99,99%
<u>Total des titres de participation</u>				<u>11 282 388</u>		
<u>Titres immobilisés</u>						
* Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	33 344	10,000	10	333 440	2010	4,17%
* Société OCEANA	1 375	100,000	100	137 500	2009	2,46%
* Société Immobilière de Carthage	12 000	100,000	100	1 200 000	2008/2010/2011	16,67%
* Société TERRE ET PIERRE	250	100,000	100	25 000	2010	7,81%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000,000	1000	100 000	2010	3,33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	200	100,000	100	20 000	2010	10,00%
* Société DAR EL JELD	12 500	100,000	100	1 250 000	2010/2012	20,16%
* SPI LE CAPITOLE	500	100,000	100	50 000	2010/2012	5,68%
* Société PROMOTEL	6 000	100,000	100	600 000	2010	4,07%
* Société VOG TUNISIE	6 000	100,000	100	600 000	2010	27,27%
* Société MEHARI HAMMAMET	10 000	100,000	100	1 000 000	2011	5,01%
* Société LASER INDUSTRIES	12 500	10,000	10	125 000	2011	29,41%
* Société TECNO INVEST & CONSULTING	1 000	100,000	100	100 000	2011/2012	20,00%
* Société MIDICARS	18 000	100,000	100	1 800 000	2012	15,00%
* Société SWEET HOME	6 400	10,000	10	64 000	2012	29,91%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	300	100,000	100	30 000	2012	20,00%
* Société LA GRIFFE	50 000	10,000	10	500 000	2013	29,41%
* Société GRAFI PRINT	500	100,000	100	50 000	2013	27,78%
* Société ARMA PLUS	4 500	100,000	100	450 000	2014	30,00%
* Société ECOMAT	19 200	25,000	25	480 000	2014	20,00%
* Société GREEN TECHNO	700	100,000	100	70 000	2014	29,79%
* Société PRO IMMO HAMMAMET	12 500	10,000	10	125 000	2014	29,41%
* Société VESTA	9 630	10,000	10	96 300	2014	30,00%
* Société INVEST IMMO	4 500	10,000	10	45 000	2014	30,00%
* Société TECNO CAP BON	9 000	10,000	10	90 000	2014	30,00%
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	3 000	10,000	10	30 000	2014	30,00%
* Société RED TEC	400	100,000	100	40 000	2014	28,57%
* Société POLYBAT	44 000	10,000	10	440 000	2014	16,29%
* CIL SICAR FONDS N° 1	3 037	100,000	100	303 700	2014	
<u>Total des titres immobilisés</u>				<u>10 154 940</u>		
Total				<u>21 437 328</u>		

4 - 5 - 4 – LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Immeubles	5,0%	4 527 614	-	-	-	4 527 614	2 243 458	97 899	-	-	2 341 357	2 186 257
Matériel de transport	20,0%	857 351	54 649	35 000	-	877 000	527 312	57 130	35 000	-	549 442	327 558
Equipements de bureau	10,0%	373 206	18 880	807	-	391 279	269 453	10 074	581	-	278 945	112 334
Matériel informatique	33,3%	284 416	47 807	11 561	-	320 663	247 202	18 184	11 561	-	253 826	66 837
Installations générales	10,0%	400 232	11 352	-	1 144	410 440	244 558	14 261	-	458	258 361	152 079
Total des immobilisations corporelles		6 442 820	132 689	47 368	1 144	6 526 996	3 531 982	197 549	47 142	458	3 681 931	2 845 065

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4 - 5 - 5 – LES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES REALISEES POSTERIEUREMENT AU 30/06/2014 :

Acquisitions

Matériels et mobiliers de bureau	2 636,762 Dinars
----------------------------------	------------------

4 - 6 – RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 30 JUIN 2014

4 - 6 - 1 – BILAN: (Exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS			30 Juin	31 Décembre
			2014	2013
	Notes			
Caisses et avoirs auprès des banques	4	10 170 333	10 497 179	7 843 552
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	343 424 509	340 282 119	327 545 139
Portefeuille-titres commercial		-	20 218	500 000
Portefeuille d'investissement	6	21 215 749	18 450 878	19 505 239
Valeurs immobilisées	7	2 850 178	3 053 542	2 910 837
Autres actifs	8	5 519 947	4 732 975	5 206 532
TOTAL DES ACTIFS		383 180 715	377 036 911	363 511 299

PASSIFS			30 Juin	31 Décembre
			2014	2013
	Notes			
Dettes envers la clientèle	9	3 671 393	3 198 219	3 068 741
Emprunts et dettes rattachées	10	304 285 253	303 399 245	295 605 894
Fournisseurs et comptes rattachés	11	17 766 603	15 042 728	6 195 548
Autres passifs	12	4 472 085	5 151 005	4 250 121
TOTAL DES PASSIFS		330 195 334	326 791 197	309 120 304

CAPITAUX PROPRES			30 Juin	31 Décembre
			2014	2013
Capital social		25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves		24 652 308	22 730 865	22 681 586
Résultats reportés		3 456 294	509 321	509 321
Actions propres		(2 679 919)	(1 655 149)	(2 366 762)
Résultat de la période		2 556 698	3 660 677	8 566 851
Total des capitaux propres	13	52 985 381	50 245 714	54 390 996
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		383 180 715	377 036 911	363 511 299

4 - 6 - 2 – ETATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>2014</u>	30 Juin <u>2013</u>	31 Décembre <u>2013</u>
ENGAGEMENTS DONNES	63 584 070	63 251 380	51 016 777
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	21 330 867	26 978 658	13 385 360
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	42 253 203	34 432 722	37 631 417
Engagements sur titres	-	1 840 000	-
ENGAGEMENTS RECUS	484 061 712	480 771 849	464 770 448
Cautions Reçues	159 621 476	162 060 884	153 756 278
Garanties Reçues	-	765 932	-
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	51 922 619	49 291 709	47 314 793
Valeurs des biens, objet de leasing	272 517 617	268 653 324	263 699 377
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	30 438 500	17 000 000	11 000 000
Emprunts obtenus des banques locales non encore encaissés	19 000 000	17 000 000	11 000 000
Emprunts obtenus des banques étrangères non encore encaissés	11 438 500 (*)	-	-

(*) L'équivalent d'un montant de 5.000.000 Euro.

4 - 6 - 3 – ETAT DE RESULTAT :

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2013</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	14	16 780 805	16 110 511	33 388 179
Intérêts et charges assimilées	15	(8 955 294)	(7 843 427)	(16 854 897)
Produits des placements	16	395 862	288 620	674 033
Autres produits d'exploitation		176 282	198 261	384 746
Produit net		<u>8 397 655</u>	<u>8 753 965</u>	<u>17 592 061</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	17	1 828 585	1 828 573	3 459 972
Dotations aux amortissements	18	200 239	217 063	421 483
Autres charges d'exploitation	19	820 188	842 252	1 674 156
Total des charges d'exploitation		<u>2 849 012</u>	<u>2 887 887</u>	<u>5 555 610</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>5 548 643</u>	<u>5 866 077</u>	<u>12 036 451</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	20	2 373 469	1 490 078	1 713 277
Dotations nettes aux autres provisions	21	6 718	(53 091)	(5 617)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>3 168 456</u>	<u>4 429 090</u>	<u>10 328 790</u>
Autres gains ordinaires	22	29 368	149 739	368 641
Autres pertes ordinaires	23	(3 640)	(425)	(3 623)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>3 194 184</u>	<u>4 578 404</u>	<u>10 693 809</u>
Impôts sur les bénéfices	24	(637 486)	(917 727)	(2 126 958)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>2 556 698</u>	<u>3 660 677</u>	<u>8 566 851</u>

4 - 6 - 4 – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE:

(Exprimé en dinar tunisien)

		30 Juin	31 Décembre
	<u>Notes</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	25	119 224 863	113 795 741
Investissements dans les contrats de Leasing	26	(106 580 019)	(115 355 501)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	27	(2 328 603)	(2 511 517)
Intérêts payés	28	(8 945 953)	(7 439 634)
Impôts et taxes payés	29	(3 532 773)	(3 273 162)
Autres flux liés à l'exploitation	35	(501 457)	1 662 165
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>		<u>(2 663 942)</u>	<u>(13 121 908)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	30	(138 824)	(252 568)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	13 120	81 945
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	32	(2 174 350)	(4 810 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	33	2 212 591	1 319 499
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</i>		<u>(87 463)</u>	<u>(3 661 124)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décassements suite au rachat des actions propres	13	(313 157)	(675 222)
Dividendes et autres distributions	34	(3 637 827)	(3 708 989)
Encaissements provenant des emprunts	10	121 825 000	103 660 000
Remboursements d'emprunts	10	(113 295 830)	(82 106 613)
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</i>		<u>4 578 186</u>	<u>17 169 176</u>
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires		<u>500 000</u>	<u>1 500 000</u>
Variation de trésorerie		<u>2 326 781</u>	<u>1 886 144</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4	7 843 552	8 611 035
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	10 170 333	10 497 179

**4 - 6 - 5 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30
JUN 2014**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2014, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 30 juin 2013, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de ces mêmes paiements minimaux, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location et de la valeur résiduelle, égale au montant de l'investissement initial engagé par le bailleur.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- | | |
|----------------------------------|-------|
| • Logiciels | 33,3% |
| • Immeubles | 5,0% |
| • Matériel de transport | 20,0% |
| • Mobilier et matériel de bureau | 10,0% |
| • Matériel informatique | 33,3% |
| • Installations générales | 10,0% |

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatif d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Ce poste se détaille comme suit :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Banques	9 640 400	9 338 722	7 108 920
- Caisses	529 933	1 158 457	734 632
Total	10 170 333	10 497 179	7 843 552

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
Créances sur contrats mis en force	366 989 928	362 494 698	348 663 095
Encours financiers	341 994 237	337 405 596	325 654 720
Impayés	26 479 284	26 511 119	24 372 052
Intérêts échus différés	(1 483 593)	(1 422 017)	(1 363 677)
Créances sur contrats en instance de mise en force	970 727	334 247	457 999
Total brut des créances leasing	367 960 656	362 828 945	349 121 094
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(6 516 580)	(6 160 648)	(5 908 350)
Provisions pour dépréciation des impayés	(13 039 255)	(11 754 223)	(11 262 534)
Provision collective	(2 200 000)	(2 200 000)	(2 200 000)
Produits réservés	(2 780 310)	(2 431 953)	(2 205 071)
Total net des créances leasing	343 424 509	340 282 119	327 545 139

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<u>Solde au 31 décembre 2013</u>	<u>326 112 719</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	103 743 154
- Relocations	706 582
- Transferts	4 441 423
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(11 135)
- Cessions anticipées	(5 555 039)
- Relocations	(778 176)
- Transferts	(4 038 156)
- Remboursements du capital	(81 656 408)
<u>Solde au 30 juin 2014</u>	<u>342 964 964</u>

L'analyse de l'encours des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Paiement minimaux sur contrats actifs			
- A recevoir dans moins d'un an	158 326 488	152 747 699	150 935 998
- A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	223 120 141	218 536 518	210 971 531
- A recevoir dans plus de 5 ans	2 763 227	9 957 230	5 415 012
Total des paiement minimaux sur contrats actifs	<u>384 209 856</u>	<u>381 241 447</u>	<u>367 322 541</u>
- Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	25 961 309	24 737 792	24 177 315
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	25 574 541	23 389 038	21 889 691
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	386 768	1 164 879	1 247 787
Total des produits financiers non acquis	<u>51 922 619</u>	<u>49 291 709</u>	<u>47 314 793</u>
- Valeurs résiduelles	2 879 789	197 405	494 238
- Contrats suspendus contentieux	6 827 210	5 258 453	5 152 734
- Contrats en instance de mise en force	970 727	334 247	457 999
<u>Encours des contrats</u>	<u>342 964 964</u>	<u>337 739 843</u>	<u>326 112 719</u>

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis
Encours financiers	271 839 154	51 374 945	8 153 578	1 975 102	8 651 457
Impayés	1 998 055	6 458 754	2 935 234	1 244 317	13 842 923
Contrats en instance de mise en force	876 244	94 483	-	-	-
CREANCES LEASING	274 713 454	57 928 182	11 088 813	3 219 420	22 494 381
Avances reçues (*)	(3 310 075)	(127)	(47)	-	(178 819)
Dépôts de garantie (*)	(25 000)	-	(150 000)	-	(2 250)
ENCOURS GLOBAL	271 378 379	57 928 055	10 938 765	3 219 420	22 313 312
ENGAGEMENTS HORS BILAN	20 693 354	637 513	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS	292 071 733	58 565 567	10 938 765	3 219 420	22 313 312
Produits réservés	-	-	(477 805)	(227 608)	(2 074 898)
Provisions sur encours financiers	-	-	(143 636)	(432 078)	(5 940 865)
Provisions sur impayés	-	-	(999 817)	(780 217)	(11 259 221)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(1 621 258)	(1 439 903)	(19 274 984)
ENGAGEMENTS NETS	292 071 733	58 565 567	9 317 507	1 779 517	3 038 328
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			2,83%	0,83%	5,76%
				9,42%	
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2013				7,48%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			14,82%	44,73%	86,38%
				61,24%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2013				71,80%	

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Titres de participation	11 282 388	11 278 038	11 278 038
- Titres immobilisés	10 154 940	9 193 840	8 448 780
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000	2 000
<u>Montant brut</u>	<u>21 439 328</u>	<u>20 473 878</u>	<u>19 728 818</u>
A déduire :			
- Versement restant à effectuer sur titres	-	(1 840 000)	-
<u>Montant libéré</u>	<u>21 439 328</u>	<u>18 633 878</u>	<u>19 728 818</u>
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation	(223 579)	(183 000)	(223 579)
<u>Montant net</u>	<u>21 215 749</u>	<u>18 450 878</u>	<u>19 505 239</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2013	11 278 038	11 278 038	
<u>Additions de la période</u>			
- Société CGI	4 350	4 350	-
<u>Soldes au 30 Juin 2014</u>	<u>11 282 388</u>	<u>11 282 388</u>	<u>-</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2013	8 448 780	8 448 780	-
<u>Additions de la période</u>			
- Société ARMA PLUS	450 000	450 000	-
- Société ECOMAT	480 000	480 000	-
- Société INVEST IMMO	45 000	45 000	-
- Société MOUHIBA REAL ESTATE	30 000	30 000	-
- Société VESTA	96 300	96 300	-
- Société RED TEC	40 000	40 000	-
- Société POLYBAT	440 000	440 000	-
- Société PRO IMMO HAMMAMET	125 000	125 000	-
- Société TECNO CAP BON	90 000	90 000	-
- Société GREEN TECHNO	70 000	70 000	-
- CIL SICAR FONDS N° 1	303 700	303 700	-
<u>Retraits de la période</u>			
- Société DAR EL JELD	(250 000)	(250 000)	-
- SPI LE CAPITOLE	(130 000)	(130 000)	-
- Société TECNO INVEST & CONSULTING	(25 000)	(25 000)	-
- Société FORACHEM	(38 840)	(38 840)	-
- Société NAWEL INDUSTRIE	(20 000)	(20 000)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2014</u>	<u>10 154 940</u>	<u>10 154 940</u>	<u>-</u>

Le portefeuille titres s'analyse au 30 juin 2014 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participation</u>					
* Compagnie Générale d'investissement	246 908	5	1 282 988	1998/1999/2000/ 2009/2010/2014	98,76%
* CIL SICAR	999 940	10	9 999 400	2010/2011/2012/2013	99,99%
<u>Total des titres de participation</u>			<u>11 282 388</u>		
<u>Titres immobilisés</u>					
* Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	33 344	10	333 440	2010	4,17%
* Société OCEANA	1 375	100	137 500	2009	2,46%
* Société Immobilière de Carthage	12 000	100	1 200 000	2008/2010/2011	16,67%
* Société TERRE ET PIERRE	250	100	25 000	2010	7,81%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000	100 000	2010	3,33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	200	100	20 000	2010	10,00%
* Société DAR EL JELD	12 500	100	1 250 000	2010/2012	20,16%
* SPI LE CAPITOLE	500	100	50 000	2010/2012	5,68%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4,07%
* Société VOG TUNISIE	6 000	100	600 000	2010	27,27%
* Société MEHARI HAMMAMET	10 000	100	1 000 000	2011	5,01%
* Société LASER INDUSTRIES	12 500	10	125 000	2011	29,41%
* Société TECNO INVEST & CONSULTING	1 000	100	100 000	2011/2012	20,00%
* Société MIDICARS	18 000	100	1 800 000	2012	15,00%
* Société SWEET HOME	6 400	10	64 000	2012	29,91%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	300	100	30 000	2012	20,00%
* Société LA GRIFFE	50 000	10	500 000	2013	29,41%
* Société GRAFI PRINT	500	100	50 000	2013	27,78%
* Société ARMA PLUS	4 500	100	450 000	2014	30,00%
* Société ECOMAT	19 200	25	480 000	2014	20,00%
* Société GREEN TECHNO	700	100	70 000	2014	29,79%
* Société PRO IMMO HAMMAMET	12 500	10	125 000	2014	29,41%
* Société VESTA	9 630	10	96 300	2014	30,00%
* Société INVEST IMMO	4 500	10	45 000	2014	30,00%
* Société TECNO CAP BON	9 000	10	90 000	2014	30,00%
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	3 000	10	30 000	2014	30,00%
* Société RED TEC	400	100	40 000	2014	28,57%
* Société POLYBAT	44 000	10	440 000	2014	16,29%
* CIL SICAR FONDS N° 1	3 037	100	303 700	2014	
<u>Total des titres immobilisés</u>			<u>10 154 940</u>		
<u>Total</u>			<u>21 437 328</u>		

NOTE 7 : VALEURS IMMOBILISEES

TABEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2014
(Montants exprimés en dinars)

[illegible]

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Prêts au personnel	2 647 455	2 334 247	2 434 323
- Créances sur cessions d'immobilisations	315 121	338 406	663 421
- Créances sur cessions titres de participations	296 000	-	296 000
- Avances aux fournisseurs	91 439	91 150	146 150
- Avances et acomptes au personnel	12 408	7 075	-
- Etat, crédit de TVA	565 197	170 114	-
- Compte d'attente / avance de TVA	185 799	60 025	142 684
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés (voir note 24)	4 004	-	-
- Produits à recevoir des tiers	646 890	1 282 529	1 198 852
- Compte d'attente	5 719	14 321	6 465
- Charges constatées d'avance	218 338	224 147	46 310
- Autres comptes débiteurs	391 606	221 180	250 317
- Charges à répartir	30 833	13 500	22 500
- Frais d'émission des emprunts étrangers	219 836	-	-
- Frais d'émission des obligations	433 508	506 875	536 999
<u>Total brut</u>	<u>6 064 153</u>	<u>5 263 568</u>	<u>5 744 020</u>
A déduire :			
- Provisions	(544 206)	(530 593)	(537 488)
<u>Montant net</u>	<u>5 519 947</u>	<u>4 732 975</u>	<u>5 206 532</u>

Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

TABIEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS
AU 30 JUIN 2014
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeurs brutes		Résorptions		Valeur comptable nette
		Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Fin de période
Charges à répartir	33%	678 360	10 000	688 360	655 860	657 527
Frais d'émission des obligations	(a)	3 652 831	20 038	3 672 869	3 115 831	3 239 360
Frais d'émission des emprunts étrangers		-	228 231	228 231	-	8 395
TOTAUX		4 331 191	258 270	4 589 461	3 771 691	3 905 282
						684 177

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des obligations sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations et des emprunts étrangers, s'élevant à D : 131.924 figure parmi les charges financières.

NOTE 9 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	177 250	220 250	187 250
- Avances et acomptes reçus des clients	3 489 068	2 972 894	2 876 416
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075	5 075
<u>Total</u>	<u>3 671 393</u>	<u>3 198 219</u>	<u>3 068 741</u>

NOTE 10 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Banques locales	83 185 714	91 314 286	92 364 286
- Banques étrangères	44 750 017	24 843 650	23 242 276
- Emprunts obligataires	121 800 000	127 000 000	125 500 000
- Billets de trésorerie	15 100 000	13 100 000	10 200 000
- Certificats de leasing	33 000 000	41 000 000	38 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>297 835 731</u>	<u>297 257 936</u>	<u>289 306 561</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 999 433	1 514 366	1 443 449
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	200 284	123 006	147 828
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 540 952	3 935 038	4 380 077
- Intérêts courus sur certificats de leasing	740 282	743 865	536 910
- Intérêts constatées d'avance sur billets de trésorerie	(100 650)	-	-
- Commissions courus sur emprunts bancaires étrangers	177 212	-	-
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(76 024)	(71 488)	(96 489)
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires étrangers	(31 805)	-	(33 732)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(162)	(103 478)	(78 710)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>6 449 522</u>	<u>6 141 309</u>	<u>6 299 332</u>
<u>Total</u>	<u>304 285 253</u>	<u>303 399 245</u>	<u>295 605 894</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
						Soldes	échéances à plus d'un an échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>							
<u>BANQUES LOCALES</u>							
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	1 000 000	-	1 000 000	-	-
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	1 000 000	-	1 000 000	-	-
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	1 000 000	-	500 000	500 000	500 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	900 000	-	-	900 000	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	5 714 286	-	1 428 571	4 285 715	2 857 144 1 428 571
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	2 000 000	-	-	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Annuellement (2011-2016)	750 000	-	150 000	600 000	300 000
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	3 000 000	-	-	3 000 000	1 000 000
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	3 000 000	-	-	3 000 000	1 000 000
BIAT (2012)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	3 000 000	-	-	3 000 000	1 000 000
ATB (2012)	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	1 600 000	-	-	1 600 000	400 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	5 600 000	-	-	5 600 000	1 400 000
BIAT (2012/1)	3 000 000	Sur 2 tranches en 2013 et 2014	1 500 000	-	-	1 500 000	1 500 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	5 600 000	-	-	5 600 000	1 400 000

TABEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
						Soldes	échéances à plus d'un an échéances à moins d'un an
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	3 200 000	-	-	3 200 000	2 400 000 800 000
AMEN BANK (2013/1)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	2 000 000	-	400 000	1 600 000	1 200 000 400 000
AMEN BANK (2013/4)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	1 000 000	-	200 000	800 000	600 000 200 000
BIAT (1/2013)	4 000 000	Annuellement (2014-2015)	4 000 000	-	2 000 000	2 000 000	- 2 000 000
BT (2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000 1 000 000
ATB 2013	5 000 000	Semestriellement (2013-2018)	4 500 000	-	500 000	4 000 000	3 000 000 1 000 000
AMEN BANK (2013/5)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000 2 000 000
BIAT (3/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2015)	2 000 000	-	-	2 000 000	1 000 000 1 000 000
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	6 000 000	-	-	6 000 000	4 800 000 1 200 000
AMEN BANK (2013/7)	3 000 000	En bloc le 02/02/2014	3 000 000	-	3 000 000	-	- -
AMEN BANK (2013/8)	3 000 000	Annuellement (2014-2016)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000 1 000 000
AMEN BANK (2013/9)	3 000 000	En bloc le 02/03/2014	3 000 000	-	3 000 000	-	- -
BIAT (2014)	3 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 400 000 600 000
BT (2014)	2 000 000	Annuellement (2015-2016)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 000 000 1 000 000
BTK (2014)	3 000 000	Annuellement (2015-2019)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 400 000 600 000
Sous-total			92 364 286	8 000 000	17 178 571	83 185 715	53 557 144 29 628 571
BANQUES ETRANGERES							
B.E.I 2012	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)	8 242 275	-	717 259	7 525 016	6 071 730 1 453 286
BIRD	10 000 000	Semestriellement (2015-2022)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000 -
BAD	5 000 000	Semestriellement (2016-2022)	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000 -
BERD	10 000 000	Semestriellement (2016-2019)	-	22 225 000	-	22 225 000	22 225 000 -
Sous-total			23 242 275	22 225 000	717 259	44 750 016	43 296 730 1 453 287
Total des crédits bancaires			115 606 561	30 225 000	17 895 830	127 935 731	96 853 874 31 081 858

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
						Soldes	échéances à plus d'un an à moins d'un an
EMPRUNTS OBLIGATAIRES							
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000 2 000 000
CIL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	-	4 000 000	- 4 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	-	4 000 000	- 4 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	- 4 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	12 000 000	-	-	12 000 000	6 000 000 6 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	12 000 000	-	-	12 000 000	6 000 000 6 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	Annuellement (2012-2016)	18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000 6 000 000
CIL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000 4 000 000
CIL 2012/2	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000 4 000 000
CIL 2013/1	13 000 000	Annuellement (2016-2020)	13 000 000	-	-	13 000 000	13 000 000 -
CIL 2013/1	8 500 000	Annuellement (2014-2018)	8 500 000	-	-	8 500 000	6 800 000 1 700 000
CIL 2014/1		Annuellement (2015-2019)	-	14 300 000	-	14 300 000	14 300 000 -
Total des emprunts obligataires			125 500 000	14 300 000	18 000 000	121 800 000	80 100 000 41 700 000
BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING							
BILLETS DE TRESORERIE							
Billets de trésorerie à court terme			10 200 000	35 300 000	30 400 000	15 100 000	- 15 100 000
Sous-total			10 200 000	35 300 000	30 400 000	15 100 000	- 15 100 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	En bloc le 13/05/2014	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	En bloc le 16/05/2014	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
Certificat EL BARAKA 3/2011	5 000 000	En bloc le 12/09/2014	5 000 000	-	-	5 000 000	-	5 000 000
Certificat EL BARAKA 4/2011	5 000 000	En bloc le 23/09/2014	5 000 000	-	-	5 000 000	-	5 000 000
Certificat EL BARAKA 5/2011	3 000 000	En bloc le 21/12/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
Certificat EL BARAKA 1/2012	1 000 000	En bloc le 10/02/2015	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 3/2013	1 000 000	En bloc le 27/01/2014	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 4/2013	2 000 000	En bloc le 10/02/2014	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
Certificat EL BARAKA 6/2011	3 000 000	En bloc le 27/05/2014	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 6/2013	3 000 000	En bloc le 11/02/2014	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 7/2013	2 000 000	En bloc le 24/02/2014	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 8/2013	1 000 000	En bloc le 24/02/2014	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 9/2013	1 000 000	En bloc le 24/02/2014	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 10/2013	2 000 000	En bloc le 17/03/2014	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 11/2013	1 000 000	En bloc le 24/03/2014	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 12/2013	2 000 000	En bloc le 30/03/2014	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
Certificat EL BARAKA BANK 1/2014	3 000 000	En bloc le 19/02/2015	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
Certificat EL BARAKA BANK 2/2014	2 000 000	En bloc le 30/09/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
Certificat ZITOUNA BANK	2 000 000	En bloc le 12/05/2014	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	3 000 000	En bloc le 12/05/2014	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	3 000 000	En bloc le 12/05/2014	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
						Soldes	échéances à plus d'un an à moins d'un an
Certificat ZITOUNA BANK	1 000 000	En bloc le 26/05/2014	-	1 000 000	1 000 000	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	2 000 000	En bloc le 26/05/2014	-	2 000 000	2 000 000	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	1 000 000	En bloc le 26/05/2014	-	1 000 000	1 000 000	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	2 000 000	En bloc le 16/06/2014	-	2 000 000	2 000 000	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	1 000 000	En bloc le 23/06/2014	-	1 000 000	1 000 000	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	2 000 000	En bloc le 23/06/2014	-	2 000 000	2 000 000	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	3 000 000	En bloc le 27/06/2014	-	3 000 000	3 000 000	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	3 000 000	En bloc le 27/06/2014	-	3 000 000	3 000 000	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 1/2014	1 000 000	En bloc le 23/07/2014	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000
Certificat EL BARAKA BANK 3/2014	3 000 000	En bloc le 13/11/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 2/2014	2 000 000	En bloc le 25/08/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 3/2014	3 000 000	En bloc le 30/03/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 4/2014	2 000 000	En bloc le 15/09/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 5/2014	1 000 000	En bloc le 22/09/2014	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 6/2014	2 000 000	En bloc le 22/09/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000
<u>Sous-total</u>			38 000 000	42 000 000	47 000 000	33 000 000	33 000 000
<u>Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>			48 200 000	77 300 000	77 400 000	48 100 000	48 100 000
<u>TOTAL GENERAL</u>			289 306 561	121 825 000	113 295 830	297 835 731	176 953 874
							120 881 858

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	151 074	124 827	86 866
- Effets à payer, prestataire assurance	578 464	538 612	446 697
- Factures non parvenues	-	-	10 750
<u>Sous total</u>	<u>729 538</u>	<u>663 439</u>	<u>544 313</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats d'immobilisations	6 692 234	3 393 265	1 515 216
- Effets à payer	10 235 257	10 863 825	4 036 683
- Retenue de garantie	109 574	95 776	99 335
- Factures non parvenues	-	26 423	-
<u>Sous total</u>	<u>17 037 065</u>	<u>14 379 289</u>	<u>5 651 235</u>
<u>Total</u>	<u>17 766 603</u>	<u>15 042 728</u>	<u>6 195 548</u>

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Personnel, provisions pour congés payés	274 004	268 295	277 992
- Personnel, rémunérations dues	121	84	-
- Personnel, autres charges à payer	224 172	261 096	297 287
- Etat, retenues sur salaires	99 051	92 170	15 541
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	294 792	302 511	221 729
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	10 814	11 574	35 317
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	5 015	12 493	13 484
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	-	226 938	54 648
- Etat, autres impôts et taxes à payer	15 449	16 511	13 923
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	8 220	8 049	8 340
- Etat, TVA à payer	-	-	682 133
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	43 423	32 094	32 094
- CNSS	203 049	192 159	119 110
- CAVIS	23 564	20 860	4 665
- CNAM	15 657	15 029	9 703
- Assurance Auto	-	35 089	-
- Assurance Vie	6 344	-	6 344
- Assurance Groupe	21 601	20 653	20 799
- Autres comptes créditeurs	34 530	459 039	97 665
- Avances sur cessions titres immobilisés	1 563 010	971 835	80 708
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	50 055	47 855	49 280
- Prestataires Recouvrement	206 173	139 382	153 318
- Prestataires Assurances	316 203	921 766	969 070
- Compte d'attente	668 455	760 202	668 455
- Diverses Charges à payer	357 780	298 570	380 412
- Autres produits constatés d'avance	603	6 750	8 105
- Provisions pour risques et charges	30 000	30 000	30 000
<u>Total</u>	<u>4 472 085</u>	<u>5 151 005</u>	<u>4 250 121</u>

NOTR 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Capital social	25 000 000	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	2 500 000	2 500 000	2 500 000
- Réserve extraordinaire	-	1 750 000	1 750 000
- Réserves pour réinvestissements	20 441 840	16 994 000	16 994 000
- Réserves pour fonds social	1 710 468	1 486 865	1 437 586
- Actions propres	(2 679 919)	(1 655 149)	(2 366 762)
- Résultats reportés	3 456 294	509 321	509 321
Total des capitaux propres avant résultat de la période	50 428 683	46 585 037	45 824 145
Résultat de la période (1)	2 556 698	3 660 677	8 566 851
Total des capitaux propres avant affectation	52 985 381	50 245 713	54 390 996
Nombre d'actions (2)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Résultat par action (1) / (2)	0.511	0.732	1.713

(A) Le capital social s'élève, au 30 juin 2014, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 mai 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2016. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2013	152 606	2 366 762
Achats de l'exercice	22 831	313 157
Solde au 30 juin 2014	175 437	2 679 919

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 30 juin 2014, 3,51% du capital social.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES (suite)

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2014
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2012	25 000 000	2 447 865	1 750 000	12 070 000	1 318 727	265 639	(979 927)	9 108 340	50 980 644
Affectations approuvées par l'A.G.O du 21 Mai 2013		52 135		4 924 000	200 000	3 932 205 (3 750 000)		(9 108 340)	- (3 750 000)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012									(675 222)
Rachat d'actions propres						61 477	(675 222)		61 477 (31 862)
Encaissement de dividendes sur actions propres					(31 862)			3 660 677	3 660 677
Divers									
Résultat de la période close le 30 juin 2013									
Solde au 30 Juin 2013	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	1 486 865	509 321	(1 655 149)	3 660 677	50 245 713
Résultats de la période clos le 30 juin 2013 (annualition)								(3 660 677)	(3 660 677)
Rachat d'actions propres							(711 613)		(711 613)
Divers					(49 278)			8 566 851	(49 278) 8 566 851
Résultat net de l'exercice 2013									
Solde au 31 Décembre 2013	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	1 437 587	509 320	(2 366 762)	8 566 851	54 390 996
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 Mai 2014			(1 750 000)	3 447 840	300 000	6 569 011 (3 750 000)		(8 566 851)	- (3 750 000)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013									(313 157)
Rachat d'actions propres						127 963	(313 157)		127 963 (27 119)
Encaissement de dividendes sur actions propres					(27 119)			2 556 698	2 556 698
Divers									
Résultat de la période close le 30 juin 2014									
Solde au 30 Juin 2014	25 000 000	2 500 000	-	20 441 840	1 710 468	3 456 294	(2 679 919)	2 556 698	52 985 381

NOTE 14 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Intérêts de leasing	15 738 644	15 052 804	30 627 671
- Intérêts de retard	1 016 475	1 018 162	2 137 434
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	132 101	190 343	282 235
- Autres	468 824	159 516	537 274
Total	17 356 044	16 420 825	33 584 613
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	129 993	251 250	363 535
Intérêts de retard antérieurs	156 890	117 012	195 656
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(576 030)	(433 812)	(442 356)
Intérêts de retard	(286 092)	(244 764)	(313 269)
Variation des produits réservés	(575 239)	(310 314)	(196 434)
Total des intérêts et des produits de leasing	16 780 805	16 110 511	33 388 179
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	320 959 985	317 003 675	317 003 675
. A la fin de la période	336 137 754	332 481 390	320 959 985
. Moyenne (D)	328 548 870	324 742 533	318 981 830
- Intérêts de la période (C)	15 738 644	15 052 804	30 627 671
- Taux moyen (C) / (D)	9,58%	9,27%	9,60%

NOTE 15 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

Les charges financières se détaillent comme suit :

		30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Intérêts des emprunts obligataires		3 502 420	3 734 534	7 276 300
- Intérêts des crédits des banques locales		2 798 069	2 330 885	5 431 138
- Intérêts des crédits des banques étrangères		491 290	370 855	803 386
- Intérêts des autres opérations de financement		2 048 762	1 331 114	3 187 788
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		131 924	120 144	246 536
Total des charges financières des emprunts	(A)	8 972 465	7 887 531	16 945 149
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		(45 746)	(56 003)	(117 939)
- Autres charges financières		28 575	11 899	27 687
Total des autres charges financières		(17 170)	(44 104)	(90 252)
Total général		8 955 294	7 843 427	16 854 897
- Encours des ressources				
. Au début de l'exercice		289 306 561	275 704 549	275 704 549
. A la fin de l'exercice		297 835 731	297 257 936	289 306 561
. Moyenne	(B)	293 571 146	286 481 243	282 505 555
- Taux moyen (A) / (B)		6,11%	5,51%	6,00%

NOTE 16 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

		30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Intérêts des comptes courants		6 718	6 694	13 499
- Plus values sur cession des titres immobilisés		266 449	251 144	380 085
- Dividendes		79 995	-	165 206
- Moins values sur cession des actions cotées		-	-	(968)
- Plus values sur titres SICAV		8 457	17 531	17 540
- Plus values sur cession des actions cotées		-	-	236
- Autres produits financiers		34 243	13 251	98 434
Total		395 862	288 620	674 033

NOTE 17 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

		30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Salaires et complément de salaires		1 495 905	1 511 922	2 823 195
- Charges connexes aux salaires		45 625	38 295	79 113
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires		237 896	228 653	456 642
- Autres charges sociales		49 159	49 703	101 021
Total		1 828 585	1 828 573	3 459 972

NOTE 18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 023	-	-
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	197 549	217 063	421 483
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	1 667	-	-
Total	200 239	217 063	421 483

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Achats de matières et fournitures	106 072	116 637	197 153
Total des achats	106 072	116 637	197 153
- Sous-traitance générale	14 395	15 200	30 467
- Locations	41 839	42 527	133 979
- Entretien et réparations	104 786	85 523	183 754
- Primes d'assurances	21 933	22 930	45 148
Total des services extérieurs	182 953	166 181	393 348
- Personnel extérieur à l'entreprise	44 850	43 234	94 831
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	79 829	94 739	181 932
- Publicités, publications, relations publiques	68 819	69 956	142 064
- Déplacements, missions et réceptions	37 212	40 405	43 624
- Frais postaux et de télécommunications	70 708	69 330	137 998
- Services bancaires et assimilés	70 267	86 003	170 786
Total des autres services extérieurs	371 685	403 667	771 235
- Jetons de présence	31 500	31 500	63 000
- Rémunération du comité d'audit	7 500	7 500	15 000
- Rémunération du comité de risques	7 500	7 500	15 000
- Rémunération du comité de crédits	7 500	7 500	15 000
Total des charges diverses	54 000	54 000	108 000
- Impôts et taxes sur rémunérations	39 235	38 485	83 514
- T.C.L	40 157	45 077	84 406
- Droits d'enregistrement et de timbres	5 016	1 787	2 295
- Autres impôts et taxes	21 070	16 418	34 205
Total des impôts et taxes	105 478	101 767	204 420
Total général	820 188	842 252	1 674 156

NOTE 20 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 136 449	4 166 336	5 256 416
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 751 498)	(2 686 770)	(3 498 138)
- Créances radiées	4 718	40 512	1 135 700
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(1 022 695)
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(94 649)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(18 356)
- Encaissement sur créances radiées	(16 200)	(30 000)	(45 000)
Total	2 373 469	1 490 078	1 713 277

NOTE 21 : DOTATIONS NETTES AUX AUTRES PROVISIONS

Le détail des autres provisions est le suivant :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	6 718	6 909	13 804
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres de participation	-	-	40 579
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	-	(60 000)	(60 000)
Total	6 718	(53 091)	(5 617)

NOTE 22 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	13 020	81 945	81 955
- Apurement de comptes	9 831	67 136	285 979
- Autres gains sur éléments exceptionnels	6 517	659	707
Total	29 368	149 739	368 641

NOTE 23 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Moins value sur cessions d'immobilisations	812	-	-
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	283	75	182
- Pénalités de retard	2 545	350	3 441
Total	3 640	425	3 623

NOTE 24 : IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
Bénéfice comptable	3 194 184	4 578 404	10 693 809
A réintégrer			
- Dotations aux provisions sur la clientèle	4 136 449	4 166 336	5 256 416
- Dotations aux provisions des autres actifs	6 718	6 909	13 804
- Dotations aux provisions sur titres de participation	-	-	37 000
- Reprises sur provisions	1 751 498	2 686 770	-
- Reprises sur provisions fiscales 2010	-	-	7 467 712
- Reprises sur provisions fiscales 2011	-	-	511 528
- Reprises sur provisions fiscales 2012	-	-	2 226 076
- Provisions pour congés payés 2014/2013	-	-	277 992
- Jetons de présence excédentaires	13 500	13 500	27 000
- Diverses charges non déductibles	53 004	49 824	79 673
A déduire			
- Provisions fiscales 2010/2009 pour affaires en cours	-	-	5 943 655
- Reprises sur provisions comptables	1 751 498	2 686 770	4 261 661
- Provisions pour congés payés 2013/2012	-	-	269 048
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	-	60 000	60 000
- Dividendes	79 995	-	165 206
- Plus value sur cession d'actions cotées	-	-	236
Bénéfice fiscal avant provisions	7 323 860	8 754 973	15 891 204
Provisions pour créances douteuses 100%	4 136 449	4 166 336	5 256 416
Bénéfice fiscal	3 187 411	4 588 637	10 634 788
Réinvestissements exonérés			
* Société CIL SICAR	-	-	1 840 000
* Société GRAFI PRINT	-	-	50 000
* Société LA GRIFFE	-	-	500 000
* Société ARMA PLUS	-	-	450 000
* Société GREEN TECHNO	-	-	70 000
* Société INVEST IMMO	-	-	45 000
* Société VESTA	-	-	96 300
* Société RED TEC	-	-	40 000
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	-	-	30 000
* Société ECOMAT	-	-	480 000
* Société PRO IMMO HAMMAET	-	-	125 000
* Société POLYBAT	-	-	440 000
* Société TECHNO CAP BON	-	-	90 000
* CIL SICAR FONDS N° 1	-	-	303 700
* Reliquat à investir	1 366 023	1 966 559	-
Bénéfice imposable	1 821 388	2 622 078	6 074 788
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)	637 486	917 727	2 126 958
A imputer			
- Acomptes provisionnels payés	638 087	689 292	2 067 877
- Retenues sur placements	3 403	1 497	4 433
Impôt à payer (Report d'impôt)	(4 004)	226 938	54 648

NOTE 25 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

			30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 5	24 372 052	23 750 098	23 750 098
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 5	(26 479 284)	(26 511 119)	(24 372 052)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	Note 9	(2 876 416)	(2 435 623)	(2 435 623)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 9	3 489 068	2 972 894	2 876 416
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 9	(192 325)	(225 325)	(225 325)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 9	182 325	225 325	192 325
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 5	(1 363 677)	(1 335 304)	(1 335 304)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 5	1 483 593	1 422 017	1 363 677
- TVA collectée	+		16 951 144	15 458 262	31 118 340
- TVA collectée sur avances et acomptes			(1 124 634)	(396 275)	(820 799)
- Remboursements principal	+	Note 5	81 656 408	79 010 489	157 800 433
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 14	17 356 044	16 420 825	33 584 613
- Autres produits d'exploitation	+		176 282	198 261	384 746
- Créances virées en pertes	-	Note 20	(4 718)	(40 512)	(1 135 700)
- Encaissements sur créances radiées	+	Note 20	16 200	30 000	45 000
- Encours financiers virés en pertes	-	Note 5	-	-	449 110
- Plus/Moins values sur relocations	-	Note 5	71 594	(125 497)	(509 679)
- Plus/Moins values sur transferts	-	Note 5	(403 267)	(342 787)	(407 083)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 8	663 421	522 212	522 212
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 8	(315 121)	(338 406)	(663 421)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	11 135	4 871	37 341
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	5 555 039	5 531 336	9 336 448
Encaissements reçus des clients			119 224 863	113 795 741	229 555 773

NOTE 26 : INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING

			30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 11	5 651 235	15 194 837	15 194 837
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 11	(17 037 065)	(14 379 289)	(5 651 235)
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	-	Note 8	(146 150)	(91 650)	(91 650)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	+	Note 8	91 439	91 150	146 150
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	103 743 154	101 300 530	172 301 564
- TVA sur Investissements	+		14 268 938	13 225 666	22 873 679
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 12	13 484	26 750	26 750
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 12	(5 015)	(12 493)	(13 484)
Investissements dans les contrats de leasing			106 580 019	115 355 501	204 786 612

NOTE 27 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 12	-	-	-
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 12	(121)	(84)	-
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 8	-	-	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 8	12 408	7 075	-
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 11	544 313	683 687	683 687
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 11	(729 538)	(663 439)	(544 313)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 12	277 992	269 048	269 048
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 12	(274 004)	(268 295)	(277 992)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 12	297 287	291 715	291 715
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 12	(224 172)	(261 096)	(297 287)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 12	15 541	36 230	36 230
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 12	(99 051)	(92 170)	(15 541)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 12	221 729	211 969	211 969
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 12	(294 792)	(302 511)	(221 729)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 12	119 110	133 682	133 682
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 12	(203 049)	(192 159)	(119 110)
- CAVIS en début de période	+	Note 12	4 665	13 939	13 939
- CAVIS en fin de période	-	Note 12	(23 564)	(20 860)	(4 665)
- CNAM en début de période	+	Note 12	9 703	10 948	10 948
- CNAM en fin de période	-	Note 12	(15 657)	(15 029)	(9 703)
- Assurance groupe et vie en début de période	+	Note 12	27 143	19 449	19 449
- Assurance groupe et vie en fin de période	-	Note 12	(27 945)	(20 653)	(27 143)
- Assurance auto en début de période	+	Note 12	-	-	-
- Assurance auto en fin de période	-	Note 12	-	(35 089)	-
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 12	49 280	47 990	47 990
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 12	(50 055)	(47 855)	(49 280)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 12	380 412	291 825	291 825
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 12	(357 780)	(298 570)	(380 412)
- TVA, payée sur biens et services	+		115 454	129 214	251 919
- Charges de personnel	+	Note 18	1 828 585	1 828 573	3 459 972
- Autres charges d'exploitation	+	Note 20	820 188	842 252	1 674 156
- Impôts et taxes	-	Note 20	(105 478)	(101 767)	(204 420)
- Charges à répartir	+	Note 9	10 000	13 500	22 500
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			2 328 603	2 511 517	5 267 434

NOTE 28 : INTERETS PAYES

			30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 8	248 270	102 001	258 518
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 10	(208 931)	(99 507)	(99 507)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 10	107 991	174 966	208 931
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 12	35 317	-	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 12	(10 814)	(11 574)	(35 317)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 10	4 380 077	4 388 590	4 388 590
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 10	(3 540 952)	(3 935 038)	(4 380 077)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 10	1 443 449	880 219	880 219
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 10	(1 999 433)	(1 514 366)	(1 443 449)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 10	147 828	134 422	134 422
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 10	(200 284)	(123 006)	(147 828)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 10	536 910	463 509	463 509
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 10	(740 282)	(743 865)	(536 910)
- Intérêts constatés d'avance sur billets de trésorerie en début de période	-	Note 10	-	-	-
- Intérêts constatés d'avance sur billets de trésorerie en fin de période	+	Note 10	100 650	-	-
- Commissions courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 10	-	-	-
- Commissions courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 10	(177 212)	-	-
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 15	8 955 294	7 843 427	16 854 897
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 15	(131 924)	(120 144)	(246 536)
Intérêts payés			8 945 953	7 439 634	16 299 463

NOTE 29 : IMPOTS PAYES

			30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 12	54 648	506 994	506 994
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 12	-	(226 938)	(54 648)
- Etat, crédits d'impôts sur les bénéfices en début de période	-	Note 8	-	-	-
- Etat, crédits d'impôts sur les bénéfices en fin de période	+	Note 8	4 004	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 12	13 923	16 713	16 713
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 12	(15 449)	(16 511)	(13 923)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 12	8 340	8 071	8 071
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 12	(8 220)	(8 049)	(8 340)
- TVA payée	+		2 732 563	1 973 388	6 668 637
- Impôts et taxes	+	Note 19	105 478	101 767	204 420
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 24	637 486	917 727	2 126 958
Impôts payés			3 532 773	3 273 162	9 454 882

NOTE 30 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Investissements en Immobilisations corporelles et incorporelles	+	Note 7	138 824	252 568	315 446
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles			<u>138 824</u>	<u>252 568</u>	<u>315 446</u>

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Moins-values sur cession d'immobilisations	-	Note 23	(812)	-	-
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 7	226	-	1 163
- Immobilisations mises en rebut	+	Note 7	686	-	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 22	13 020	81 945	81 955
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			<u>13 120</u>	<u>81 945</u>	<u>83 118</u>

NOTE 32 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	2 174 350	4 810 000	7 200 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			<u>2 174 350</u>	<u>4 810 000</u>	<u>7 200 000</u>

NOTE 33 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	463 840	96 520	1 391 580
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	Note 16	266 449	251 144	380 085
- Créances sur cession titre immobilisés en début de période	+	Note 8	296 000	-	-
- Créances sur cession titre immobilisés en fin de période	-	Note 8	(296 000)	-	(296 000)
- Avances sur cession titre immobilisés en début de période	-	Note 12	(80 708)	-	-
- Avances sur cession titre immobilisés en fin de période	+	Note 12	1 563 010	971 835	80 708
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			<u>2 212 591</u>	<u>1 319 499</u>	<u>1 556 373</u>

NOTE 34 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Dividendes	+	Note 13	3 750 000	3 750 000	3 750 000
- Dividendes sur actions propres	-	Note 13	(127 963)	(61 477)	(61 477)
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 12	32 094	20 698	20 698
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 12	(43 423)	(32 094)	(32 094)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 13	27 119	31 862	81 141
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>3 637 827</u>	<u>3 708 989</u>	<u>3 758 268</u>

NOTE 35 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

			30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	Note 8	(563 800)	(690 669)	(942 250)
- Remboursements sur prêts au personnel	-	Note 8	350 668	281 647	433 152
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 8	1 198 852	1 101 306	1 101 306
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 8	(646 890)	(1 282 529)	(1 198 852)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 8	46 310	36 701	36 701
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 8	(218 338)	(224 147)	(46 310)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 8	250 317	226 695	226 695
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 8	(391 606)	(221 180)	(250 317)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 8	6 465	14 411	14 411
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 8	(5 719)	(14 321)	(6 465)
- Comptes d'attente en début de période	-	Note 12	(668 455)	-	-
- Comptes d'attente en fin de période	+	Note 12	668 455	760 202	668 455
- Placements en titres en début de période	+	-	-	1 392 428	1 392 428
- Placements en titres en fin de période	-	-	-	(20 218)	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 12	(250 983)	(217 112)	(217 112)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 12	240 703	598 421	250 983
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 12	(969 070)	(1 104 038)	(1 104 038)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 12	316 203	921 766	969 070
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 12	(8 105)	(8 793)	(8 793)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 12	603	6 750	8 105
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 16	129 413	37 476	293 948
- Autres gains ordinaires	+	Note 22	16 348	67 794	286 686
- Autres pertes ordinaires	-	Note 23	(2 828)	(425)	(3 623)
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>(501 457)</u>	<u>1 662 165</u>	<u>1 904 182</u>

NOTE 36 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 14 Août 2014. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**4 - 6 - 6 – NOTES COMPLEMENTAIRES, NOTES EXPLICATIVES ET NOTES
RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2014**

4 - 6 - 6 - 1 NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2014

a. Principes et méthodes comptables utilisés

La CIL a appliqué dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2014 les mêmes principes et méthodes comptables utilisés pour l'élaboration des états financiers annuels au 31/12/2013.

b. Changement dans la structure de l'entreprise

Au cours du premier semestre 2014, aucun changement dans la structure de la CIL n'a eu lieu pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme ainsi que les restructurations et abandons d'activité.

4 - 6 - 6 - 2 NOTES EXPLICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2014 :

Portefeuille d'investissement :

La note explicative relative à la note 6 « portefeuille d'investissement » relative au portefeuille titres en faisant apparaître au niveau du calcul le coût d'acquisition devient comme suit :

Le portefeuille titres s'analyse au 30 juin 2014 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
Titres de participation						
* Compagnie Générale d'investissement	246 908	5,196	5	1 282 988	1998/1999/2000/ 2009/2010/2014	98,76%
* CIL SICAR	999 940	10,000	10	9 999 400	2010/2011/2012/2013	99,99%
Total des titres de participation				11 282 388		
Titres immobilisés						
* Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	33 344	10,000	10	333 440	2010	4,17%
* Société OCEANA	1 375	100,000	100	137 500	2009	2,46%
* Société Immobilière de Carthage	12 000	100,000	100	1 200 000	2008/2010/2011	16,67%
* Société TERRE ET PIERRE	250	100,000	100	25 000	2010	7,81%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000,000	1000	100 000	2010	3,33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	200	100,000	100	20 000	2010	10,00%
* Société DAR EL JELD	12 500	100,000	100	1 250 000	2010/2012	20,16%
* SPI LE CAPITOLE	500	100,000	100	50 000	2010/2012	5,68%
* Société PROMOTEL	6 000	100,000	100	600 000	2010	4,07%
* Société VOG TUNISIE	6 000	100,000	100	600 000	2010	27,27%
* Société MEHARI HAMMAMET	10 000	100,000	100	1 000 000	2011	5,01%
* Société LASER INDUSTRIES	12 500	10,000	10	125 000	2011	29,41%
* Société TECNO INVEST & CONSULTING	1 000	100,000	100	100 000	2011/2012	20,00%
* Société MIDICARS	18 000	100,000	100	1 800 000	2012	15,00%
* Société SWEET HOME	6 400	10,000	10	64 000	2012	29,91%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	300	100,000	100	30 000	2012	20,00%
* Société LA GRIFFE	50 000	10,000	10	500 000	2013	29,41%
* Société GRAFI PRINT	500	100,000	100	50 000	2013	27,78%
* Société ARMA PLUS	4 500	100,000	100	450 000	2014	30,00%
* Société ECOMAT	19 200	25,000	25	480 000	2014	20,00%
* Société GREEN TECHNO	700	100,000	100	70 000	2014	29,79%
* Société PRO IMMO HAMMAMET	12 500	10,000	10	125 000	2014	29,41%
* Société VESTA	9 630	10,000	10	96 300	2014	30,00%
* Société INVEST IMMO	4 500	10,000	10	45 000	2014	30,00%
* Société TECNO CAP BON	9 000	10,000	10	90 000	2014	30,00%
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	3 000	10,000	10	30 000	2014	30,00%
* Société RED TEC	400	100,000	100	40 000	2014	28,57%
* Société POLYBAT	44 000	10,000	10	440 000	2014	16,29%
* CIL SICAR FONDS N° 1	3 037	100,000	100	303 700	2014	
Total des titres immobilisés				10 154 940		
Total				21 437 328		

4 - 6 - 6 – 3 NOTES RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2014

a. Etats des Engagements hors bilan :

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 30 juin 2014 (Exprimé en dinars)

	<u>2014</u>	<u>30 Juin</u> <u>2013</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2013</u>
ENGAGEMENTS DONNES	63 584 070	63 251 380	51 016 777
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	21 330 867	26 978 658	13 385 360
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	42 253 203	34 432 722	37 631 417
Engagements sur titres	-	1 840 000	-
ENGAGEMENTS RECUS	484 061 712	480 771 849	454 770 448
Cautions Reçues	159 621 476	162 060 884	153 756 278
Garanties Reçues	-	765 932	-
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	51 922 619	49 291 709	47 314 793
Valeurs des biens, objet de leasing	272 517 617	268 653 324	253 699 377
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	30 438 500	17 000 000	11 000 000
Emprunts obtenus des banques locales non encore encaissés	19 000 000	17 000 000	11 000 000
Emprunts obtenus des banques étrangères non encore encaissés	11 438 500 (*)	-	-

(*) L'équivalent d'un montant de 5.000.000 Euro.

b. Référentiel comptable :

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 30 juin 2014, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

c. Autres flux de trésorerie :

NOTE 35 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :

			30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	Note 8	(563 800)	(690 669)	(942 250)
- Remboursements sur prêts au personnel	-	Note 8	350 668	281 647	433 152
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 8	1 198 852	1 101 306	1 101 306
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 8	(646 890)	(1 282 529)	(1 198 852)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 8	46 310	36 701	36 701
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 8	(218 338)	(224 147)	(46 310)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 8	250 317	226 695	226 695
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 8	(391 606)	(221 180)	(250 317)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 8	6 465	14 411	14 411
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 8	(5 719)	(14 321)	(6 465)
- Comptes d'attente en début de période	-	Note 12	(668 455)	-	-
- Comptes d'attente en fin de période	+	Note 12	668 455	760 202	668 455
- Placements en titres en début de période	+	-	-	1 392 428	1 392 428
- Placements en titres en fin de période	-	-	-	(20 218)	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 12	(250 983)	(217 112)	(217 112)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 12	240 703	598 421	250 983
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 12	(969 070)	(1 104 038)	(1 104 038)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 12	316 203	921 766	969 070
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 12	(8 105)	(8 793)	(8 793)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 12	603	6 750	8 105
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 16	129 413	37 476	293 948
- Autres gains ordinaires	+	Note 22	16 348	67 794	286 686
- Autres pertes ordinaires	-	Note 23	(2 828)	(425)	(3 623)
Autres flux de trésorerie			(501 457)	1 662 165	1 904 182

d. Flux de trésorerie liés aux placements monétaires :

Les placements monétaires seront présentés parmi les flux provenant des activités d'exploitation en référence aux conditions énoncées par le paragraphe 61 de la norme compte générale NCT 01 (e-Les flux de trésorerie liés aux placements acquis pour la revente).

A ce titre, l'Etat de Flux de Trésorerie sera présenté au niveau des états financiers intermédiaires de la CIL arrêtés au 30/06/2014 comme suit :

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinar tunisien)

		30 Juin	31 Décembre
	<u>Notes</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	25	119 224 863	229 555 773
Investissements dans les contrats de Leasing	26	(106 580 019)	(204 786 612)
Placements monétaires		500 000	1 000 000
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	27	(2 328 603)	(5 267 434)
Intérêts payés	28	(8 945 953)	(16 299 463)
Impôts et taxes payés	29	(3 532 773)	(9 454 882)
Autres flux liés à l'exploitation	35	(501 457)	1 904 182
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>		<u>(2 163 942)</u>	<u>(3 348 436)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	30	(138 824)	(315 446)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	13 120	83 118
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	32	(2 174 350)	(7 200 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	33	2 212 591	1 556 373
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</i>		<u>(87 463)</u>	<u>(5 875 956)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décaissements suite au rachat des actions propres	13	(313 157)	(1 386 835)
Dividendes et autres distributions	34	(3 637 827)	(3 758 268)
Encaissements provenant des emprunts	10	121 825 000	171 260 000
Remboursements d'emprunts	10	(113 295 830)	(157 657 988)
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</i>		<u>4 578 186</u>	<u>8 456 909</u>
Variation de trésorerie		<u>2 326 781</u>	<u>(767 482)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4	7 843 552	8 611 035
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	10 170 333	7 843 552

**4 - 6 - 7 – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30 JUIN 2014**

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), comprenant le bilan au 30 juin 2014, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de Compagnie Internationale de Leasing (CIL) arrêtés au 30 juin 2014, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 15 août 2014

Les Commissaires aux Comptes

F.A.C

Mohamed Neji HERGLI

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'W' and 'B' followed by a horizontal line.

4 - 7 – ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA CIL AU 30 JUIN 2014:

4 - 7 - 1 – LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 30 JUIN 2014 :

I - les engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré	-			-		
g) engagements par signature ³	21 330 867	21 330 867				
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	42 253 203	42 253 203				
TOTAL	63 584 070	63 584 070				
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
Cautionnement	159 621 476	159 621 476				
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues						
Hypothèques non retenues	-	-				
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing ⁴	51 922 619	51 706 652		215 967		
f) Valeur résiduelle						
g) Valeur des biens objet de leasing	272 517 617	272 270 315		247 302		
TOTAL	484 061 712	483 598 443		463 269		
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé	19 000 000	19 000 000				
Engagements reçus des banques non résidentes non encore encaissé	11 438 500	11 438 500				
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	30 438 500	30 438 500		-		

³ Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan).

⁴ Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 30 juin 2014.

II - Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunts obligataires			
Emprunts d'investissement			
Emprunts courants de gestion			

4 - 7 - 2 – ENCOURS DES CREDITS AU 30 JUIN 2014

Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L. au 30 juin 2014

En dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 30-06-2014	Encours au 31-12-2013
CIL 2008 subordonné	10 000 000	15/01/2019	TMM+1,5% ou fixe 7,25%	10 ans (5 ans de franchise)	10 000 000	10 000 000
CIL 2009/1	20 000 000	20/07/2014	TMM+1% ou fixe 5,5%	5 ans	4 000 000	4 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	15/09/2014	TMM+ 0,75% ou fixe 5,375%	5 ans	4 000 000	4 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	29/01/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	4 000 000	8 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	30/07/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	12 000 000	12 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	03/11/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	12 000 000	12 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	15/02/2016	TMM+ 0,75% ou fixe 5,5%	5 ans	12 000 000	18 000 000
CIL 2012/1	20 000 000	30/03/2017	TMM+ 1,25% ou fixe 6,0%	5 ans	12 000 000	16 000 000
CIL 2012/2	20 000 000	22/02/2018	TMM+ 1,75% ou fixe 6,5%	5 ans	16 000 000	20 000 000
CIL 2013/1	13 000 000	6/12/2020	7,25%	7 ans (2 années de grâce)	13 000 000	13 000 000
CIL 2013/1	8 500 000	6/12/2020	7%	5 ans	8 500 000	8 500 000
CIL 2014/1	20 000 000	15/07/2019	TMM+1,90% et/ou fixe 7,20%	5 ans	14 300 000	-
Total	241 500 000	-	-	-	121 800 000	125 500 000

Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 30 juin 2014

En dinars

Emprunts	Montant	Modalités de remboursement	Durée	Encours au 30-06-2014
BANQUES LOCALES				
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 ans	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 ans	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 ans	500 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	4 ans	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	4 ans	1 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	6 ans	4 285 715
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	4 ans	2 000 000
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	5 ans	2 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	5 ans	2 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	600 000
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 ans	3 000 000
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 ans	3 000 000
BIAT 2012	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 ans	3 000 000
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	1 600 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	5 600 000
BIAT (2012/1)	3 000 000	Sur 2 tranches en 2013 et 2014	-	1 500 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	5 600 000
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	3 200 000
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	1 600 000
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	800 000
BIAT (1/2013)	4 000 000	Annuellement (2014-2015)	1 an	2 000 000
BIAT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	4 000 000
ATB (1/2013)	5 000 000	Annuellement (2013-2018)	5 ans	4 000 000
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	10 000 000
BIAT (3/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2015)	1 an	2 000 000
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	6 000 000
AMEN BANK (8/2013)	3 000 000	Annuellement (2014-2016)	2 ans	3 000 000
BIAT 2014	3 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	3 000 000
BT 2014	2 000 000	Annuellement (2015-2016)	1 an	2 000 000
BTK 2014	3 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	3 000 000
				83 185 715
BANQUES ETRANGERES				
B.E.I 2012	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)	7ans	7 525 016
BIRD	10 000 000	Semestriellement (2015-2022)	7 ans	10 000 000
BAD	5 000 000	Semestriellement (2016-2022)	6 ans	5 000 000
BBERD	10 000 000	Semestriellement (2016-2019)	3 ans	22 225 000
Sous Total				44 750 016
Total				127 935 731

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing contractés par la C.I.L. au 30 juin 2014

Ces emprunts sont matérialisés par des billets de trésorerie et des certificats de leasing.

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing à moins d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
Billets de Trésorerie :			
Amen Bank	3 000 000	31/07/2014	Sans
Tunis Ré	1 200 000	07/07/2014	Sans
TES	1 000 000	10/07/2014	Sans
ATTIJARI OBLIGA	2 000 000	23/07/2014	Sans
CIL SICAR	1 000 000	21/07/2014	Sans
Stratégie	500 000	28/07/2014	Sans
FCP SMART	250 000	18/07/2014	Sans
ATTIJARI OBLIGA	2 000 000	15/09/2014	Sans
CIL SICAR	1 000 000	16/09/2014	Sans
FCP HELION	250 000	24/09/2014	Sans
HELION MONEO	650 000	24/09/2014	Sans
CIL SICAR	2 000 000	25/08/2014	Sans
GO SICAV	250 000	17/07/2014	Sans
Sous – Total	15 100 000		
Certificat de leasing :			
Certificat EL BARAKA 3/2011	5 000 000	12/09/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 4/2011	5 000 000	23/09/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 5/2011	3 000 000	21/12/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 1/2012	1 000 000	10/02/2015	Sans
Certificat EL BARAKA 1/2014	3 000 000	19/02/2015	Sans
Certificat EL BARAKA 2/2014	2 000 000	30/09/2014	Sans
Certificat ZITOUNA 1/2014	1 000 000	23/07/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 3/2014	3 000 000	13/11/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 2/2014	2 000 000	25/08/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 3/2014	3 000 000	28/08/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 4/2014	2 000 000	15/09/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 5/2014	1 000 000	22/09/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 6/2014	2 000 000	22/09/2014	Sans
Sous – Total	33 000 000		
Total	48 100 000		

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing à plus d'un an : néant

4 - 7 - 3 – LES SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION AU 30 JUIN 2014

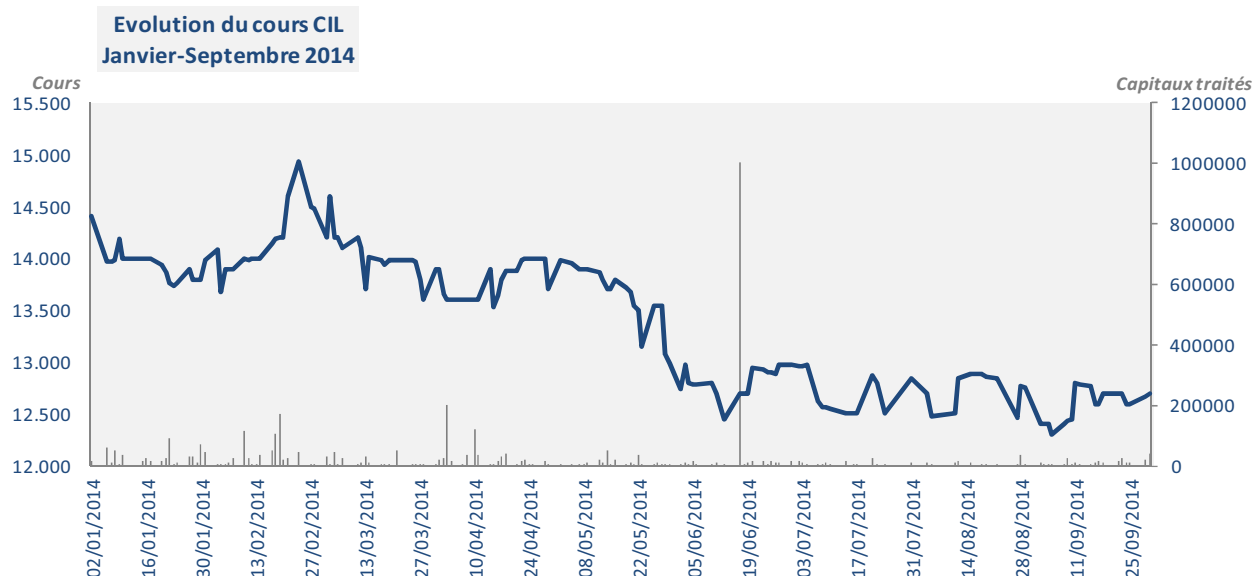
PRODUITS		CHARGES		SOLDES	
	JUIN 2014	JUIN 2013		JUIN 2014	JUIN 2013
Intérêts de leasing	15 738 644	15 052 804	Intérêts et charges assimilés	8 955 294	7 843 427
Intérêts de retard	1 016 475	1 018 162			
Variation des produits réservés	(575 239)	(310 314)			
Produits accessoires	600 925	349 859			
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>16 780 805</u>	<u>16 110 511</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>8 955 294</u>	<u>7 843 427</u>
Marge commerciale	7 825 511	8 267 084	Autres charges d'exploitation	714 710	740 485
Autres produits d'exploitation	176 282	198 261			
Produits des placements	395 862	288 620			
<u>Sous total</u>	<u>8 397 655</u>	<u>8 753 965</u>			
<u>Marge commerciale nette (PNB)</u>	<u>8 397 655</u>	<u>8 753 965</u>	<u>Marge commerciale nette (PNB)</u>	<u>8 397 655</u>	<u>8 753 965</u>
<u>Valeur ajoutée brute</u>	<u>7 682 945</u>	<u>8 013 480</u>	<u>Charges de personnel</u>	<u>1 828 585</u>	<u>1 828 573</u>
			<u>Impôt et taxes</u>	<u>105 478</u>	<u>101 767</u>
<u>Sous total</u>	<u>7 682 945</u>	<u>8 013 480</u>	<u>Sous total</u>	<u>1 934 063</u>	<u>1 930 340</u>
Excédent brut d'exploitation	5 748 882	6 083 140	Dotations aux amortissements	200 239	217 063
Reprises sur agios & provisions :			Dotations aux provisions :		
- Suite au recouvrement des créances	1 751 498	2 686 770	- Pour dépréciation des créances	4 136 449	4 166 336
- pour risques et charges			- Pour dépréciation des immobilisations financières		
- Suite à la radiation de créances			- Pour dépréciation des autres actifs	6 718	6 909
- Pour dépréciation des immobilisations financières			- pour risques et charges		
- Pour dépréciation des autres actifs			- pour dépréciation des immobilisations propres		
- pour risques et charges			- pour départ à la retraite		
Encaissement sur créances radiées	16 200	30 000	Créances radiées	4 718	40 512
Autres produits ordinaires	29 368	149 739	Autres pertes ordinaires	3 640	0 425
<u>Sous total</u>	<u>7 545 948</u>	<u>9 009 649</u>	<u>Impôts sur les bénéfices</u>	<u>637 486</u>	<u>917 727</u>
			<u>Sous total</u>	<u>4 989 250</u>	<u>5 348 972</u>
			<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>2 556 698</u>	<u>3 660 677</u>
			<u>Résultat net</u>	<u>2 556 698</u>	<u>3 660 677</u>

4 - 7 - 4 – TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2014

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2012	25 000 000	2 447 865	1 750 000	12 070 000	1 318 727	265 639	(979 927)	9 108 340	50 980 644
Affectations approuvées par l'A.G.O du 21 Mai 2013		52 135		4 924 000	200 000	3 932 205		(9 108 340)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012						(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres							(675 222)		(675 222)
Encaissement de dividendes sur actions propres					(31 862)	61 477			61 477
Divers									(31 862)
Résultat de la période close le 30 juin 2013								3 660 677	3 660 677
Solde au 30 Juin 2013	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	1 486 865	509 321	(1 655 149)	3 660 677	50 245 713
Résultats de la période clos le 30 juin 2013 (annualtion)							(711 613)	(3 660 677)	(3 660 677)
Rachat d'actions propres					(49 278)				(711 613)
Divers								8 566 851	(49 278)
Résultat net de l'exercice 2013									8 566 851
Solde au 31 Décembre 2013	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	1 437 587	509 320	(2 366 762)	8 566 851	54 390 996
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 Mai 2014			(1 750 000)	3 447 840	300 000	6 569 011		(8 566 851)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013						(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres							(313 157)		(313 157)
Encaissement de dividendes sur actions propres					(27 119)	127 963			127 963
Divers									(27 119)
Résultat de la période close le 30 juin 2014								2 556 698	2 556 698
Solde au 30 Juin 2014	25 000 000	2 500 000	-	20 441 840	1 710 468	3 456 294	(2 679 919)	2 556 698	52 985 381

4 - 8 – COMPORTEMENT BOURSIER DU TITRE CIL

Evolution des cours (non ajustés) et des quantités traitées : janvier - juillet 2014



Source : BVMT

Indicateurs Boursiers

Nombre de titres admis au 31 décembre 2013 : 5.000.000

Nombre de titres admis au 30 septembre 2014 : 5.000.000

Cours d'introduction, le 15 septembre 1997 : 14,720 dinars (avec un nominal de 10 dinars)

Capitalisation boursière au 31 décembre 2013 : 70 millions de dinars

Capitalisation boursière au 30 septembre 2014 : 63,5 millions de dinars

Cours le plus haut du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 : 16,500 dinars

Cours le plus bas du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 : 12,500 dinars

(selon les chiffres de la bourse)	2011	2012	2013	septembre 2014
Nombre de titres admis	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Nombre de titres traités	733 766	433 586	1 188 735	294 825
Cours fin de période (en DT)	18,200	15,580	14,720	12,700
Capitalisation boursière (en DT)	91 000 000	77 900 000	70 000 000	63 500 000
Valeur comptable nette (en DT) (*)	9,245	10,196	10,878	-
Cours le plus haut (en DT)	30,150	18,790	16,500	14,930
Cours le plus bas (en DT)	17,000	15,490	12,500	12,300
Bénéfice par action (en DT)	1,641	1,822	1,713	-
Dividende par action (en DT)	0,750	0,750	0,750	-
Date de détachement	31/05/2012	30/05/2013	29/05/2014	-
Taux de distribution	45,71%	43,9%	43,8%	-
Taux de rotation	14,68%	8,67%	23,77%	5,90%
P.E.R	8,8	9,5	8,2	7,4
Rendement de la période (**)	-23,20%	-10,27%	-5,6%	-4,15%

(*) Suite à l'émission d'action gratuite en 2010, les calculs ont été retraités sur la base du nombre d'action en circulation au 31/12/2011.

(**) Ces données ont été ajustées pour tenir compte de l'opération de split, des distributions de dividendes et de l'augmentation de capital.

CHAPITRE 5 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES :

5 - 1 – CONSEIL D'ADMINISTRATION :

5 - 1 - 1 – MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION :

Membres	Représenté par	Mandat	Adresse
President :			
M ^r Mohamed BRIGUI	Lui même	2014 – 2016*	Tunis
Administrateurs :			
M ^r Khaled BEN HASSINE **	Lui même	2014 – 2016*	Tunis
Société Générale Financière - SICAF	M ^{me} Hella BRIGUI	2014 – 2016*	Tunis
Société Touristique OCEANA			
Tunisian Travel Services	M ^r Raouf NEGRA	2014 – 2016*	Tunis
Mr Habib Bouaziz	Lui-même	2014 – 2016*	Tunis
M ^r Afif BEN YAHIA	Lui même	2014 – 2016*	Tunis
M ^r Walid ZAHEG	Lui même	2014 – 2016*	Tunis
M ^r Skander KAMOUN	Lui même	2014 – 2016*	Tunis

* Mandat renouvelé par l'AGO du 22 mai 2014 pour une période de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2016.

Mr Afif BEN YAHIA et Mr Walid ZAHEG sont qualifiés de membres indépendants au sens de l'article 13 de la circulaire de la BCT n°2011-06.

** Mr Khaled BEN HASSINE désigné par l'AGO du 22 mai 2014 en tant qu'administrateur représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux tels que définis par l'article 40 de la loi n°2001-65.

5 - 1 - 2 – FONCTIONS DES MEMBRES ET DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE :

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
Mr Mohamed BRIGUI	Président Directeur Général	01-01-1997	Tunis
Mr Khaled BEN HASSINE	N'a pas de fonction dans la société	-	Tunis
Mr Habib BOUAZIZ	N'a pas de fonction dans la société	-	Tunis
M ^r Afif BEN YAHIA	N'a pas de fonction dans la société	-	Tunis
M ^r Walid ZAHEG	N'a pas de fonction dans la société	-	Tunis
M ^r Skander KAMOUN	N'a pas de fonction dans la société	-	Tunis

5 - 1 - 3 – PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES :

Membres	Fonction en dehors de la société durant les trois dernières années
Conseil d'administration et direction :	
M ^r Mohamed BRIGUI	PDG Société Touristique OCEANA PDG Société Générale Financière PDG Société « CIL IMMOBILIERE »
Administrateurs :	
M ^r Khaled BEN HASSINE	Retraité de la BIAT
Mr Habib BOUAZIZ	Retraité
M ^r Afif BEN YAHIA	PDG Société SOGES Capital
M ^r Walid ZAHEG	Fondateur et dirigeant de TECNOCASA Tunisie
M ^r Skander KAMOUN	Gérant de la société DELLMANN

5 - 1 - 4 – MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES :

Administrateur personne physique	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M ^r Mohamed BRIGUI	Société Générale Financière – SICAF, CIL Immobilière et Société Touristique OCEANA.
M ^r Khaled BEN HASSINE	Néant
Mr Habib Bouaziz	Néant
M ^r Afif BEN YAHIA	SOGES Capital
M ^r Walid ZAHEG	Néant
M ^r Skander KAMOUN	Néant

5 - 1 - 5 – FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA SOCIETE QU'ILS REPRESENTENT :

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Société Touristique OCEANA	Mr Mohamed BRIGUI	Président Directeur Général
Société Générale Financière - SICAF	M ^{me} Hella BRIGUI	Administrateur
Tunisian Travel Services	M ^r Raouf NEGRA	Directeur Financier

5 - 2 – INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU TITRE DE L'EXERCICE 2013 :

5 - 2 - 1 – REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2013 :

La rémunération des membres du Conseil d'Administration, constituée des jetons de présence englobent les rémunérations des comités s'élève à 108 000 DT au titre de l'exercice 2013.

La rémunération brute du Président Directeur Général s'élève à 285 598 DT, dont 19 549 DT de charges sociales ainsi qu'une voiture de service mise à sa disposition pour le besoin de ses déplacements professionnels.

Sur autorisation du Conseil d'Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue, après son départ à la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

A ce titre, les charges supportées par la CIL en 2013, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 201 327 DT dont 18 357 DT de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint dispose d'une voiture de service et ce pour ses déplacements professionnels.

Aucun autre avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

L'AGO du 22 Mai 2014 a fixé la rémunération des trois Comités (Exécutif de crédit, permanent d'audit interne et risques) à 15 000 DT par Comité.

5 - 2 - 2 – PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2013:

Aucune opération n'a été conclue avec les administrateurs de la CIL.

5 - 3 – CONTROLE :

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société Financial Auditing and Consulting**, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr Mohamed Neji HERGLI.	22 bis, av Mongi Slim, menzah V, 2087 Ariana	Tel : 71 230 666 Fax : 71 234 215	2014-2016**

et

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société Delta Consult***, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr Walid BEN SALAH.	Immeuble Saadi - Tour CD – 2^{ème} étage – Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.	Tel : 71 755 035 Fax : 71 753 062	2012-2014***

** Renouvelée par l'AGO du 22 mai 2014 pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2016.

*** Nommée par l'AGO du 17 mai 2012 pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2014.

5 - 4 – NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL ET UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL :

Administrateur	Engagements	
	Montant en DT	Conditions
Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement		
OCEANA	1 983 586	3-5 ans 8% à 10%
Les entreprises dans les quelles un des propriétaires ou associés ou mandataires délégués est directeur ou membre du conseil d'administration ou de la société		
OCEANA	1 983 586	3-5 ans 8% à 10%

Au cours de l'année 2013 la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 34.902 DT.HT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6 - 1 – EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS :

6 - 1 - 1 – EVOLUTION RECENTE :

Au terme des neufs premiers mois de 2014 et par rapport à la même période une année auparavant, la CIL a enregistré une hausse en termes de part de marché de 13 points de base pour les approbations et une baisse de 8 points de base pour les mises en force.

Quant à la part de marché en termes d'encours financiers, celle-ci a diminué de 6 points de base.

Les mises en force se sont élevées à 150,6 MD au 30/09/2014 contre 137,6 MD au 30/09/2013, soit une hausse de 9,45 %.

Les approbations ont enregistré quant à eux une progression, passant de 154,5 MD au 30/09/2013 à 194,7 MD au 30/09/2014, soit une hausse de +26,02%.

L'encours financier a augmenté de +4,12% en passant de 332,2MD au 30/09/2013 à 345,9MD au 30 septembre 2014.

Le ratio des créances classées a atteint 9,88% au 30/09/2014 contre 10,93% au 30/09/2013.

6 - 1 - 2 – ORIENTATIONS STRATEGIQUES :

La société prévoit pour l'année 2014 une hausse de 9,96% du niveau de ses mises en force qui devraient se situer à 190 MD et table sur une évolution moyenne de 7,68% l'an à partir de 2014.

De point de vue stratégique, pour les années prochaines, la CIL table sur le maintien, voire même sur l'augmentation de la demande et sur une croissance positive du secteur du leasing. Les objectifs tracés se résument en :

- ❖ La continuation de l'amélioration du ratio des créances douteuses et litigieuses (CDL) et du ratio de provisionnement des créances à un niveau supérieur à 76% ;
- ❖ Le maintien de la politique de prudence en termes d'octroi des crédits avec la consolidation des efforts en matière d'évaluation du risque client ;
- ❖ La consolidation de la part de marché de leasing en renforçant l'équipe commerciale et en ouvrant de nouvelles agences régionales ;
- ❖ La continuation de l'optimisation et de l'amélioration du système d'information.

6 - 2 – PERSPECTIVES D'AVENIR :

6 - 2 - 1 – ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES :

La confrontation des réalisations de l'exercice 2013 par rapport aux prévisions établies en 2013 et publiées au niveau du document de référence « CIL 2013 » a fait ressortir les écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

	Prévisions 2013 (mDt)	Réalisations 2013 (mDt)	Ecarts (mDt)	Taux de Réalizations (%)	Commentaires
Mises en Force	190 000	172 786	-17 214	91%	Les réalisations de 2013 sont en dessous des prévisions initiales de 9%.
Intérêts et produits assimilés de leasing	34 586	33 388	-1 198	97%	La différence au niveau des réalisations des intérêts et produits assimilés de leasing est due à la baisse du montant de l'encours financier par rapport à celui estimé.
Intérêts et charges assimilées	15 809	16 855	1 046	107%	La différence au niveau des intérêts et charges assimilées provient essentiellement de l'augmentation du coût des ressources suite à l'augmentation du taux du marché monétaire.
Refinancement	158 760	171 260	12 500	108%	Le dépassement au niveau du refinancement est dû à un recours plus important aux billets de trésorerie.
Produits de placement	450	674	224	150%	Les produits de placements enregistrés en 2013 présentent une hausse de 50% par rapport aux prévisions initiales.
Charge de personnel	3 641	3 460	-181	95%	Les charges de personnel enregistrées en 2013 présentent une baisse de 5% par rapport aux prévisions initiales.
Autres charges d'exploitation	1 711	1 674	-37	98%	Les autres charges d'exploitation enregistrées en 2013 présentent une baisse de 2% par rapport aux prévisions initiales, et ce, grâce à une meilleure maîtrise de ces charges.
Dotation aux amortissements	450	421	-29	94%	Baisse au niveau des réalisations de 6%.
Dotation aux provisions et résultats des créances radiées	1 750	1 713	-37	98%	Les provisions sont en légère baisse de 2% par rapport aux prévisions.

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état des réalisations de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6 - 2 - 2 – ANALYSE DES MODIFICATIONS :

Les prévisions publiées au niveau du document de référence ‘‘CIL 2013’’ enregistré le 28 août 2013 sous le n° 13-007, sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, compte tenu des réalisations de 2013 et des nouvelles conditions du marché, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous jacentes relatives aux rubriques suivantes :

❖ Les intérêts et produits assimilés de leasing :

	En milliers de DT			
	2014	2015	2016	2017
Ancien Business Plan	37 352	39 967	43 164	46 186
Nouveau Business Plan	35 400	37 524	39 963	42 561
Ecart	-1 952	-2 443	-3 201	-3 625

❖ Les intérêts et charges assimilés de leasing :

	En milliers de DT			
	2014	2015	2016	2017
Ancien Business Plan	17 205	18 648	20 626	22 570
Nouveau Business Plan	18 771	20 623	21 713	23 009
Ecart	1 566	1 975	1 087	439

❖ Les charges d’exploitation :

	En milliers de DT			
	2014	2015	2016	2017
Ancien Business Plan	6 168	6 597	7 056	7 548
Nouveau Business Plan	6 035	6 393	6 771	7 171
Ecart	-133	-204	-285	-377

❖ Refinancement :

	En milliers de DT			
	2014	2015	2016	2017
Ancien Business Plan	158 000	169 000	175 000	185 000
Nouveau Business Plan	170 000	160 000	165 000	170 000
Ecart	12 000	-9 000	-10 000	-15 000

❖ Charge de personnel

	En milliers de DT			
	2014	2015	2016	2017
Ancien Business Plan	3 878	4 169	4 482	4 818
Nouveau Business Plan	3 775	4 002	4 242	4 496
Ecart	-103	-168	-241	-322

❖ Autres charges d'exploitation

	En milliers de DT			
	2014	2015	2016	2017
Ancien Business Plan	1 831	1 959	2 096	2 243
Nouveau Business Plan	1 860	1 972	2 090	2 215
Ecart	29	13	- 6	- 28

❖ Dotations aux amortissements

	En milliers de DT			
	2014	2015	2016	2017
Ancien Business Plan	459	469	478	487
Nouveau Business Plan	400	420	440	460
Ecart	-59	-49	-38	-27

❖ Dotations aux provisions et résultats des créances radiées :

	En milliers de DT			
	2014	2015	2016	2017
Ancien Business Plan	1 900	2 000	2 200	2 400
Nouveau Business Plan	2 000	1 800	1 900	1 950
Ecart	100	-200	-300	-450

6 - 2 - 3 – ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES SUR LES NEUFS PREMIERS MOIS DE 2014 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2014 :

La confrontation des réalisations des 9 premiers mois de l'exercice 2014 telles qu'elles ressortent au niveau des indicateurs d'activité arrêtés au 30 septembre 2014 avec les prévisions établies pour l'année 2014 publiées au niveau du présent document de référence « CIL 2014 » fait ressortir les pourcentages de réalisations suivants :

(en mDt)	Réalisations au 30/09/2014	Prévisions année 2014	Pourcentage de réalisation
Mises en force	150 635	190 000	79,28%
Produit net	13 444	17 579	76,48%
Emprunts et dettes rattachées	302 716	311 537	97,17%

Les principales réalisations au 30/09/2014 sont en phase avec les prévisions à fin 2014 telles que prévues au niveau du plan d'affaires 2014-2018.

6 - 2 - 4 – HYPOTHESES DE PREVISIONS RETENUES:

Les projections financières 2014-2018 de la société ont été élaborées dans le cadre du document de référence « CIL 2014 » et approuvées par le Conseil d'Administration du [18 mars 2014](#).

Les prévisions pour la période ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2013.

Les hypothèses de base et les prévisions concernant l'exploitation de la CIL durant les prochaines années se détaillent comme suit :

❖ Les mises en force :

Pour l'année 2014, la CIL prévoit un niveau des mises en forces de 190 MD.
La CIL table, à partir de 2014, sur une évolution moyenne de 7,68% l'an, soit :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
En milliers de DT	172 786	190 000	205 000	220 000	235 000	250 000
Taux d'évolution	3,73%	9,96%	7,89%	7,32%	6,82%	6,38%

❖ Les intérêts et produits assimilés de leasing :

Les intérêts et produits assimilés de la CIL devraient suivre une progression moyenne de 6,31% l'an à partir de 2014.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
En milliers de DT	33 388	35 400	37 524	39 963	42 561	45 327
Taux d'évolution	4,26%	6,03%	6,00%	6,50%	6,50%	6,50%

❖ Les intérêts et charges assimilées :

Le taux d'évolution des intérêts et charges assimilées devrait se situer à un niveau moyen de 7,91% à partir de 2014.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
En milliers de DT	16 855	18 771	20 623	21 713	23 009	24 638
Taux d'évolution	16,01%	11,37%	9,87%	5,28%	5,97%	7,08%

❖ Les charges d'exploitation :

L'évolution de ce poste est estimée moyennant un taux moyen de 6,46% à partir de 2014:

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
En milliers de DT	5 556	6 035	6 393	6 771	7 171	7 594
Taux d'évolution	2,23%	8,63%	5,93%	5,92%	5,91%	5,89%

❖ Les provisions nettes :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dotations aux provisions	5 256	5 850	5 400	5 500	5 600	5 650
Reprises sur provisions	3 543	3 850	3 600	3 600	3 650	3 650
Provisions nettes	1 713	2 000	1 800	1 900	1 950	2 000
Taux d'évolution	6,45%	16,75%	-10,00%	5,56%	2,63%	2,56%

En milliers de DT

❖ Les fonds que la société projette de lever :

Les fonds que la société projette de lever proviennent des lignes de crédits émises sur le marché financier sous forme d'emprunts obligataires, bancaires ou autres. Les caractéristiques et les conditions prévues pour ces différents emprunts composant le programme d'endettement sont les suivants :

En milliers de DT

	2014	2015	2016	2017	2018
Emp obligataire					
Montant	40 000	40 000	50 000	50 000	60 000
Durée	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	7,2%*	7,6%	7,6%	7,6%	7,6%
Emp bancaires					
Montant	60 000	50 000	45 000	50 000	50 000
Durée	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	7,0%	7,0%	7,0%	7,0%	7,0%
Total emprunt	100 000	90 000	95 000	100 000	110 000

(*) Une tranche de 20 000mDt a déjà été émise et clôturée au taux fixe de 7,2%.

Il est utile de préciser que les termes de ces crédits futurs peuvent être modifiés selon les conditions du marché financier au moment de leur mise en application.

Nous précisons aussi que le total des emprunts en bas du tableau ci-dessus diffère de celui du poste "Encaissement provenant des emprunts" figurant au tableau des flux de trésorerie prévisionnelle (page 247), dans la mesure où ce dernier intègre aussi les encaissements provenant des financements à court terme sous forme de billets de trésorerie ou de certificats de leasing.

❖ Les emprunts et ressources spéciales évolueront comme suit :

En milliers de DT

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Emprunts et ressources spéciales	295 606	311 537	323 431	339 118	352 929	366 642
Taux d'évolution	5,02%	5,39%	3,82%	4,85%	4,07%	3,89%

❖ Les charges financières ont été estimées suivant l'évolution de la trésorerie et des intérêts des crédits en cours et à contracter :

En milliers de DT

Charges financières relatives à :	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Crédits bancaires et extérieurs	6 235	6 394	7 907	9 327	9 874	10 413
Emprunts obligataires	7 276	7 799	8 416	9 386	10 635	11 725
Autres crédits à CT et autres	3 344	4 578	4 300	3 000	2 500	2 500
Total charges financières	16 855	18 771	20 623	21 713	23 009	24 638

❖ Les capitaux propres :

Les capitaux propres de la société évolueront comme suit :

En milliers de DT

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserves	22 682	27 498	31 232	35 488	40 521	46 315
Résultats reportés	509	500	500	500	500	500
Actions propres	-2 367	-3 167	-2 967	-2 567	-1 967	-1 167
Résultat de la période	8 567	7 484	8 006	8 783	9 544	10 076
Total des Capitaux propres	54 391	57 315	61 771	67 204	73 598	80 725

❖ Les investissements :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit sur la période 2014-2018, un investissement annuel moyen de maintien et de renouvellement de l'ordre de **258 000** dinars en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux.

Concernant les investissements en portefeuille, et afin d'optimiser son taux effectif moyen d'imposition au titre de ses bénéfices en le maintenant à un niveau moyen de 20,4%, la société compte procéder annuellement à des dégrèvements financiers sous forme d'investissements dans des titres en capital. A ce titre, elle prévoit de réaliser des investissements, d'une moyenne de **4 657 373** dinars à partir de 2014.

❖ Les dividendes :

La CIL prévoit de distribuer un dividende par action comme suit :

En DT						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dividende par action	0,750	0,750	0,750	0,750	0,750	0,750

❖ La rentabilité prévisionnelle :

Les taux prévisionnels moyens présentés ci-dessus sont calculés sur la période allant de 2014 à 2018 en fonction des taux annuels figurant dans le tableau qui suit :

- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des intérêts et produits assimilés de leasing sera de 6,31% ;
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des produits nets sera de 4,70% ;
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution du résultat d'exploitation sera de 4,08% ;
- Le taux prévisionnel moyen de croissance des résultats nets sera de 3,66% ;

Taux d'évolution :	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Intérêts et produits assimilés	4,26%	6,03%	6,00%	6,50%	6,50%	6,50%
Produits nets	-3,73%	-0,07%	2,96%	8,01%	7,17%	5,43%
Résultat d'exploitation	-7,71%	-7,59%	3,80%	9,80%	8,75%	5,62%
Résultat net	-5,90%	-12,64%	6,98%	9,70%	8,67%	5,57%

6 - 2 - 5 – LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS :

Bilan prévisionnel :

En milliers de DT

ACTIFS	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Caisses et avoirs auprès des banques	7 844	7 151	5 303	3 531	6 147	4 657
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	327 545	343 509	359 609	380 609	396 559	417 459
Portefeuille- titres commercial	500	1 000	1 000	1 500	1 500	1 500
Portefeuille d'investissement	19 505	21 354	22 555	23 652	24 661	25 416
Valeurs immobilisées	2 911	2 800	2 580	2 340	2 180	2 000
Autres actifs	5 207	5 267	5 595	5 879	6 132	6 429
TOTAL DES ACTIFS	363 511	381 081	396 641	417 510	437 178	457 460

PASSIFS	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dettes envers la clientèle	3 069	3 100	3 100	3 050	3 050	3 050
Emprunts et ressources spéciales	295 606	311 537	323 431	339 118	352 929	366 642
Fournisseurs et comptes rattachés	6 196	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
Autres passifs	4 250	3 129	2 338	2 138	1 600	1 043
TOTAL DES PASSIFS	309 120	323 766	334 869	350 306	363 580	376 736

CAPITAUX PROPRES

Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserves	22 682	27 498	31 232	35 488	40 521	46 315
Résultats reportés	509	500	500	500	500	500
Actions propres	(2 367)	(3 167)	(2 967)	(2 567)	(1 967)	(1 167)
Résultat de la période	8 567	7 484	8 006	8 783	9 544	10 076
Total des capitaux propres	54 391	57 315	61 771	67 204	73 598	80 725
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	363 511	381 081	396 641	417 510	437 178	457 460

Etat de résultat prévisionnel :

En milliers de DT

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts et produits assimilés de leasing	33 388	35 400	37 524	39 963	42 561	45 327
Intérêts et charges assimilées	(16 855)	(18 771)	(20 623)	(21 713)	(23 009)	(24 638)
Produits des placements	674	550	800	900	1 000	1 000
Autres produits d'exploitation	385	400	400	400	400	400
Produit net	17 592	17 579	18 101	19 550	20 952	22 089
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	3 460	3 775	4 002	4 242	4 496	4 766
Dotations aux amortissements	421	400	420	440	460	480
Autres charges d'exploitation	1 674	1 860	1 972	2 090	2 215	2 348
Total des charges d'exploitation	5 556	6 035	6 393	6 771	7 171	7 594
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	12 036	11 544	11 707	12 778	13 780	14 495
Dotations aux provisions et résultat des créances radiées	1 713	2 000	1 800	1 900	1 950	2 000
Dotations nettes aux autres provisions	(6)					
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 329	9 544	9 907	10 878	11 830	12 495
Autres gains ordinaires	369	50	100	100	100	100
Autres pertes ordinaires	4					
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	10 694	9 594	10 007	10 978	11 930	12 595
Impôts sur les bénéfices	(2 127)	(2 111)	(2 001)	(2 196)	(2 386)	(2 519)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	8 567	7 484	8 006	8 783	9 544	10 076

Tableau des flux de trésorerie prévisionnels :

En milliers de DT

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Flux liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	229 556	238 295	257 228	271 607	297 870	312 679
Investissements dans les contrats de leasing	(204 787)	(214 905)	(231 600)	(248 600)	(265 550)	(282 500)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(5 267)	(5 827)	(5 983)	(6 381)	(6 761)	(7 164)
Intérêts payés	(16 299)	(19 319)	(20 587)	(21 738)	(23 034)	(24 726)
Impôts & taxes payés	(9 455)	(8 148)	(8 245)	(8 440)	(10 296)	(10 522)
Autres flux liés à l'exploitation	1 904	(1)	430	780	1 080	1 080
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(4 348)	(9 905)	(8 758)	(12 772)	(6 691)	(11 153)
Flux d'investissements						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(315)	(289)	(200)	(200)	(300)	(300)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	83	50	50	50	50	50
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(7 200)	(4 425)	(4 200)	(4 497)	(4 909)	(5 256)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 556	2 576	3 000	3 400	3 900	4 500
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(5 876)	(2 088)	(1 350)	(1 247)	(1 259)	(1 006)
Flux de financement						
Encaissement suite à la cession des actions propres	0	0	200	400	600	800
Décaissement suite au rachat des actions propres	(1 387)	(800)	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	(3 758)	(3 830)	(3 835)	(3 840)	(3 845)	(3 845)
Encaissements provenant des emprunts	171 260	170 000	160 000	165 000	170 000	180 000
Remboursements d'emprunts	(157 658)	(154 069)	(148 105)	(149 313)	(156 189)	(166 287)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	8 457	11 301	8 260	12 247	10 566	10 668
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires	1 000	-	-	-	-	-
Variation de trésorerie	(767)	(692)	(1 849)	(1 772)	2 616	(1 490)
Trésorerie au début de l'exercice	8 611	7 844	7 151	5 303	3 531	6 147
Trésorerie à la clôture de l'exercice	7 844	7 151	5 303	3 531	6 147	4 657

6 - 2 - 6 – RATIOS PREVISIONNELS :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Indicateurs de gestion						
Résultat net de la période (1)	8 567	7 484	8 006	8 783	9 544	10 076
Engagements (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	347 550	365 863	383 163	405 760	422 719	444 375
Total engagements (Encours global + Engagements hors bilan) (2)	360 936	380 863	398 163	420 760	437 719	459 375
Fonds propres (avant résultat net) (3)	45 824	49 832	53 765	58 421	64 054	70 648
Capitaux propres avant affectation	54 391	57 315	61 771	67 204	73 598	80 725
Créances sur la clientèle	327 545	343 509	359 609	380 609	396 559	417 459
Créances classées (4)	26 984	28 000	30 000	32 000	35 000	38 000
Provisions et Produits réservés sur créances classées (5)	19 376	21 376	23 176	25 076	27 026	29 026
Emprunts et ressources spéciales (6)	295 606	311 537	323 431	339 118	352 929	366 642
Total bilan	363 511	381 081	396 641	417 510	437 178	457 460
Charges financières	16 855	18 771	20 623	21 713	23 009	24 638
Total charges d'exploitation	5 556	6 035	6 393	6 771	7 171	7 594
Ratios propres aux sociétés de leasing						
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	12,70%	13,08%	13,50%	13,88%	14,63%	15,38%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	18,70%	15,02%	14,89%	15,03%	14,90%	14,26%
Total des créances classées/Engagements (4)/(2)	7,48%	7,35%	7,53%	7,61%	8,00%	8,27%
Ratio de couverture des créances classées (5)/(4)	71,80%	76,34%	77,25%	78,36%	77,22%	76,38%
Ratios de structure						
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	14,96%	15,04%	15,57%	16,10%	16,83%	17,65%
Emprunts et ressources spéciales (6) /Total bilan	81,32%	81,75%	81,54%	81,22%	80,73%	80,15%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	90,11%	90,14%	90,66%	91,16%	90,71%	91,26%
Emprunts et ressources spéciales (6) +dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle, opérations de leasing	91,19%	91,59%	90,80%	89,90%	89,77%	88,56%
Ratios de gestion						
Charges de personnel/Produits nets	19,67%	21,47%	22,11%	21,70%	21,46%	21,58%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	38,39%	35,28%	33,67%	33,46%	32,71%	31,27%
Coefficient d'exploitation	31,58%	34,33%	35,32%	34,64%	34,23%	34,38%
Provisions nettes/Produits nets	9,74%	11,38%	9,94%	9,72%	9,31%	9,05%
Ratios de rentabilité						
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net) (1)/(3)	18,70%	15,02%	14,89%	15,03%	14,90%	14,26%
ROA (Résultat net/Total bilan)	2,36%	1,96%	2,02%	2,10%	2,18%	2,20%
Résultat net/Produits nets	48,70%	42,57%	44,23%	44,92%	45,55%	45,62%
Intérêts et produits assimilés de leasing/ Créances sur la clientèle	10,19%	10,31%	10,43%	10,50%	10,73%	10,86%
Produits nets/Total bilan	4,84%	4,61%	4,56%	4,68%	4,79%	4,83%

**6 - 3 – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES RELATIVES A LA
PERIODE ALLANT DE 2014 A 2018:**



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 - 2087 Ariana
Tél : 71 230 666 / Fax : 71 234 215
E-mail: neji.fac@planet.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage –
Appartement 7& 8 – Menzah IV – 1082 Tunis
Tél : 71 755 035 / Fax : 71 753 062
E-mail: walid.bensalah@deltacconsult.com.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA PERIODE 2014-2018

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné la projection d'informations financières et de ses annexes de la Compagnie Internationale de Leasing relatifs à la période 2014-2018, tels qu'elles sont jointes au présent rapport.

Cette projection et les hypothèses présentées dans la Note 2.1 sur la base desquelles elle a été établie, relèvent de la responsabilité de la direction. Elle a été préparée dans le cadre de l'élaboration du document de référence "CIL 2014". Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur cette projection.

La projection a été préparée sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Nous avons effectué cet examen selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduisent à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques et que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites et est présentée conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Enfin, nous rappelons que s'agissant de projections présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative des informations prévisionnelles présentées.

Tunis, le 14 octobre 2014

Les Commissaires aux Comptes

F.A.C

Mohamed Neji HERGLI


“FAC”
FINANCIAL AUDITING AND CONSULTING
Société d'Expertise Comptable
22, bis Av. Mongi Slim - El Menzah V
1004 TUNIS
Tél: 71.230.666 - Fax: 71.234.215

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH


DELTA CONSULT
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble SMOI - Tour 7 et 8
1084 El Menzah V - 1004 TUNIS
Tél: 71.72.185 - Fax: 71.232.052